



PRINCE
AMEUBLEMENTS

VETROZ
Tél. 027/36 24 39

Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le n° 60 ct.

Armand Forel
à la TV romande
Un monologue facile
Voir page 24

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

M. Georges Haby, le courageux ministre français de l'éducation, vient de déclencher une vigoureuse action contre la politisation de l'enseignement secondaire.

L'une des branches les plus vieilles est, comme on pouvait s'y attendre, l'économie politique. Répondant à cet égard à ceux qui prétendaient que cette spécialité ne pouvait pas être enseignée sans un risque imminent de communisation, M. Haby se serait écrit : « Eh bien! nous irons jusqu'à rayer l'économie du programme, si la sauvegarde de la paix de l'enseignement et de l'ordre social est à ce prix ! » (Je cite de mémoire en veillant à respecter l'esprit plus que la lettre.)

Il y a de belles leçons à tirer de ce fait.

ner, il ne peut y avoir aucun doute sur ce point : l'économie peut, comme les autres disciplines humaines et sociales - telles que l'histoire, le droit ou la littérature - être enseignée comme il faut. Je ne dis pas : objectivement, car dans ces matières qui se déroulent non à l'expérience mais à l'expérimentation, il est effectivement fréquent que l'enseignement soit influencé de façon sensible par les convictions profondes de l'enseignant. Nous entrons ici dans un domaine où la contingence et la relativité le disputent souvent au dogme et à l'absolu et où les incertitudes de l'adulte l'emportent sur les clartés de l'enfant.

Il faut déduire de cette réalité non pas des conséquences ultimes

Formation et politisation

J'ai déjà maintes fois souligné le rôle irremplaçable que la formation économique est appelée à jouer dans la recherche et l'instauration d'une société plus juste, plus efficace et plus libre. Nous avons même pu nous convaincre que cette exigence était si impérieuse qu'elle devait conduire à l'introduction de cette branche dans tous les programmes, des premiers âges primaires jusqu'à l'achèvement de l'apprentissage ou de l'université. Les chances de voir un jour une notion réaliste de l'intérêt général se substituer à la vision étriquée et paralysante des groupes de pression en dépendent.

Alors, à quelle ressource recourir si l'économie politique ne peut pas être enseignée sans risques de déviation ?

Pour qui sait observer et raison-

ner, et négatives, mais la nécessité de veiller de très près à tout ce qui touche à ce genre de formation.

D'abord, en entourant d'une extrême circonspection le choix des maîtres. Je suis persuadé que nous nous trouvons ici en présence de l'une de ces sphères où l'équilibre importe plus que le brillant et le caractère plus que l'intelligence. N'en va-t-il pas ainsi pour la plus grande partie des postes clés des grandes hiérarchies des trois ordres - civil, religieux et militaire - où les valeurs essentielles de stabilité, de continuité et de sécurité l'emportent largement sur les subtilités de la culture ou l'élégance de l'esprit.

Il s'agit ensuite de veiller à ce que l'enseignement ne subisse pas d'altération, en procédant notamment à

Suite page 27

FILLE DE LA GUERRE ET DE LA CRISE

L'Association hôtelière du Valais fête ses 60 ans

Le 1^{er} juillet 1917, au Grand-Hôtel de Sion (qui se dressait à l'actuel emplacement de la Banque Cantonale) M. Théophile Exhenry, directeur de l'hôtel du Cerf à Monthey, présidait l'assemblée constitutive d'une association « pour le développement et la sauvegarde de l'industrie hôtelière du Valais ». Le protocole de cette séance historique était tenu par M. Cretaz, de Vex et M. Edmond Delacoste, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics, représentait le Gouvernement valaisan.

Les statuts, signés par 36 personnes, consacraient la fondation d'une société qui allait devenir l'Association hôtelière du Valais. « Filles de la guerre et de la crise », note le bulletin d'informations de juin de l'association qui, pour la circonstance, s'est transformé en une plaquette d'anniversaire s'ouvrant sur un éditorial de M. Fritz Balestra, président. Dans les quelque cinquante pages de cette publication, on trouve ensuite un très intéressant résumé des principales pièces d'archives de l'association.

Au temps du broc d'eau et de la cuvette...

Chacun sait que le Valais fut une pépinière d'hôtelières célèbres. Dans son éditorial, le président Balestra souligne avec bonheur pourquoi, pendant très longtemps, le Valais et son hôtellerie ont maintenu hors de nos frontières une brillante image de marque de notre pays. On ne comptait plus, à l'époque, ces Ritz et tant d'autres hôtelières qui, ayant quitté le Vieux-Pays leur baluchon sur le dos, apprirent leur métier sur la Côte d'Azur, en Angleterre et ailleurs, même sur les bateaux pour devenir, au terme de la filière, à la célébrité mondiale. C'est que, note M. Balestra, « à l'époque, la vie professionnelle était toujours mise au premier plan, l'éducation de la famille était axée sur le tourisme, l'hôtellerie et la restauration ».

Ainsi, l'éducation commençait au niveau de la famille et le métier s'apprenait en voyageant à l'étranger. Mais, revenus au pays pour y créer leurs propres affaires, nos émigrés devaient faire face à d'énormes difficultés. Le Valais était pauvre, les saisons d'été étaient courtes. On ne connaissait pas les sports d'hiver et tout l'équipement était à revoir pour qu'un hôtel construit en fonction de cette ruée des alpi-

nistes sur nos Alpes, qui suivit les premières grandes ascensions, puisse faire face aux besoins nouveaux. Le broc à eau et la cuvette devaient faire place à l'eau courante dans chaque chambre. Le chauffage central devait remplacer le fourneau en pierre ollaire. Puis il fallait suivre avec le téléphone, l'ascenseur, l'électricité, les salles de bains...

Par Gérald Rudaz

Tout ça coûtait de l'argent, beaucoup d'argent, dans un pays pauvre.

De l'amicale à l'association professionnelle

Les hôteliers des Alpes (ceux de Chamonix et de la vallée du Rhône) n'avaient pas attendu la crise et la fin de la guerre 14-18 pour songer à s'entraider. C'est en 1879 déjà qu'une amicale s'était constituée à Viège. Ses 47 membres, sous la présidence de M. Alexandre Seiler, avaient pour but « le soutien moral entre membres et le développement de tout ce qui a un intérêt pour leur industrie ».

Cette amicale, au gré des problèmes se présentant à l'hôtellerie, s'y adapta par des adjonctions aux statuts et des décisions. La propagande était déjà à l'ordre du jour : on parlait de réclame collective. En ce temps où, pour une assemblée générale fixée à Saas-Fee, il fallait payer 10 francs pour un mulet à partir de Stalden, l'écologie et la protection de l'environnement étaient déjà à l'honneur, n'en déplaise à tous ceux qui viennent de les découvrir ! En effet, en 1906, le comité de la société décidait « de boycotter les maisons de commerce, spécialement les fabriques de chocolat qui, par leurs affiches-réclames, déparent et enlaidissent nos plus beaux paysages »...

On se doute bien que la loi sur les auberges - que nous venons de réviser et dont le règlement d'application va être présenté en juin au Grand Conseil - retenait l'attention des hôteliers qui, pour la circonstance, siégeaient avec une délégation de cafetiers. Mais la loi arriva en même temps que la crise et nos hôteliers multipliaient les appels au gouvernement « pour qu'il manifeste au moins son appui en supprimant la taxe industrielle ».

Les événements, inéluctablement, conduisaient nos hôteliers à transformer l'amicale en une association professionnelle. Ce fut fait le 1^{er} juillet 1917. Depuis cette date, l'organisation multiplia ses initiatives sur tous les

Suite page 27

LA GRÈVE ARME POLITIQUE

Si l'Espagne, enfin débarrassée des séquelles du contraignant ordre franquiste, connaît maintenant comme tout le monde des grèves, en légalisant même le « droit », et que la France a eu « sa » mémorable journée d'arrêt du travail et de chaos, copie conforme de mai 1968 et avant-goût du subversif « programme commun » socialo-communiste, la Grande-Bretagne, elle, n'a pas perdu son temps. Pour ainsi dire.

D'où ce titre sarcastique, l'autre jour, dans un quotidien populaire : « Laissez-les tous se mettre en grève ! » Qui donc ? Les membres de la Chambre des communes, qui se plaignent d'être insuffisamment rétribués ? Non, bien sûr que non. En réalité, ce « laissez-les tous » était, présentée sous forme journalistique, l'injonction formulée tout récemment par le gauchiste Michael Foot, chef adjoint du Labour et numéro deux dans le cabinet Callaghan.

Cette injonction : le « droit de grève » des employés des postes, jusqu'ici pas officiellement reconnu, va être légalisé par le Parlement.

Puis, apparemment, y aurait droit à leur tour les gardiens de la paix. Des propos menaçants ont même été entendus, l'autre semaine, à la conférence de la fédération de la police (104 000 membres) de Scarborough : « Que le gouvernement prenne garde ! Qu'on nous accorde ce que nous voulons, ou, demain, nous lâcherons tout et le pays sera paralysé ».

Encouragé par Foot, Callaghan accordera tout, bien entendu. Et la boucle sera bouclée, toute la main-d'œuvre, tout l'emploi, transformés en un formidable potentiel de grève à la merci des agitateurs, provocateurs au désordre et agents de Moscou qui pullulent sous diverses étiquettes trompeuses.

Et le public, perpétuelle victime de la grève ? Un journal français note à ce sujet que « les syndicats des services publics mériteraient d'être interrogés par les usagers non pas seulement pour la gêne qu'ils leur font subir, mais surtout pour la hausse des prix des services publics qui résulte de l'interruption du service ». Il n'en est pas question, bien

entendu, ici comme ailleurs. De sorte que ce public n'a qu'à se soumettre, à se résigner à n'être qu'une « majorité silencieuse » et à supporter placidement les conséquences de ce « droit ».

Curieusement, c'est sous un gouvernement conservateur, celui de Heath, en 1971, qu'il avait encore été étendu et accordé aux employés

De Londres, par Pierre Hofstetter

de services publics essentiels - eau, gaz, électricité. Ce qui n'empêcha pas ce même gouvernement d'avoir eu à affronter une avalanche de conflits sociaux.

Tant il est vrai que, dans l'optique de la gauche, extrême ou non, la grève est une remarquable arme politique. Entre les mains de chefs syndicalistes jouissant d'une puissance démesurée.

Dans le cas du syndicat des employés des postes, de quoi s'agit-il en effet ? De leur permettre, comme les autres, d'appuyer quelque réclamation salariale par un chantage (légalisé) ? Nullement. L'objectif visé est de faire en sorte

Suite page 24

Mgr Lefèbre à Rome Remous dans la noblesse

Voir page 28

Géronde, paradis de fraîcheur



La saison des bains va bientôt commencer. Pour les Sierrois, ce temps est étroitement associé au lac de Géronde. En effet, en plus des eaux du lac où il fait bon plonger, en époque de canicule, une piscine est proposée à ceux qui n'osent s'aventurer « au large ». On a même pensé aux plus petits puisqu'une pataugeoire a été mise à leur disposition. Pour l'instant, le site de Géronde conserve encore un peu de ce calme qui l'imprime tout l'hiver. Répit de brève durée... Photo NF

LETTRE DE GENÈVE

Guérilla politique

Ainsi le harcèlement contre toutes les décisions gouvernementales continue. La hausse de 20% sur l'impôt des véhicules à moteur était partie intégrante du budget de cette année. Elle avait été votée par le Grand Conseil en même temps que le reste. Le chef du Département des finances en avait montré l'irréductible nécessité. Genève était le canton où l'automobiliste est le moins taxé. Il le serait même resté. Aujourd'hui, le budget 1977 est déséquilibré. Il va falloir revenir en arrière, réexaminer les dépenses, et bien évidemment, puisque les premiers intéressés ont dit non, réduire le budget routier! Mais l'essentiel n'est pas là, il est dans cette continue guérilla politique qu'à tour de rôle les partis et associations de gauche mènent contre les autorités, parfois même avec l'aide de l'extrême droite.

Ce qui est plus grave encore, c'est que le pouvoir législatif, qui entérine les décisions de l'Exécutif, est ainsi bouffé, désapprouvé, presque blâmé, à qui mieux-mieux. C'est dire que des électeurs n'ont aucune confiance dans les personnalités qu'ils ont élues et que tout le patient travail parlementaire se révèle inutile. Le fonctionnement normal de nos institutions est déréglé, faussé. Lamentable signe des temps!

CHAMP-DOLLON

A votre bonne santé!

Cela ne s'arrête pas là. On a inauguré une nouvelle prison. Elle est indispensable. Celle de Saint-Antoine, en plein centre de la vieille ville, datait de 1712 et avait été transformée en 1866. Personne ne s'opposait à cette construction. On avait attendu plus de cent ans! Le résultat est remarquable. A tous les points de vue c'est une prison modèle. Comme l'a dit M. Guy Fontanet, chef du Département de justice et police, un tel bâtiment est malheureusement indispensable: « nous ne vivons pas dans un pays d'utopie. Chaque jour apporte à toute communauté son lot, son flot, de malheur, de délinquance et de crimes. Aucune collectivité n'échappe à la fatalité, à sa responsabilité de construire des prisons. Si on le veut bien, l'œuvre à réaliser peut être exaltante. » C'est en effet un ensemble remarquable doté de tous les moyens les plus modernes, pouvant recevoir 250 détenus auxquels 150 gardiens sont nécessaires. Son seul désavantage et que Champ-Dollon est à quelque 10 km du Palais de Justice et que cela pose à tous des problèmes de transport. Toujours est-il qu'il n'est pas de pénitencier préventif mieux équipé, mieux conçu, en Suisse.

Or le jour même de son inauguration une tempêteuse manifestation troublait le Centre-Ville. Des manifestants réunis sous le nom « Groupe Action Prison », clamaient des revendications en faveur des détenus, exigeant une révision du règlement, dont un bus pour faciliter les visites des parents et amis! Ce sont des femmes qui se sont montrées les plus agressives et il y eut même une échauffourée dans le quartier de Coutance. Histoire de compliquer la tâche de la police alertée sur deux fronts, car durant l'inauguration, Champ-Dollon fut sévèrement gardée afin de ne pas être abîmée avant qu'elle soit utile!

Il est heureusement des propos plus agréables. L'Office des vins genevois convie chaque année la presse suisse à une conférence-dégustation pour lui présenter un millésime, en l'occurrence le 1976. Cette rencontre a lieu dans un des plus beaux châteaux du canton, celui de Dardagny, au centre de Mandement, haut-lieu de la viticulture genevoise. Le bâtiment soigneusement rénové, comprend des fondements qui remontent au XIII^e siècle. Il fut reconstruit au XVII^e et

par M.W. Suès

complété au XVIII^e. Il appartient à la commune depuis 1904. Il fut totalement restauré en 1925 avec l'aide de la Confédération et classé comme monument historique. Sa superbe terrasse domine toute la région et la vue, face au Rhône et au Salève, est une des plus plaisantes du canton.

C'est sur cette terrasse que furent présentés 42 vins sélectionnés de la production genevoise: perlan, gamay, pinot, merlot, rosé et spécialités blanches, dont pinot gris et alligoté. Ils portent des noms originaux et sont habillés de plaisantes étiquettes.

Le canton de Genève est le troisième canton viticole de la Suisse. Les producteurs sont groupés en une association « Vin-Union », qui compte 360 vigneron cultivant 900 hectares. En présence de M. G. Duboulet, conseiller d'Etat et chef du Département de l'agriculture, des autorités cantonales et communales, le président de la Fédération des viticulteurs M. Jean Ramu, accueillit ses hôtes, tandis que le directeur

de l'office, M. Dubois commentait poétiquement chacun des crus qui allaient être goûtés. Ils proviennent de toutes les régions vinicoles du canton car il en existe sur les deux rives. On sait que l'Etat lui-même possède son propre parchet, le « Clos de la République » à la suite d'un legs récent, tout comme c'est le cas en Valais.

Un plan de cinq ans

L'œnologue cantonal, M. Claude Desbaillet, fournit tous les renseignements spécifiques sur cette cuvée qui s'annonce particulièrement bonne. Les vignes ont débouffé avec une semaine d'avance grâce à un printemps précoce et déjà sec (vous en souvient-il?); les mois de mai et de juin furent chauds et ensoleillés, le développement de la vigne continuant de façon accélérée. Dès juillet, le déficit hydrique se fit sentir et perturba de 10% la surface viticole. Sécheresse! Il fallut arroser intensément jusqu'aux pluies de fin juillet. Puis évolution et maturation redevinrent normales. Dès septembre, la qualité exceptionnelle du millésime était assurée même si de grosses chutes de pluie eurent lieu à la fin du mois.

Nous apprimes par ailleurs qu'un effort intensif serait accompli par l'office dans le domaine promotionnel. Il s'agit d'une campagne de relations publiques, destinée à toucher, par un « plan de cinq ans » l'ensemble des ménages suisses. Il permettra de parer à la régression générale de la consommation principalement en ce qui concerne les vins blancs. Elle provient de la diminution du nombre des consommateurs due au départ de nombreux étrangers et dans la concurrence des vins des pays voisins. Et M. Ramu de conclure par une amusante citation du grand et très sérieux écrivain Paul Claudel: « Le vin est le professeur du goût, le libérateur de l'esprit et l'illuminateur de l'intelligence. » Ainsi soit-il, en Valais comme chez nous! Santé!

La saison d'été

Le Service culturel de la ville publie son programme artistique pour les trois mois d'été. Il est considérable et infiniment varié. D'abord, une curieuse attraction au Muséum, une extraordinaire exposition de fourmis exotiques géantes. C'est une exclusivité européenne qui intéressera jeunes et plus âgés. Même émulation dans tous les autres musées et jardins, instituts, bibliothèques, dépendant des autorités urbaines. Ensuite, les spectacles de la saison estivale dans tous les théâtres aussi bien lyrique que dramatiques. De nombreux auront lieu en plein-air dans l'admirable cour de l'hôtel de ville, y compris un festival de guitare. Enfin une liste impressionnante de concerts avec la participation de l'O.S.R., sous la direction de chefs d'orchestre suisses et étrangers. Et pour la bonne bouche de la génération montante, un « Folk Festival » d'ensembles divers, très « dans le vent ». Il se déroulera dans nos promenades et rotondes. Parmi eux, notons le 5 août, une soirée valaisanne où se retrouveront tous les amis de votre canton. Comme on le constate, la saison ne sera pas morose, autant pour les étrangers que pour ceux des Genevois qui resteront en ville.

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

Le contrat de compte-joint

Il arrive souvent que des époux, des associés en affaires, ou, généralement des personnes qui partagent la propriété sur certains biens, ouvrent auprès d'une banque un compte appelé « compte-joint ». Cette dénomination quelque peu mystérieuse pour le profane, recouvre une situation juridique précise qu'il est utile de connaître.

En ouvrant un compte dit « joint » les parties acquièrent, en règle générale, le droit de disposer individuellement des biens se trouvant sur celui-ci. Ainsi peuvent-elles déposer sur ce compte une somme d'argent ou des actions; chacun des cotitulaires du compte pourra, quand bon lui semble, sans l'accord des autres, retirer les biens se trouvant sur le compte, à moins qu'une clause spéciale ne prévienne qu'il est nécessaire d'obtenir l'accord de tous les autres cotitulaires, ce qui est extrêmement rare.

Cette possibilité de retirer facilement les avoirs joue un grand rôle dans la pratique. Elle permet, si les cotitulaires s'entendent bien, d'arriver, sans formalités inutiles, aux fins qu'ils se proposent; mais il arrive aussi que cette institution permette à l'une des parties d'en abuser. Il arrive souvent qu'un mari qui n'a plus confiance dans son épouse retire les avoirs du compte, ou des associés qui se sont querelés agissent de la même façon; enfin, en cas de décès de l'un des cotitulaires, il peut arriver qu'une des personnes qui a la disposition du compte retire les avoirs à l'insu des autres.

Cette possibilité de retrait, sans autre contrôle de la banque, est due à une conception juridique précise. L'on considère que la relation entre les déposants et la banque est complètement distincte de celle qui peut exister entre les déposants eux-mêmes. En d'autres termes si un mari et son épouse ou des associés ouvrent un compte-joint auprès d'une banque celle-ci n'a pas à se préoccuper des relations qui peuvent exister entre eux en ce qui concerne les biens déposés. Cette relation peut être extrêmement diverse: soit que les déposants sont tous deux propriétaires des biens déposés, soit que ceux-ci appartiennent uniquement à l'un des deux, soit

qu'enfin l'un des déposants est l'héritier de l'autre, alors qu'un troisième déposant n'a pas cette qualité. Ce qui préoccupe par contre la banque, c'est de savoir que tous les cotitulaires du compte sont d'accord entre eux, que chacun a le droit de disposition sans avoir besoin du consentement de l'autre. Aussi, lorsque la banque remet des biens à l'un des cotitulaires est-elle libérée de toute responsabilité à l'égard des autres. Ceux-ci ne pourront pas venir se plaindre à la banque qu'ils ont été « volés » par leur cotitulaire qui n'était nullement propriétaire des biens qu'il a retirés. La banque aura le droit de lui répondre qu'il n'a qu'à s'en prendre à lui-même s'il l'a autorisé en signant le contrat de compte-joint de disposer à lui seul des biens se trouvant sur le compte.

Il est bien évident que la situation est tout à fait différente en ce qui concerne les cotitulaires entre eux. Si véritablement un titulaire non-propriétaire garde les biens qui reviennent à un autre cotitulaire, celui-ci pourra l'actionner directement. Il devra alors se tourner contre ce dernier au moyen de l'action judiciaire appropriée, pour faire valoir ses droits.

Il pourra également, à la rigueur déposer plainte pénale contre lui pour avoir abusé de sa confiance.

L'on voit à ces exemples que le contrat de compte-joint n'est pas dénué d'un certain risque. Nous verrons dans un prochain article en quoi il se différencie de la procuration bancaire.

Portalis

● LUINO (Italie) (ATS). - La route menant de Luino au poste frontière italo-suisse de Ponte Cremenaga, entre Ponte Tresa et Fornasette, semble être le repaire d'une bande de malfaiteurs fort bien organisés.

En effet, en l'espace de douze jours, la bande a intercepté trois voitures et délesté de leurs biens les occupants, tessinois pour la plupart.

● ISLAMABAD (ATS/Reuter). - Des négociations sur les moyens de résoudre la crise politique qui a éclaté il y a douze semaines au Pakistan s'ouvriront vendredi prochain entre le gouvernement et l'opposition, a annoncé hier le ministre des affaires religieuses, le maulana Kausar Niazi.

Découvertes historiques à l'hôtel de ville de Bex

BEX. - Les travaux de transformation de l'hôtel de ville de Bex ont débuté le 1^{er} février dernier et le programme est jusqu'ici parfaitement respecté.

Cependant, à la suite d'une lettre émanant du Département vaudois de justice et police, l'inspecteur de l'établissement cantonal d'assurance-incendie (ECA) a exigé diverses mesures propres à assurer une détection et une défense incendie complète de l'immeuble, devisée à 26 350 francs.

Par ailleurs, les plans du rez-de-chaussée ont dû être modifiés afin de pouvoir maintenir la cuisine militaire prévue initialement. De ce fait, la buanderie sera aménagée dans les combles du bâtiment et le coût de cette opération devrait s'élever à 17 300 francs.

SALLE BERNOISE À RESTAURER

A la faveur des démolitions intérieures, plusieurs découvertes historiques sont appa-

ruées au grand jour, comme la totalité des têtes de mur de la cage d'escaliers qui sont en marbre de Saint-Triphon.

La salle du deuxième étage présente, elle, un intérêt tout particulier: elle sera donc entièrement restaurée et retrouvera son aspect premier (style bernois, parquet, bois, cheminée, etc.).

Les suppléments de devis, résultant de cette importante restauration, seront entièrement supportés par la section cantonale des monuments historiques. Ce service s'est engagé à verser un subsides minimum de 80 000 francs.

Inutile de dire que cette salle deviendra la plus belle pièce du bâtiment, réservée aux réceptions, aux congrès et aux assemblées de commissions importantes.

C'est dès lors dans les combles que la municipalité de Bex se propose de créer une salle destinée exclusivement aux sociétés locales, dont le coût s'éleverait à 43 650 francs.

Une nouveauté révolutionnaire dans la cigarette: MURATTI 2000

Parmi les milliers de composants de la fumée du tabac, seuls quelques-uns transmettent les qualités aromatiques essentielles, celles qui donnent à une cigarette le goût du vrai tabac. Par le procédé «Aroma Plus», il a été possible d'identifier ces quelques composants et de les intégrer au mélange de tabacs légers utilisés pour la MURATTI 2000. Le résultat de cette découverte révolutionnaire que les fumeurs attendaient depuis longtemps: MURATTI 2000, enfin une cigarette particulièrement légère mais avec du goût.

37-150

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur
Administration et rédaction: 1951, Sion, rue de l'Industrie 13, tel. 027 23 30 51-52. Cheques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F. Gerard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux, Gerald Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes, Jean Pignat, secrétaire de rédaction, Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit, Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour, Jean-Pierre Bahler, Jacques Marrethoz, et Gerard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11, Telex 38 121

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi: le vendredi à 10 heures
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres
Corps fondamental: 8 (petit)
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur
5 colonnes: réclames de 54 mm de largeur

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces: 55.5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm
Réclames: 2 fr. 30 le millimètre (colonne de 54 mm)
Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm)
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm)
Rabais de répétition sur ordres fermés et sur abonnements d'espace

Grille N° 180

INDE
ISODYNAMIE
INTOXIQUE

LYMPHOCYTE
LUZERNIÈRE
LUXURIANT

OXYCOUPAGE
OZONE
OXYLITHE
OYO

PANIC
PYRAMIDEE
PYROXYLEE
PAYE
PALE
PRE

YOGA
YENNE
YPONOMEUTE
YTERBINE
YOUYOU
YAHATA
YARD
YACK

ZING
ZOOIDE
ZEPHYRIEN
ZYTHOGALA
ZYGOPETALE
ZONE

XYLOGRAPHE
XYLOPHAGE

Solution de notre dernier problème:
DENTISTE
Nous avons reçu 81 réponses exactes.
Dernier délai pour l'envoi des réponses: vendredi 3 juin 1977

PHYSIQUE EN 15 LETTRES

C	I	N	A	P	E	R	E	I	N	R	E	Z	U	L
P	P	Z	Y	G	O	P	E	T	A	L	E	N	Y	M
R	R	Y	X	Y	L	O	P	H	A	G	E	A	O	E
E	E	E	R	E	A	N	E	I	R	Y	H	P	E	Z
T	N	H	U	A	K	C	A	Y	E	A	P	A	L	E
U	I	T	O	G	M	H	O	T	T	E	E	Y	U	E
E	B	I	Y	N	O	I	Y	A	I	H	E	X	G	
M	R	L	U	I	Y	C	D	N	N	M	P	U	U	A
O	E	Y	O	Z	O	D	E	E	D	A	A	R	P	
N	T	X	Y	H	R	N	T	I	E	N	R	I	U	
O	T	O	P	A	O	Y	O	G	A	Y	G	X	A	O
P	Y	M	Y	Z	E	N	N	E	Y	D	O	O	N	C
Y	Y	Z	O	O	I	D	E	U	E	O	L	T	T	Y
L	A	L	A	G	O	H	T	Y	Z	S	Y	N	L	X
P	Y	R	O	X	Y	L	E	E	C	I	X	I	R	O

Quand il s'agit de surveiller son poids :

Appareils KRUPS la qualité d'abord.

En vente dans votre magasin d'articles de ménage, les drogueries, les pharmacies et les grands magasins.

KRUPS, 4415 Lausen, tél. 061/98 44 33

seulement **69.-**

KRUPS Regina
Le nouveau pèse-personne esthétique, revêtu d'une belle moquette moelleuse. Teintes diverses.

Nouveau



seulement **78.-**

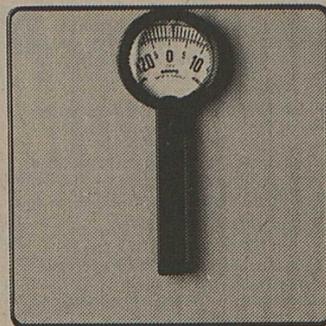
KRUPS Contessa G
Le nouveau pèse-personne au design moderne et discret, avec poignée. En de belles couleurs vives.

Tous les pèse-personnes KRUPS sont garantis 3 ans.

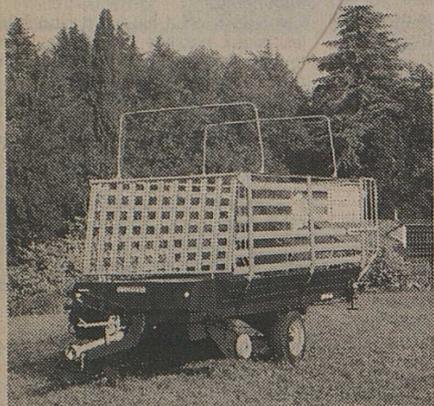
KRUPS Scala
Le pèse-personne pour les exigeants. Graduation entièrement visible. Repères mobiles pour un contrôle précis de son poids. Surface rembourrée. Teintes diverses.

Nouveau

Prix-vedette
seulement **39.-**



Nouveau! Autochargeuse



Autochargeuse 17 m3

complet **Fr. 6700.-**

(3 autres modèles: 10, 22, 26 m3)
Modèle spécial pour la montagne

Bonvin Frères

Machines agricoles, Condémines 40, Slon
Tél. 027/22 80 70

36-2860

Pour toutes vos annonces **21 21 21**



Offre de crédit de jubilé De l'argent comptant immédiat ... plus avantageux que jamais!

Car vous profitez maintenant de l'intérêt de jubilé réduit de la Banque Rohner!

TéléCrédit
Genève **022/28 07 55**

Appeler, commander le crédit, l'argent arrive dans les délais les plus courts!
Assurance pour solde de dette comprise!

Je préfère recevoir vos documents de crédit discrètement par poste!

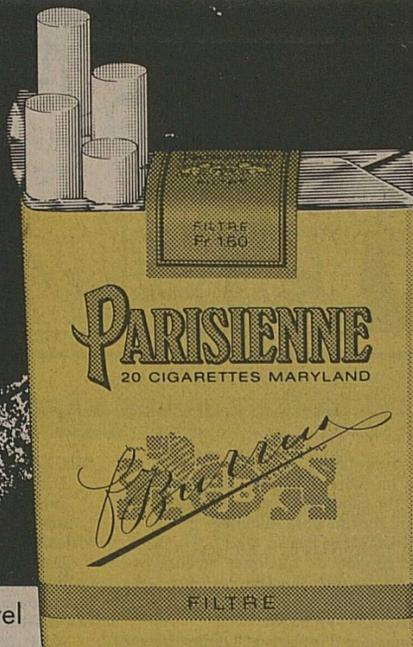
Nom
Prénom
NPA/Lieu
Rue/No K 587

Banque Rohner 40 ans

Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève 1, rue du Rhône 31



Lintas PJ771



Tabac Maryland naturel

C'est le tabac qui compte.

OPÉRATION HÉRODE



Copyright by opera mundi

Evelyn Anthony 5

Un faible, ce Gérard, malgré sa grandiloquence. Jusqu'à présent, Sophie s'en était accommodée. Le jour où elle découvrirait son côté méprisable, tout s'écroulerait. Mais sa fille n'ayant pas l'air de souffrir de la situation actuelle, Louise attendait tranquillement la suite des événements.

— Je vais vous laisser en paix, dit Sophie. A propos, j'étais montée pour vous dire quelque chose : une femme attend en bas, elle veut vous voir. J'ai dit à Gaston que je vous préviendrais.

— Quelle femme ? Je n'attends personne ce matin. Qui est-ce ?

— Je l'ignore, dit Sophie qui s'approcha de la porte et l'ouvrit. Je ne l'ai jamais vue. Une Allemande, elle a dit qu'elle s'appelait Minden.

Louise de Cordant tenait toujours sa plume entre ses doigts ; la cigarette se consumait dans le cendrier. Soudain la plume tomba, de l'encre gicla sur le buvard.

— Minden ?

— Oui.

Changeant d'avis, sa fille referma la porte.

— ... Mon Dieu, Mère, qu'avez-vous ?

— Minden, répéta Louise qui se leva et contourna le

bureau. Tu en es sûre ?

— Certaine. Qu'y a-t-il ?

— C'est impossible, Sophie, impossible !

Sa fille s'approcha vivement.

— Qui est cette femme, pour l'amour de Dieu ? Pourquoi faites-vous cette tête ?

Louise ne répondit pas aussitôt. Minden. Impensable, après tant d'années. Tant de peine, de souffrance...

— Qu'a-t-elle dit ? Que veut-elle ?

— Vous voir, sans doute. C'est ce que m'a dit Gaston. Je l'ai vue qui attend dans l'entrée. Elle m'a semblé très ordinaire, le genre dondon. Mère, asseyez-vous et expliquez-moi... On dirait que vous avez vu un spectre. Qui est Minden, que signifie...

— Minden, répéta Louise lentement, c'est le nom de l'officier allemand qui habita chez nous pendant la guerre, avec un billet de logement. Heinz Minden. Comprends-tu ?

Sophie s'approcha et entoura sa mère de ses bras.

— Je vais la renvoyer. Je dirai que vous n'êtes pas ici.

Faites-moi confiance, je saurai m'en débarrasser.

— Non, Sophie. Elle doit être sa femme, probablement.

(A suivre)

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgener, tél. 55 11 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service
Mercredi 1^{er} et jeudi 2 juin, Magnin, tél. 22 15 79.

D' CLAUDETTE



Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Prati...
Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 027/22 57 16.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures.



AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61
Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny, Réunion tous les vendredis à 20 h. 30.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.
Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamaten, tél. 6 26 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 3 15 18.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37h
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu
Oeufs à la coque
Colin au vin blanc
Pommes vapeur
Crème renversée

Le plat du jour
Colin au vin blanc

Pour six personnes: mettez six tranches de colin dans un plat allant au four, parsemez de deux échalotes hachées et mouillez avec deux grands verres de vin blanc sec.

Conseils pratiques
Petit guide de l'entretien de la fourrure

Oui: l'été, la confier à son fourreur ou à un teinturier spécialisé qui la fera tourner dans un tonneau rempli de sciure imbibée de produits nettoyants.

Votre santé
N'oubliez pas que...

...l'ail est une véritable panacée. Antiseptique puissant, il constitue le remède préventif de bien des maladies.

«A dix-huit ans, on adore tout de suite, à vingt ans on aime, à trente-six on désire, à quarante on réfléchit.» (Paul de Kock)

démangeaisons. En décoction appliquée sur le visage, il unifie le teint.
...le laurier rend digestibles des mets qui ne le sont pas.

Les échos de la mode
Bien habillé

A Rome, on a élu les dix hommes les mieux habillés du monde. C'est tout un programme... La France brille, puisque le président Giscard d'Estaing et le couturier Marc Bohan sont parmi les heureux lauréats.

Amusants: Le collier et le bracelet réalisés avec des dizaines et dizaines de boutons de nacre teinte, enfilés sur un élastique.

La chemise américaine: Il y en a des flots dans les collections du prêt-à-porter pour hommes pour l'été 1977, presque toutes se ressemblent à quelques détails près.

L'amour c'est...



... reconnaître de temps en temps - c'est difficile - que vous avez tort.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved 1976 Los Angeles Times

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: irrégulière.
Dans un marché hésitant, seuls les secteurs du caoutchouc et énergétique ont clôturé sur une note soutenue.
FRANCFORT: en baisse.

BRUXELLES: affaibli.
Dans le sillage de Wall Street, toutes les subdivisions de la bourse néerlandaise ont cédé du terrain.
MILAN: irrégulière.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés (159), dont traités (96), en hausse (11), en baisse (53), inchangés (32), cours payés (220).

Cette première séance de bourse, qui se situe après le long week-end de la Pentecôte, n'a pas montré un visage particulièrement souriant.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country (France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada), Buy rate, Sell rate.

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Item (Lingot, Plaquette 100 g, Vreneli, Napoléon, Souverain Elisabeth, 20 dollars or), Buy rate, Sell rate.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Country/Company, Buy rate, Sell rate (e.g., Suisse 27.5/77, 31.5/77).

Bourses européennes

Table with 3 columns: Country/Company, Buy rate, Sell rate (e.g., Air Liquide F 321.80, 319.1/2).

USA et Canada

Table with 3 columns: Company, Buy rate, Sell rate (e.g., Alcan Alumin. 69 3/4, 69 1/4).

Fonds de placement (hors cote)

Table with 3 columns: Fund Name, Demand, Offre (e.g., America Valor 430, 440).

Bourse de New York

Table with 3 columns: Company, Buy rate, Sell rate (e.g., American Cyanam. 26.5/77, 30.5/77).

Tendance: irrégulière

Table with 3 columns: Company, Buy rate, Sell rate (e.g., Canasec 453, 463).

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Osé et cruel
LES CHAROGNARDS
avec Oliver Read et Candice Bergen

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30
Les Compagnons des Arts présentent
VOLPONE
de Ben Jonson
Location: caisse du Casino, tél. 551460, de
14 à 18 heures et dès 20 heures

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures
PAS DE PROBLÈME
de Georges Lautner avec Miou-Miou, Jean Le-
févre, Annie Duperey
Drôle, drôle!

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir: RELÂCHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
VIRGINITÉ
avec Vittorio Gassman, Ornella Muti

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LE PAYS BLEU
Un film de Jean-Charles Tacchella

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
BUTCH CASSIDY ET LE KID
avec Paul Newman, Robert Redford et Katha-
rine Ross

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELÂCHE
De vendredi à dimanche:
LA SANCTION

FULLY Michel

Ce soir: RELÂCHE
Demain à 20 h. 30 - 16 ans
GATOR
Dès vendredi - 16 ans
UN ÉLÉPHANT ÇA TROMPE ÉNORMÉMENT

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Très drôle! mais strictement pour adultes!
LES VALSEUSES
de Bertrand Blier avec Gérard Depardieu,
Miou-Miou et Patrick Dewaere

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Une petite fille est enlevée...
Une rançon exorbitante est demandée...
À CHACUN SON ENFER
Un film « choc » d'André Cayatte avec Annie
Girardot

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir: RELÂCHE
Dès demain à 20 h. 30 - 16 ans
Ils ont fait ce que vous n'auriez pas osé faire...
SURVIVRE

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

En matinée à 14 h. 30 - Enfants dès 14 ans
Le film le plus célèbre au monde
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le western de l'année!
LA LOI DE LA HAINE
avec Charlton Heston et James Coburn

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Yves Montand éblouissant de drôlerie dans
LE GRAND ESCOGRIFFE
Une comédie de Claude Pinoteau

BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Absolument délirant!
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL
Un ouragan de fou-rire!

à MAGRO *Uvrier:*

Bière Feld-schlösschen
33 cl 24 bout. **13.90**

Chocolat Lindt
assortis 5 x 100 g **5.60**

LOTÉRIE A NUMÉROS

La liste des gains du tirage de la 2^e tranche de la Loterie suisse à numéros du 28 mai est la suivante :

Gagnants	Francs
2 avec 6 num. gagnent	197 975.70
6 avec 5 num.	
+ num. compl.	16 666.65
170 avec 5 num. gagnent	2329.15
8780 avec 4 num. gagnent	45.10
124815 avec 3 num. gagnent	4.—

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE., GENÈVE

Affiliated fund	D	7.98	8.61
Chemical fund	D	6.80	7.43
Technology fund	D	7.14	7.80
Europafonds	DM	28.65	30.10
Unifonds	DM	18.95	20.—
Unirenta	DM	42.80	44.10
Unispecial 1	DM	62.25	65.40
Crossbow fund		4.87	4.76
CSF-Fund		23.60	23.02
Intern. Tech. fund		8.12	7.71



TELEVISION

■ Emissions en noir et blanc

(tv) Suisse romande

17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.50 Présentation des programmes
17.55 Téléjournal
18.00 TV-jeunesse

Le musée des bulles.
Une émission sur l'univers de la bande dessinée présentée par Bernard Pichon.

18.30 Chapi Chapi
18.35 Typhelle et Tourteron

14. Dans le jardin de grand-père
19.00 Un jour, une heure (1)
19.30 Téléjournal

20.00 Un jour, une heure (2)
L'impasse des finances fédérales.
Un dossier de Gaston Nicole et Jean-Marcel Schorderet, avant la votation fédérale du 12 juin

20.05 Jeux sans frontières
Première rencontre mettant en présence les équipes suivantes :

- Alken (Belgique).
- Freienbach (Suisse).
- Ambares (France).
- Beverley (Grande-Bretagne).
- Schliersee (Allemagne).
- Carrara (Italie).
- Dalfens (Pays-Bas).

En Eurovision de Marina di Carrara.
21.25 Plateau libre : Raimon
Chansons contre la peur. Itinéraire d'un chanteur catalan, né en 1940.

22.25 Football
Résumé et reflets filmés du tour final.

22.40 Téléjournal

(tv) Suisse alémanique

17.15 TV-junior
Pour les jeunes de 10 à 12 ans : la vie de château, une émission de M. Schaake et E. Rufer. Présentation : Heidi Abel

18.00 Cours de formation
La cybernétique (8). 18.15 ■ Le comportement social (9)

18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal

19.05 La famille Partridge
Le jour de vérité. Série américaine, avec Shirley Jones

19.35 Point chaud
Les programmes

20.00 Téléjournal
20.20 Cervin face nord
Récit d'une ascension hivernale. Film de M. Schliessler

21.05 Jeux sans frontières
Première rencontre à Marina di Carrara (Italie). Commentaire : Jan Hiermeyer. Voir TV romande. (Reprise le 4.6.)

22.25 Téléjournal. Sports
22.50 Les programmes. Fin

(tv) Suisse italienne

18.00 Pour les enfants. Dessin animé de la série Quaqua : le dindon. Yeux ouverts : 38. Lumières et ombres, par Patrick Dowling et Clive Doig. Vicky, le Viking : le chef a toujours raison

18.55 Rencontres. Faits et personnages de notre temps : Felix Labhardt. La dépression nerveuse et le malaise de la civilisation

19.30 Téléjournal
19.45 Arguments. Faits et opinions d'actualité par Silvano Toppi

20.45 Téléjournal
21.00 Jeux sans frontières. En Eurovision de Marina di Carrara, avec la participation, pour la Suisse, de Freienbach (SZ)

22.15 Médecine d'aujourd'hui. Emission réalisée en collaboration avec l'Ordre des médecins du Tessin : le cancer. La prévention

23.15 Mercredi-sports
23.25 Téléjournal. Fin

(tv) France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

11.15 Réponse à tout
11.30 Les Tifins
11.33 Midi première
12.00 TF1 actualités
12.35 Les visiteurs du mercredi. 12.38 Brok et Chnok. 12.48 Le coin des 6-10.

12.50 Les Harlem Globe-Trotters. 13.12 La boîte à idées. 13.18 Délic. 13.40 La vie en toi. 13.45 Entre nous 6-10. 13.53 Chanson. 13.56 Jacques Trémolin raconte des histoires d'animaux. 14.05 Mister Magoo. 14.30 Le club des 10-15. 14.31 Pop. 14.33 Voyage dans le siècle. 14.46 Le jeu du dictionnaire. 14.52 Chanson. 14.55 Entre nous 10-15. 15.00 Vive le sport. 15.15 Boîte à idées. 15.22 Point chaud. 15.37 Jacques Trémolin raconte une anecdote historique. 15.44 Chanson. 15.47 Les trucs de la BD. 15.55 La parade des dessins animés. 16.15 Les infos. 16.35 Le prince noir (24)

17.00 A la bonne heure
17.35 Gédéon
17.40 L'île aux enfants
18.00 Les Tifins
18.03 Bonsoir, chef !
18.15 Lecas Lucas
18.20 Actualités régionales
18.43 Une minute pour les femmes
18.47 Eh bien raconte
19.03 TF1 actualités
19.30 L'inspecteur mène l'enquête. Le sadi-
que des autoroutes

20.00 Pleine page
22.10 TF1 actualités

(tv) Antenne 2

12.35 Magazine régional
12.50 Mercredi animé
13.03 Aujourd'hui madame
14.05 Flipper le dauphin. 8. Les jeunes dé-
tectives
Ma sorcière bien-aimée. 8. Le dédou-
blement

14.55 Un sur cinq
17.35 Astronut
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 La tirelire
19.00 Journal de l'A2
19.32 Capitaine et rois (8)
20.30 Magazine question de temps
22.30 Journal de l'A2

(tv) France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

17.45 FR3 jeunesse
18.05 La télévision régionale. Une façon de vivre
18.20 Actualités régionales
18.40 Tribune libre. Les radicaux de gauche

18.55 FR3 actualités
19.00 Les jeux
19.30 Entre toutes les femmes. Un film de Maurice Cazeneuve. Avec : Pascale Audret, Bernard Tiphaine, Olivier Patin, Henri Serre, etc. (2^e diffusion)

21.25 FR3 actualités

tv Notre sélection du jour

Ce soir mercredi à 20 h. 05
Jeux sans frontières

Coproduction de sept organismes européens de télévision, « Jeux sans frontières » va fournir une nouvelle fois le prétexte à une série de huit émissions. Celles-ci seront diffusées à 20 h. 05 sur la chaîne romande, soit une heure plus tôt que l'an dernier de manière à concilier le direct de l'Eurovision avec une bonne heure d'écoute pour les pays ayant adopté l'horaire d'été. Alors que l'on travaille déjà avec acharnement, à Carouge, à la rencontre suisse du 29 juin, la première épreuve se déroulera à Marina di Carrara, en Italie, sur le thème: « Les dieux, les titans, les héros et les hommes ». Voilà une énumération qui fera tiquer ceux qui taxent de démagogie ces joutes tenant à la fois du sport et du cirque. Avouons que, tout compte fait, elles suscitent finalement des passions moins troubles et moins exacerbées que certaines manifestations sportives. Lors de cette première rencontre, la Suisse sera représentée par l'équipe schwytzoise de Freienbach. (R)



Mercredi 1^{er} juin à 18 heures, «TV-jeunesse»: Le musée des bulles. Aujourd'hui: Dany, le dessinateur d'Olivier Rameau.



RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55

6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.25 Memento des spectacles et des concerts

8.40 Microscope
9.05 La puce à l'oreille
10.05 Fonds de terroir
12.05 Le coup de midi
Les uns, les autres

12.30 Le journal de midi
Edition principale
13.30 Les nouveautés du disque
14.05 Des ronds dans l'eau
16.15 Un conte de Saki :
Traitement de choc

17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.05 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique

19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Médecine et santé
20.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre :
Contre la pollution du français

9.20 Imitation musicale
9.45 Les rencontres
d'Hector Cartigny

10.15 Radioscolaire : Les papillons
10.45 L'écologie des années 2000
11.00 Musiciens suisses
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
16.00 Suisse-musique
17.00 Rhythm'n pop
17.30 Jazz contact
18.00 Informations
18.05 Redilemele
18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera

19.30 Novitads
19.40 Europe-jazz
20.00 Informations
20.05 La Suisse à la rencontre de l'Europe
20.30 Les concerts de Genève
L'Orchestre de la Suisse romande
22.30 Marchands d'images
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

6.05 Espresso. 9.05 Frais du four. 10.00 Pot-au-feu. 11.05 Mélodies populaires. 11.55 Informations pour les consommateurs. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Liszt, Wagner et Raff. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Orch. récréatif de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. 19.40 Informations pour les consommateurs. 20.05 Conseils pour juin. 21.00 Sport. 22.20-24.00 Musique-box.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30. 6.00 Musique et inf. 9.00 Radio-matin. 12.00 Inf. de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.50 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Orch. de la RSI. Pages de Verdi, Mascagni et Puccini. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Guide pratique de langue italienne. 20.05 Misty. 21.00 Chronique sportive d'actualité. 22.40 Discothèque des jeunes. 23.55-24.00 Nocturne musical.

météo

Une petite bise...

Prévision pour aujourd'hui : Beau temps, nuageux l'après-midi en montagne et dans l'est du pays. La température sera comprise entre 8 et 12 degrés cette nuit, entre 19 et 23 cet après-midi. L'isotherme de zéro est situé vers 2500 m. Bise sur le Plateau.

Evolution pour jeudi et vendredi : peu de changement, risque d'averses cependant, dans l'est du pays.

A Sion hier : peu nuageux, 10 degrés. Ailleurs en Suisse : 13 à Locarno, 8 à Genève et Bâle, 10 à Zurich.

L'agence «UNA» enquête



Rip Kirby
ILS ONT L'AIR DE S'AMUSER FOLLEMENT, ET MOI JE SUIS ENFERMÉE DANS CE GARDE-MANGER...



Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**

Nous engageons pour notre rayon
photo - radio-TV - disques

1 vendeur expérimenté

possédant une bonne formation technique
(évent. technicien en radio-TV s'intéressant à la
vente).

Les personnes possédant les qualifications re-
quises et aimant les responsabilités, peuvent
faire leurs offres de service.

Nous offrons une ambiance de travail très sym-
pathique, un salaire intéressant (13 fois par an),
d'excellentes prestations sociales et des réductions
sur tous vos achats dans notre chaîne de
grands magasins - la plus importante de Suisse.

Offres manuscrites à la direction.



Sion

Institution pour enfants
région lausannoise
cherche

**veilleuse de nuit
secrétaire-comptable
(homme) à temps partiel**

Veillez adresser vos offres sous chiffre
PU 45429 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Jeune femme indépendante
et dynamique

cherche gérance

dans la région sédunoise de préférence
(boutique, commerce, évent. café).

Date de reprise à convenir.

Offre détaillée sous chiffre P 36-425449
à Publicitas, 1951 Sion.

Offre d'emploi pour

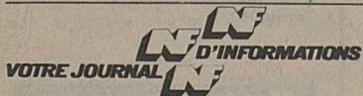
éducatrices et éducateurs

Postes d'externes; diplôme de l'EESP ou
titre équivalent demandé.

Possibilité de formation en cours d'emploi
après réussite de l'examen de présélec-
tion.

Prière d'adresser offres avec curriculum
vitae et photocopies de certificats à
Ecole de Mémise, 1095 Lutry.
Tél. 021/29 94 75

22-45431



la Source

engage, pour son magasin Discount
Combi de **Saint-Maurice**

une gérante-vendeuse

avec bonne connaissance de l'alimenta-
tion.

Prière de vous annoncer en retournant le
talon ci-dessous, dûment rempli, à l'ad-
ministration La Source, rue de la Dent-
Blanche, 1950 Sion.

Nom :
Prénom :
Date naiss. :
Etat civil :
Occupat. act. :
Libre dès le :
Adresse :
No de tél. : 36-5812

Grand garage de la région de
Lausanne cherche

**mécanicien
auto**

Travail sur toutes marques.
Très bon salaire.

Faire offres avec curriculum
vitae sous chiffre PC 901483
à Publicitas, 1002 Lausanne.

**Freshcount-PAM
Verbier**
cherche

**vendeuse
pour les mois de juillet et août
et dès le 1er septembre
auxiliaire**

Tél. 026/7 43 21 ou
Centrale PAM, 027/22 91 33
36-7407

**Vos
annonces :**



027/21 21 11

Café-restaurant Le Français, Sion,
cherche

filles/garçons de buffet
avec expérience.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/22 50 98 36-25421

On cherche

vendeuse

Entrée immédiate.
Congé samedi après-midi et diman-
che, éventuellement logée.

Faire offres à: **Pâtisserie Muller,
Georgette 4, Lausanne**
Tél. 021/22 90 17 22-45303

Montreux, je cherche jeune

**coiffeur(se) pour messieurs
ou mixte**

Faire offres avec prétentions de
salaire au 021/62 24 29
de 19 à 20 h. 22-45320

Entreprise de maçonnerie du can-
ton de Neuchâtel cherche

**ouvriers maçons
et manœuvres**

Logements disponibles.

Tél. 038/61 16 57 28-20676

Maillard Coiffure, Crans-Sierre
cherche

coiffeuse-manucure
pour dames ou mixte.

Place stable.

Faire offres avec références ou se
présenter, tél. 027/41 22 62.
36-24944

VéGé

PLUS DE
200 MAGASINS
A VOTRE SERVICE
DANS TOUT LE VALAIS



**Cafésoir
Mercure**

sans caféine
grains
250 g

6.30



Kressi

Vinaigre
aux herbes
1 litre

1.65



Bricotti

Biscuits

200 g 2.50

1.70



Binaca fluor

Dentifrice

80 g

2.20



**Sirop de
framboise**

Héro

bout. 7/10

3.30



Ambra Magic

Paquet
économique

1,420 kg

7.50



Rôti haché

Roco

310 g 2.95

2.25



Via jumbo

5 kg

14.90

Importante entreprise vaudoise désire s'adjoindre les
services d'une

secrétaire

de langue maternelle française avec de très bonnes
connaissances de l'anglais.

Le poste offert permet à une candidate d'exercer une activité très
variée et autonome dans un domaine permettant d'intéressantes
possibilités de contacts. L'ambiance de travail est jeune et
agréable.

L'âge idéal devrait se situer entre 25 et 35 ans, une bonne présen-
tation étant également requise.

Nous attendons volontiers vos offres, accompagnées des docu-
ments usuels avec photo, sous chiffre PO 901493 à Publicitas,
1002 Lausanne.

La Fonte électrique SA

Bex, tél. 025/5 22 18

cherche

un électricien

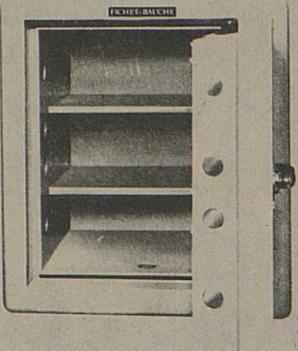
avec quelques années de pratique, pour
l'atelier d'entretien.

Entrée immédiate ou à convenir.

22-3565

SCHMID & DIRREN SA

Coffre-fort
de toute dimension
pour privé, commerce ou banque



SCHMID & DIRREN SA
MEUBLES ET MACHINES
DE BUREAU

MARTIGNY

Rue de la Poste - Tél. 026/2 27 06

Agences **FIAT** et **BMW**

Tél. 026/2 10 28 - Téléx 38 172

Exposition permanente de voitures neuves et d'occasion à la station AGIP, route du Grand-Saint-Bernard à Martigny-Croix.

Audi 60 L	24.10.69	68 000 km
Fiat 124 Sp.	12.05.71	60 000 km
Ducati 750, 2 pl. démar. électr.	24.05.74	1 600 km
Fiat 124 Special	30.06.69	81 000 km
Fiat 124 familiale	10.03.74	55 000 km
Fiat 127	23.09.74	47 200 km
Fiat 128 Special	10.01.75	29 000 km
Fiat 132 1600	06.01.75	20 000 km
Fiat 238 bus 12 pl.	29.08.75	25 000 km
Innocenti Mini Cooper 1300	20.06.73	62 000 km
Peugeot 204	01.04.71	65 000 km
Peugeot 504	14.04.70	85 000 km
Renault 12 TL	17.02.75	63 000 km
VW 1300	25.05.67	79 000 km
Lancia Beta Coupé 1800	03.03.75	moteur neuf 41 000 km
Fiat 124 Special	16.08.72	72 000 km

Véhicules expertisés, entièrement contrôlés et vendus avec garantie écrite.
Grandes facilités de paiement
Leasing avantageux

Bruchez & Matter S.A.
Garage City, rue du Simplon 32 B
MARTIGNY
Tél. 026/2 10 28

36-2809

Prêts
sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No

NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour

Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!

estival, pratique et attrayant

T-shirt pur coton
fond blanc
avec motif «Amerika»
Gr. 104-128 6.95
Gr. 140-164 7.95

Short
pur coton denim indigo
marine
Gr. 104-128 8.95
Gr. 140-176 9.95

Chemisier
pur jersey-coton
orange, bleu, vert
Gr. 104-128 6.95
Gr. 140-164 7.95

Jupe jeans
pur coton
bleu
Gr. 104-128 11.95
Gr. 140-164 13.95



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.89



ÉCURIE 13 ÉTOILES - VALAIS

organise **son 7^e slalom automobile**

ouvert aux licenciés et non licenciés dimanche 5 juin dès 8 heures sur la place des Casernes, Sion

Renseignements pour inscription: tél. 027/22 11 15

Prix des places Fr. 6.-, enfants dès 8 ans et militaires Fr. 3.-



REGARDEZ
à deux sous près





SUR NOS ECRANS par Hermann Pellegrini



LE PAYS BLEU

de Jean-Charles Tacchella

Les mineurs du Nord de la France « font bleu » lorsque, quittant leurs galeries, ils se gorgent de soleil et d'oxygène. Le même besoin pousse les Parisiens vers la campagne, à la recherche du « pays bleu », d'un coin tranquille. Ils sont entichés d'écologie, de naturisme. Ils rêvent d'une vie pastorale, d'un

La souris des villes et le rat des champs !

Les autres personnages, nous les découvrons vraiment à l'occasion d'une fête offerte par Louise à tous les habitants d'un village du Vaucluse. Une fête à la bonne franquette, « pour faire connaissance ». Quelque cinquante invités se rencontrent, s'apprécient, sympathisent. Les

n'accuse personne, ni n'acquiesce personne. Sa galerie de portraits ne manque pas de saveur : Zoë, ancienne trapéziste parle aux arbres; Manon applaudit le lever du soleil; Moïse, le barbu, pousse la sérénade sous les balcons; des libraires essayent de faire leur pain; un auteur de romans policiers découvre la « vertu » de la paresse; Fernand se tue parce qu'il ne veut pas être le treizième à quitter le pays; ça porte malheur...

La peinture de ces caractères typés s'accompagne de remarques pertinentes sur les problèmes du jour, les contradictions vécues par nos contemporains. Entre un déjeuner sur l'herbe et les virées flâneuses, Tacchella glisse des notations cocasses ou sérieuses. Sous la bonhomie du Méridional, il nous fait découvrir une angoisse que nous ne soupçonnions pas.

L'équilibre d'un tel film est fragile. *Le pays bleu* ne repose pas sur un véritable scénario. Son auteur juxtapose des tableaux. La réalisation mise plus sur l'euphorie que sur la rigueur. Les comédiens agissent librement. L'abondance des personnages ne permet pas certains approfondissements psychologiques, qu'on trouvait par exemple dans les films de Pagnol. A un moment donné, Louis (Brigitte Fossey) dit à son soupirant : « Vous



Le pays bleu, une vision idyllique des êtres et de leur environnement.



Brigitte Fossey, la souris des villes

cabanon dans les vignes ou les oliviers. Les paysans, eux, quittent leurs terres, qui ne les nourrissent plus, opèrent de difficiles conversions ou vont travailler dans les métropoles surpeuplées. *Le pays bleu* raconte ironiquement quelques péripéties de cette double migration.

Le récit s'articule autour de deux personnages principaux : Louise, une jeune infirmière représente les citadins et Mathias, les natifs du cru. Elle s'est séparée de tout pour connaître une autre vie, un bonheur différent. Ne voulant plus faire le paysan comme ses parents, il est devenu livreur de fruits et légumes.

rapports jusqu'alors tièdes se transforment et, pour la première fois, citadins et paysans fraternisent. Louise et Mathias se rapprochent, mais ne s'engagent pas trop, désireux de préserver leur liberté - « Tu aimes vivre seul, dit Louise. Moi aussi, ça tombe bien. » La fête se poursuit au cours d'un voyage surprise sur la Côte.

Sans perdre de vue le couple principal, Jean-Charles Tacchella tourne autour des membres de la petite communauté qu'il décrit savoureusement. « Je les regarde vivre, un point c'est tout », a dit l'auteur de *Cousin, cousine* qui aime citer Tchekhov « Je

croquez qu'un jour j'aurai l'air d'une vraie paysanne ? », alors qu'elle arbore une tenue très citadine. Non, est-on tenté de répondre, parce que ce personnage, comme presque tous les autres, semble en représentation. Une vision trop idyllique des êtres et de leur environnement nuit à l'authenticité du film.

Enfin, l'amour de la vie qu'exprime *Le pays bleu* reste au niveau des plaisirs immédiats. L'épicurisme souriant de Tacchella exclut, semble-t-il, les aspirations spirituelles et propose un amoralisme caractéristique des mœurs d'aujourd'hui.

Sion, cinéma Capitole

OH! AMERICA

de Michel Parbot

Au début de ce reportage, une phrase annonce son contenu : « Est-ce dans son art d'apprendre qu'une nation révèle son âme ? » Michel Parbot, globe-trotter de la télévision française ne répond pas d'une façon satisfaisante à cette question. En filmant les cours les plus spécialisés et les plus insolites donnés aux Etats-Unis, il nous offre un catalogue qui pique notre curiosité, provoque notre effarement, mais il n'explique pas le pourquoi de tous ces apprentissages.

Qu'est-ce qui pousse les Américains à apprendre le rodéo sur taureau électronique, les danses orientales, l'art du boniment télévisé, le strip-tease, la préparation du hamburger, la relaxation, les palpations collectives, la parade écossaise ? Pourquoi cherchent-ils à devenir commissaires-priseurs, sorciers, clowns ou prédicateurs ventriloques ?

L'absence d'une explication cohérente laisse le spectateur sur sa faim, malgré la qualité des documents, l'habileté du montage et les images insolites captées par une caméra portée très souple et qui va toujours à l'essentiel.

Martigny, Etoile; Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai.



Oh ! Amérique : apprendre le rodéo sur un taureau électronique

Vous pouvez aussi aller voir...

**** LA BATAILLE DE MIDWAY**

Une vision documentaire et spectaculaire d'un important combat de la Dernière Guerre mondiale (Sierre, Casino)

*** VIRGINITÉ**

Franco Rossi a tourné cette comédie de mœurs pour offrir à Vittorio Gassman une occasion de cabotiner et il ne s'en prive pas... (Sion, Arlequin)

**** A CHACUN SON ENFER**

L'exploitation du fait divers est une spécialité d'André Cayatte. Ici, il nous présente l'enlèvement et le meurtre d'un enfant. Mais, peut-on, pour dépeindre l'horreur d'un crime affreux, se laisser aller à l'horreur, susciter la curiosité malsaine, exploiter uniquement la sensation et même se rabattre sur la tragédie oedipienne ?

- * à voir éventuellement
- ** à voir
- *** à ne pas manquer

Hermann Pellegrini

CANNES 1977: LES VAINQUEURS

Grand Prix du Festival:

Padre Padrone

de Paolo et Vittorio Taviani

Il y a quelques semaines, j'ai longuement présenté *Allonsanfan* des frères Taviani. Ce très grand film, dont le thème est la crise de la foi révolutionnaire, demeure de bout en bout un spectacle fortement enraciné dans une tradition artistique nationale. Malgré ses implications politiques, il échappe à tout dogmatisme et plaide en faveur de la lucidité historique.

Padre et Padrone est l'histoire authentique d'un berger sarde analphabète devenu un linguiste réputé. Ce récit scrupuleux présente, dans un style lyrique, l'importance du langage véhiculé d'une identité nationale. Gavino Ledda, le héros du film, commente lui-même l'itinéraire qui l'a conduit des montagnes de Sardaigne à l'université. Ce prix mérité révélera peut-être au grand public deux réalisateurs exceptionnels qui donnent à leurs œuvres une forme musicale séduisante.



Padre Padrone, Grand Prix du Festival de Cannes 1977

Prix spécial de la première œuvre:

Duellistes

de Ridley Scott

Durant les guerres napoléoniennes, deux duellistes passent leur temps à se provoquer, au mépris des règles qui interdisent le duel. Le jeune réalisateur anglais Ridley Scott marche sur les traces de Stanley Kubrick (*Barry Lyndon*). Le film a été presque entièrement tourné dans la région de Sarlat, en Périgord. Sa vraisemblance historique a frappé tous les critiques.

Le Prix d'interprétation féminine a été décerné à Shelley Duvall l'une des *Trois femmes* du film de Robert Altman et à l'actrice québécoise Monique Mercure (*J. A. Martin, photographe*).



Duellistes, prix spécial de la première œuvre



Fernando Rey, prix d'interprétation masculine et Geraldine Chaplin dans *Elisa, vida mia*.



Shelley Duvall, prix d'interprétation féminine

Vente aux enchères

Grill Room
PALAIS DE BEAULIEU
Lausanne

JEUDI 2 JUIN
De 9 h. précises
et dès 14 h. 15

VISITE
mercredi 1^{er} juin
de 16 à 19 heures

Les soussignés vendront, pour cause de successions

Importante collection de meubles d'époque, anciens de style

Armoires, commodes, secrétaires à battants, tables à écrire, demi-lune, rustique, guéridons. Coffres polychrome, semainiers, jardinière, fauteuils, chaises, banc, etc. Régence - Ls XIII - Ls XV - Directoire - Ls-Philippe - Napoléon III, etc.

Salon complet Napoléon III
Peintures, aquarelles, dessins gravures, écoles espagnole, hollandaise, italienne, suisse signées et attribuées à Brunner, Curtat, Courvoisier, Henin, van der Meer, Louis Soutter, etc.

Grande peinture par Jean Le Coultre, 390 x 206
Miniatures

Pendule neuchâteloise
Paravent Coromandel
BibLOTS

Chine - Japon - Wedgwood - étain - argenterie - cristallerie

Microscopes

Armes: épée, revolvers
Lumières
Tapisserie
Beaux tapis d'Orient anciens et modernes
Tapis de Pékin bleu et quantité d'objets trop long à détailler.

Chargée de la vente
GALERIE POTTERAT
Ch. Grisoni
commissaire-priseur
Av. du Théâtre 8, Lausanne

Conditions de vente: adjudication à tout prix sauf quelques articles à prix minima.
Vente sans garantie.
Echute 2%

2 studios meublés

à louer à Martigny.

Tél. 026/2 32 23

36-4646

A vendre à Chippis.

très bel appartement
3 1/2 pièces
avec garage. Fr. 95 000.-

Pour traiter:

s.s.g.i. jed Kramer s.a
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.228577

Le meilleur choix à

MIGROS * VALAIS

Notre ACTION DE GENISSE du 1^{er} au 4.06

Ragoût 1/2 kg **5.50** ~~6.50~~
Bouilli, côte plate 1/2 kg **4.50** ~~5.50~~
Bouilli, prin gras 1/2 kg **4.-** ~~5.-~~

Action
dès le 1^{er} juin



Jambon toast 100g **1.40**
~~1.55~~

DANS NOS POISSONNERIES
DE SION, SIERRE, BRIGUE

Colin norvégien frais
s/tête

1/2 kg
4.-
~~5.-~~

Offre spéciale
du 1^{er} au 4.06

Oranges de JAFFA
sac de 2 1/2 kg

kg
1.30

Offre spéciale
du 1^{er} au 4.06

Roulade au citron
370g

2.60
~~3.-~~

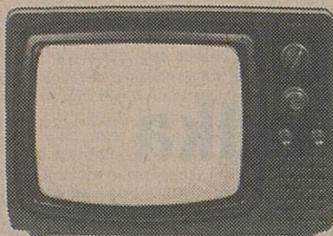
Multipack
du 1^{er} au 7.06

Jus de poires "Pera"
2 litres

1.60
+ dépôt
~~2.-~~

VOTRE DEUXIEME POSTE TV!

Dans nos magasins de Monthey, Martigny, Sion, Siere, Viège, Brigue

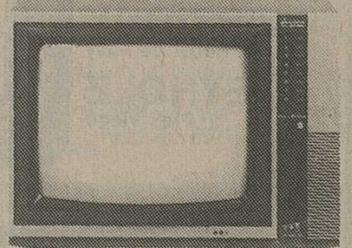


HITACHI P 20
Téléviseur noir blanc
- Ecran 31 cm
- Entièrement transistorisé
- Possibilité de brancher sur batterie 12 V
- Antenne télescopique incorporée
- Prise pour écouteur
- 6,8 kg (blanc ou orange)

290.-

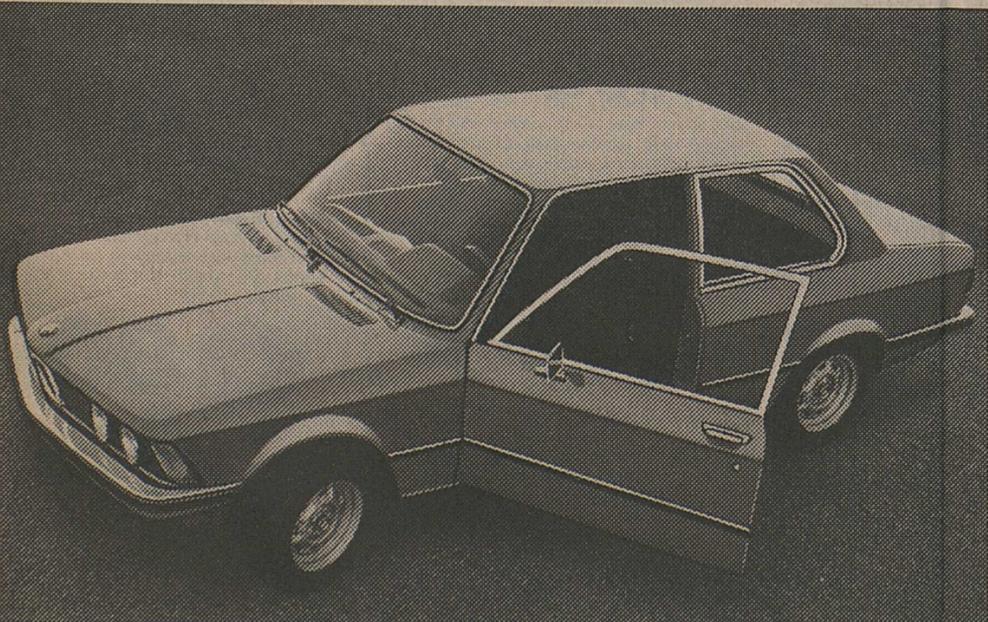
MITSUBISHI
Téléviseur couleurs
- Ecran 46 cm
- 8 programmes
- Tube image in line
- Entièrement transistorisé
- Prise pour enregistreur

990.-



Service après-vente assuré par nos spécialistes

Garantie tube image 3 ANS



BMW 320/320i et le côté sportif

Pour BMW, une voiture sportive doit offrir non seulement de hautes performances, mais encore, une tenue de route, une stabilité directionnelle et une précision de guidage correspondantes. Bref, la sécurité.
BMW 320 fr. 18330.-
Garantie: 1 an, kilométrage illimité. Protection antirouille Tectyl, garantie 6 ans.



BMW - plaisir de conduire

BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf

Le caractère sportif d'une automobile est devenu un argument de vente. BMW ne construit pas une voiture sportive en équipant d'un moteur un peu plus puissant une carrosserie peinte d'une couleur qui fait sport. A la base de toute BMW, il y a la même conception qui repose sur une harmonie parfaite de tous les éléments de l'ensemble châssis-suspension, du groupe propulseur et de la carrosserie.

BRUCHEZ & MATTER SA
Garage CITY, 32B, rue du Simplon
Tél. 026/2 10 28
Martigny

RM232770

**LORENZ
SPORTS**

Sion



Stade de Tourbillon

Mercredi 1^{er} juin à 20 h. 15

Match de championnat de ligue nationale A

SION - WINTERTHOUR

Dès 17 h. 45: match d'ouverture

Finale valaisanne de la coupe semaine sportive juniors

Vente des billets: kiosque Defabiani, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.

Location: tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30 - Tél. 027/22 42 50

Les billets, réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match, seront mis en vente.

Aux portes de la tranquillité!

Si samedi dernier le FC Sion s'est imposé à Bellinzone cela signifie qu'il se porte bien moralement. Surtout si l'on tient compte que ce succès a été acquis sans Djordjic, et même si l'on admet que l'équipe de Maurer s'apparente plus à la valeur de la LNB qu'à celle d'une formation de l'élite du football suisse.

Pour les Sédunois, les rêves de grandeur n'ont pas cours, ni dans l'immédiat ni dans le prolongement de la future saison. Les problèmes financiers génèrent comme par le passé tout projet ambitieux puisque l'impératif de vente reste plus fort que celui de l'achat.

Une situation qui paraît incompatible avec le maintien en LNA. Cependant tant que l'on découvrira au pied de Valère et Tourbillon des talents et de la générosité dans la lignée des In-Albon, Perrier, Fussen, Coutaz, Balet ou Sarrasin, encadrés par les anciens, l'espoir subsistera.

L'équipe de Szabo s'applique une fois de plus à réaliser ce maintien parmi l'élite du pays. Au prix de trois victoires sur cinq matches dans ce tour contre la relégation le FC Sion prouve qu'il n'a rien d'un moribond, ni d'un condamné.

Ce soir les Sédunois s'attaquent au second tour de cette phase finale en recevant Winterthour. Cette rencontre marquera en principe la fin des tourments. Pour autant bien sûr que les joueurs de Szabo effacent le souvenir de la défaite subie à

la Schuetzenwiese (1-0) et qu'ils battent les Zurichois.

Un nouveau succès placerait les Valaisans aux portes de la tranquillité puisque Winterthour serait relégué à huit points.

Sans Djordjic et Isoz

Sion s'est imposé à Bellinzone sans Djordjic. L'entraîneur Szabo ne voit pas la nécessité de faire appel au Yougoslave pour affronter Winterthour.

Le responsable sédunois gardera également comme remplaçant Isoz qui a besoin de souffler un peu et qui en plus souffre de son nerf sciatique. Il sera remplacé par Fussen qui s'était fort bien comporté en seconde mi-temps au Tessin aux côtés de l'excellent Perrier.

Les équipes annoncées

Sion: Donzé; Trincherio; In-Albon, Coutaz, Dayen; Fussen, Perrier, Lopez; Sarrasin, Vergères, Luisier.

Remplaçants: Papilloud, Moix, Isoz et Djordjic.

Winterthour: Deck; Munch; Haeni, Bollmann, Fehr; Krolo, Wanner, Wehrli; Schweizer, Thygesen, Weber.

Remplaçants: Peter Meier, Ackeret, Gurtner, Rolf Meier. **J.M.**



Sion n'a pas réussi à la Schuetzenwiese au match aller à battre Winterthour. Ce soir Sarrasin (qui tente le tir face à Deck malgré Bollmann) et les coéquipiers peuvent s'imposer.

SION
Sous-Gare
MARTIGNY
Route de Fully
EYHOLZ
Près Viège



c'est
moins cher

Incarom

800 g

9.95

Huile Saïs

litre

4.35

**Chocolat Cailler
noisettes**

3 x 100 g

3.25

Bananes

kilo

1.60

Vodka

Smirnoff

bout.
7/10

23.90

Omo

10 kg

26.90

Arrosoir

en plastique

12 l

4.80

A notre boucherie

Rôti de porc

épaule

kilo

9.80

FOOTBALL

Ce soir en LNA

POUR LE TITRE

20.00 : Grasshopper - Zurich
20.15 : NE/Xamax - Bâle
20.30 : Servette - Young Boys

CLASSEMENT

1. Bâle	5	3	1	11-10	24	(17)
2. Servette	5	2	1	5- 5	23	(18)
3. Zurich	5	1	3	7-12	19	(16)
4. Grasshopper	5	3	1	10- 2	18	(11)
5. Neuchâtel X.	5	2	- 3	6- 7	18	(14)
6. Young Boys	5	2	- 3	8-11	17	(13)

(Entre parenthèses, les points récoltés dans le tour de qualification).

CONTRE LA RELÉGATION

20.15 : Sion - Winterthur
20.30 : Bellinzona - Saint-Gall
20.30 : Lausanne - Chênois

CLASSEMENT

1. Lausanne	5	4	1	- 13-	3	20	(11)	
2. Chênois	5	2	2	1	7-	3	16	(10)
3. Sion	5	3	- 2	9-	7	15	(9)	
4. Saint-Gall	5	1	2	2	10-	8	12	(8)
5. Winterthur	5	2	1	2	5-	7	9	(4)
6. Bellinzona	5	-	- 5	3-	19	4	(4)	

● Le comité de 1^{re} ligue a décidé de qualifier les équipes suivantes pour la prochaine édition de la coupe de la ligue :

Aurore Bienne, Coire, Frauenfeld et Stade Nyonnais.

D'autre part, contrairement à ce qui a été annoncé, la première journée du prochain championnat de 1^{re} ligue aura lieu le 28 août, un tour de coupe de Suisse étant fixé au 21 août.

Kudi Mueller sur la liste des transferts

L'international servettien Kudi Mueller, auteur du but suisse contre la Tchécoslovaquie à Bâle, figure sur la troisième liste des transferts publiée par la ligue nationale. Cette liste comprend les noms suivants :

CS Chênois : Claude Detruche, Ali Manai, Serge Ribordy. - Grasshopper : Jean-François Antenen. - Servette : Frantz Barriquand, Daniel Conus, Kudi Mueller, Luis-José Zapico. - Sion : Xavier Allégroz. - Young Boys : Alex Gebhart.

LIGUE NATIONALE B

Aarau : Janos Dikk, Heinz-Joachim Dries, Helmut Hauser, Urban Joseph, Walter Lustenberger, Urs Peterhans, Fritz Siegrist. - Fribourg : Peter Haering, René Limat, Jean-Jacques Métrailer. - Lugano : Helmut Degen, Angelo Elia, Pier-Marino Lanfranconi, Gerhard Lusenti, Sandro Rovelli, Gian-Pietro Zappa. - Lucerne : Ignaz Good. - Vevey : Luis Garcia, René Hug, Rolf Kramer. - Young Fellows : Urs Ruprecht. - Bienne : Charles Châtelain, Markus Gobet, Thomas Weber.

Les craintes de Don Revie

Don Revie, directeur technique de l'équipe d'Angleterre, craint que le transfert probable de Kevin Keegan au SV Hambourg ne soit le signal d'un exode des membres de la sélection nationale. Il estime que huit à dix d'entre eux pourraient rejoindre l'attaquant de Liverpool sur le continent. « C'est toujours la même histoire dans ce pays, celle des impôts. Si Liverpool pouvait assurer à Keegan la même rémunération que Hambourg et si les impôts en Grande-Bretagne n'étaient pas aussi lourds, je suis sûr qu'il ne s'exilerait pas ».

Toutefois, Revie pense que ses joueurs pourraient tirer profit sur le plan technique de leur séjour dans les clubs du continent ou, à son avis, le marquage est plus serré.

Toshack à l'hôpital

L'attaquant gallois de Liverpool John Toshack, qui n'a pas disputé les 18 derniers matches de la saison de son équipe, est entré en clinique. Il subira une opération au tendon d'Achille.

John Toshack espère être rétabli pour la reprise de l'entraînement, fixée à Liverpool le 12 juillet prochain.

Le tournoi du FC Tourtemagne

Le week-end prochain, le FC Tourtemagne organise son 3^e tournoi annuel à six joueurs.

Ce tournoi est ouvert aux catégories dames, actifs, juniors et écoliers. Les inscriptions peuvent se faire par téléphone au (028) 6 81 01 (interne 52) auprès de M. Grichting. Dernier délai : jeudi 2 juin à 18 heures.

Keegan à Hambourg : signature vendredi

Le contrat entre le SV Hambourg et l'attaquant de Liverpool, Kevin Keegan, sera signé vendredi. Le manager du club hanséatique a déclaré hier que le contrat devait d'abord être traduit en anglais, ajoutant que l'accord avait été réalisé, hier, par téléphone, avec le secrétaire général de Liverpool, Peter Robinson.

● VERONA. - Match d'entraînement : Equipe nationale d'Italie - Feyenoord Rotterdam 3-1 (0-0).

Giro: Bortolotto victorieux avant le jour de repos

Les coureurs du 60^e Tour d'Italie ont bien mérité le jour de repos qui leur sera accordé mercredi. Le seul de toute l'épreuve. En attendant ce répit officiel, le peloton avait à couvrir les 198 km l'amenant à Santa Margherita Ligure où Claudio Bortolotto, un équipier de Francesco Moser, s'est imposé en solitaire.

Cette action n'a pas remis en question l'ordonnance du classement général. Elle a pris naissance au 140^e kilomètre. Bortolotto s'échappa en compagnie de l'Espagnol Pozo qui, lui, fut rejoint à 7 km de l'arrivée. Les deux hommes s'assurèrent au cours de leur offensive une avance maximum de 2'15.

Cette étape n'a pas été de tout repos pour le leader. Elle proposait plusieurs ascensions dans les monts Apennins, et en particulier le Valico di Monte Tomareo, à 1489 m d'altitude. Moser et les favoris furent ainsi la cible d'attaques, surtout de la part des Espagnols qui jetèrent leur dévolu sur les deux grands prix de la montagne. Mais le porteur du maillot rose s'est vaillamment défendu et, en fait, jamais les Espagnols ne purent le mettre réellement en danger.

C'est sans doute pour prévenir toute surprise que Moser détacha à l'avant son équipier Bortolotto. Celui-ci démarra dans la montée de Forcella, troisième côte de la journée, entraînant Pozo avec lui.

Parmi les attaquants, on a trouvé Baronchelli que Moser a facilement contrôlé alors que Fernandez-Ovies, le leader des grimpeurs de ce Tour d'Italie qui n'a pas encore affronté la haute montagne, a voulu justifier son titre. Dans les deux cols du jour il a glané ainsi des points précieux mais il a à chaque fois été repris dans les descentes.

Classement de la 11^e étape, Salsomaggiore-Santa Margherita Ligure, 198 km :
1. Claudio Bortolotto (It) 5 h. 27'07 (moyenne 36,313 km/h). 2. Enrico Paolini (It) à 1'05.
3. Wilmo Francioni (It) même temps. 4. Francesco Moser (It) à 1'22. 5. Pierino Gavazzi (It).
6. Miguel Maria Lasa (Esp). 7. Luciano Borgognoni (It). 8. Felice Gimondi (It). 9. Michel

Bernard Hinault bat les favoris au Dauphiné libéré et devient leader

Révélation de la saison, Bernard Hinault a pris en main le critérium du Dauphiné libéré en remportant au sprint la 1^{re} étape. Le jeune coureur de Cyrille Guimard a battu tous les favoris : Merckx, Van Impe, Thévenet, Zoetemelk, Torres, alors que le peloton a terminé avec un retard de 22".

Cette première journée, pourtant tranquille, a été fatale au jeune Belge Jean-Luc Vandembroucke. Vainqueur du prologue, la veille, avec 5 dixièmes d'avance sur Hinault, il a franchi la ligne avec un retard de 5'29 après avoir été distancé dans le col de Croix-de-Chabouret.

C'est d'ailleurs dans cette ascension que l'étape s'est vraiment animée, à partir du

190^e km. On a vu le plus souvent en tête du peloton un Hinault qui jusque-là, pour se protéger du vent, s'était calfeutré au sein de la masse. Les favoris se sont dégaugés progressivement dans cette montée de 2^e catégorie alors que Vandembroucke a perdu pied. Et l'écart s'est encore creusé dans la descente sur Saint-Etienne.

Classement de la 1^{re} étape, Orange - Saint-Etienne, 228 km : 1. Bernard Hinault (Fr) 6 h. 58'03 (-10" de bonification) ; 2. Eddy Merckx (Be), même temps (-5") ; 3. Lucien Van Impe (Be), même temps ; 4. Bernard Thévenet (Fr) ; 5. Joop Zoetemelk (Ho) ; 6. Pedro Torres (Fr) ; 7. Raymond Martin (Fr), tous même temps ; 8. Jacques

Pollentier (Be). 10. Vittorio Algeri (It). 11. Alessio Antonini (It). 12. Roberto Ceruti (It). 13. Gianbattista Baronchelli (It). 14. Walter Ricconi (It). 15. Mariano Martinez (Fr), tous même temps que Moser.

Classement général :

1. Francesco Moser (It) 54 h. 58'33. 2. Michel Pollentier (Be) à 55". 3. Gianbattista Baronchelli (It) à 1'15. 4. Wladimiro Panizza (It) à 2'16. 5. Ronald De Witte (Be) à 2'42. 6. Johann De Muynck (Be) à 2'56. 7. Felice Gimondi (It) à 3'08. 8. Jose Luis Viejo (Esp) à 4'01. 9. Giancarlo Bellini (It) à 4'06. 10. Alfio Vandi (It) à 4'11. 11. Miguel Maria Lasa (Esp) à 4'20. 12. Mario Beccia (It) à 4'22. 13. Walter Ricconi (It) à 4'26. 14. Vittorio Algeri (It) à 4'38. 15. Constantino Conti (It) à 4'38.

Maertens: non au TdF

Les responsables de l'équipe du Belge Freddy Maertens ont annoncé qu'en aucun cas, il ne participera au Tour de France. Voici le texte du communiqué qu'ils ont publié :

« Après concertation entre le champion du monde Freddy Maertens et ses « sponsors » belges, M. Pok Claeys, du groupe sportif Flandria, communique que son équipe ne participera pas au Tour de France. Les coureurs de l'équipe Flandria engagés dans le Tour d'Italie, et notamment Pollentier et Demeyer, ne peuvent être retirés de cette épreuve. Comme Maertens insistait pour avoir l'appui de ces deux équipiers en cas de participation éventuelle au Tour de France, il a été décidé d'y renoncer purement et simplement.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 22:

Francs	Gagnants
181 avec 12 points	411.60
3016 avec 11 points	18.55
18030 avec 10 points	3.10

TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 22:

Francs	Gagnants
3 avec 6 points	95 187.60
3 avec 5 points	
+ le N° suppl.	4339.55
254 avec 5 points	179.40
6660 avec 4 points	6.85
61701 avec 3 points	1.25

ATHLÉTISME

Record valaisan féminin

Lors du mémorial Susanne-Meier, Micheline Farquet a établi un nouveau record valaisan du saut en hauteur en passant la latte à 1 m 66 (ancien record 1 m 63 par elle-même et Savary du CABV).

La Sédunoise qui disputait son second pentathlon de la saison a successivement réalisé les performances suivantes: 3598 points, 15"43 au 100 m haies, 5 m 42 en longueur, 9 m 74 au poids, 1 m 66 en hauteur, 2'31"5 au 800 m.

LUTTE

Le dernier Suisse Zbinden éliminé

Dernier Suisse en lice, à Bursa (Turquie), au championnat d'Europe de lutte libre, Hans Zbinden a été éliminé au 4^e tour. Après deux succès d'entrée, il a subi deux défaites par disqualification, dans son 3^e combat face à l'Allemand de l'Ouest Gerhard Sattel et dans sa 4^e rencontre face au Finlandais Overmark.

Sur le plan général, la domination soviétique s'est poursuivie. Les lutteurs russes ont triomphé dans 9 des 10 catégories lors des 2^e et 3^e tours. Le seul à avoir été battu est Sergei Kornilov (48 kg). Les Bulgares ont gagné 7 rencontres alors que l'équipe turque, qui aspire à la médaille de bronze, n'a pas fait aussi bonne figure que prévu. Seuls Sari (68 kg), Temiz (90 kg) et Guclu (100 kg) sont toujours invaincus.

ATHLÉTISME

Nouvel exploit de McTear au 100 m

Le sprinter américain Houston McTear (20 ans) a prouvé qu'il était un prétendant au record du monde du 100 m en réalisant sur la piste en cendrée de Cerritos (Californie) la meilleure performance mondiale de l'année en 10"14 (son record personnel). Cet exploit de l'étudiant de l'université de Santa Monica est d'autant plus remarquable qu'il a été accompli sur une piste en cendrée. Les conditions étaient régulières, le vent soufflant à 1,45 m/seconde.

« Je sais maintenant que je peux battre le record de Jim Hines (9"95). Dans des conditions parfaites, a expliqué McTear, je suis capable de courir en 9"94. » L'exubérant sprinter, qui s'était révélé l'an dernier (10"16), a battu le champion olympique Crawford (10"22), Steve Williams, Jones, Quarrie et Riddick. Une belle brochette de champions en l'occurrence.

Pour sa part, Edwin Moses, champion olympique du 400 m haies, a signé un excellent 48"68. Il a indiqué qu'il renoncera aux championnats universitaires des Etats-Unis, la semaine prochaine, pour se préparer pour les championnats nationaux (9-11 juin) à Los Angeles, qualificatifs pour la coupe du monde.

A signaler également la nouvelle victoire du Kenyan Boit sur 800 m (1'45"7) et le troisième doublé consécutif de la Britannique Andrea Lynch sur 100-200 m (10"9 manuel samedi et 11"58 électrique dimanche).

●Vingt-quatre heures après avoir amélioré le record suisse du 3000 m à Bâle, la championne suisse Cornelia Buerki a pris la deuxième place d'un 1500 m, à Sofia, en 4'15"1. Elle a été devancée par la Bulgare Rumjana Tchavdarova (4'12"8), mais elle a pris le meilleur notamment sur la Bulgare Vessela Jazinska, vice-championne d'Europe en salle.

Aujourd'hui, dès 15 heures, journée sportive au MMM

Cet après-midi, dès 15 heures, au centre Métropole, se déroulera une séance de signatures des posters consacrés aux champions suisses du Club de boxe de Sion. Jean-Claude Mabillard et Serge Roetheli seront présents pour dédicacer, alors que les jeunes boxeurs du club (une dizaine) effectueront des démonstrations sous la direction de leur entraîneur André Espinosa. Cette journée sportive au centre MMM coïncide avec le grand meeting de boxe qui aura lieu samedi dans la salle de la Matze. Soulignons que douze combats amateurs sont prévus avec un combat professionnel mettant aux prises le Valaisan Reynald Iten avec le Nigérien Floyd N'Goba, de Marseille. Mentionnons que la pesée des deux boxeurs aura lieu le samedi 4 juin à 11 heures dans le centre Métropole avec la présentation de l'équipe française de Vimoutiers-Honfleur. Rendez-vous donc à toute la jeunesse sédunoise cet après-midi à partir de 15 heures au centre Métropole.

TENNIS

Les internationaux de France Panatta se qualifie de justesse

Non sans peine, l'Italien Adriano Panatta, tenant du titre, s'est qualifié pour les quarts de finale des internationaux de France à Roland Garros. Il lui a fallu cinq sets pour venir à bout du jeune Britannique Christopher Mottram qui, heureusement pour le Transalpin, faiblit nettement après avoir remporté les deux premières manches.

Après ce match particulièrement difficile, Panatta était le premier à reconnaître qu'il avait mal joué : « Dès le début de la partie, je me suis énervé, car j'ai senti tout de suite que mes coups partaient mal. Mais j'ai toujours pensé que j'allais gagner ce match, même dans les moments les plus difficiles. Compte tenu de ma forme actuelle, je suis déjà satisfait d'être en quart de finale ».

Dans le prochain tour, l'adversaire de Panatta sera le Mexicain Raul Ramirez, qui n'a laissé aucune chance au Sud-Africain John Yuill, battu en trois sets. Joueur intelligent et astucieux, Ramirez a trouvé son meilleur rendement à Paris. Pour le battre, il sera nécessaire à Panatta de « sortir le

grand jeu ». Comme le faisait remarquer Ilie Nastase devant les caméras de la Télévision française, « Panatta a une chance. Il n'est pas possible qu'il joue deux fois de suite aussi mal qu'aujourd'hui ».

Le match le plus attendu de la journée n'a pas tenu ses promesses. On estimait généralement que l'Argentin Guillermo Vilas et l'Américain Stan Smith auraient de la peine à terminer leur confrontation. Or, Vilas, en grande condition, a éliminé Smith bien avant que ne tombe la nuit. Battu en trois sets, l'Américain a dû se contenter de gagner quatre jeux.

Simple messieurs, 8^e de finale : Guillermo Vilas (Arg) bat Stan Smith (EU) 6-1, 6-2, 6-1 ; Raul Ramirez (Mex) bat John Yuill (AS) 6-2, 6-4, 6-3 ; Woitek Fibak (Pol) bat Rolf Gehring (RFA) 6-7, 6-4, 6-2, 3-6 ; Adriano Panatta (It) bat Christopher Mottram (GB) 2-6, 4-6, 6-3, 6-4, 6-4.

Simple dames, quarts de finale : Mimi Jausovec (You) bat Pamela Teeguarden (EU) 7-5, 6-4 ; Regina Marsikova (Tch) bat Renata Tomanova (Tch) 7-6, 6-7, 6-3.

L'Angleterre battue

L'Angleterre a perdu son second match du championnat britannique. A Wembley, elle s'est inclinée devant le pays de Galles, qui s'était déjà mis en évidence en mars dernier en écrasant la Tchécoslovaquie par 3-0. Les Gallois se sont imposés par 1-0 (score acquis à la mi-temps). - Classement du championnat britannique : 1. Pays de Galles 2/3 ; 2. Angleterre 2/2 ; 3. Ecosse 1/1 ; 4. Irlande du Nord 1/0.

Guenthardt prépare Wimbledon

Heinz Guenthardt, le jeune champion suisse, participe actuellement au tournoi de Beckenham (Grande-Bretagne) en guise de préparation pour Wimbledon. Il a franchi le 1^{er} tour de cette compétition sur herbe en battant le Néo-Zélandais J. Reader par 6-4 et 6-3.

Kümmerly+Frey
n'a pas seulement davantage
sur les cartes,
mais aussi davantage de cartes.



Kümmerly+Frey
a des cartes routières
pour plus de 40 pays.
Toutes aident à écono-
miser des kilomètres et
sont mises à jour
chaque année afin
que vous aussi ayez
davantage sur la
carte sur davantage
de cartes.

Kümmerly + Frey

G&K

Fourrures

- Conservation
- Réparations
- Transformations

J.-F. Lamy

Av. de la Sallaz 49
Lausanne

Tél. 021/32 72 04
22-7314

**Prix sensationnel
Fr. 290.-**

revêtement synthéti-
que de baignoires,
etc.

Dans toutes les cou-
leurs
Garantie

**Wela-Technik
Beauge**
28, av. de Tourbillon
Sion
Tél. 027/23 52 44
36-7613

A vendre

lit
d'occasion
130/190
A l'état de neuf

et
2 lits jumeaux

Tél. 027/22 54 25
36-4424

Nous achetons

**machines
à coudre**
portables, toutes mar-
ques, même en mau-
vais état.

Tél. 021/37 70 46
22-1173

**Achat
immédiat
«cash»**

voitures toutes mar-
ques et exclusivités
dès 1970
Tél. 021 53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLOTI
Chexbres-Puidoux

Pour
votre
publicité



027
21 21 11

**CS
Prêt
personnel**



CREDIT SUISSE
CS

*De l'argent liquide
vite et à meilleur compte*

Comparez!

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
10 000.-	887.50	468.75	329.15	259.40
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
20 000.-	1775.-	937.50	658.35	518.75

y compris intérêts, tous frais et prime d'assurance pour solde de dette

Je désire un prêt personnel de

62

Fr.



remboursable
par mensualités
de Fr.

Nom _____ Prénom _____

NP/Localité _____ Rue/no _____

Habite ici depuis _____ Téléphone _____

Domicile précédent _____

Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____

Lieu d'origine _____ Chez l'employeur Revenu mensuel

actuel depuis _____ total

Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____

A envoyer au CRÉDIT SUISSE 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45.
3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32.
1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place
de Tübingen 2, 025/4 14 77. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11,
027/55 46 01, ou à l'une des 124 succursales du Crédit Suisse



**Voyages outre-mer.
Chez Kuoni qualité
et quantité vont de pair.**

Exclusivement par vols de ligne, accompagnés par nos guides expérimentés. Le service Kuoni est pensé dans les moindres détails - et fonctionne. Ce qui vaut surtout pour ces voyages exclusifs en petits groupes: partout, malgré la distance, avec Kuoni vous vous sentirez bien.

Mexicana Mexico City - Yucatan - Oaxaca - Acapulco 15 jours Fr. 3980.-	Sudamericana De Bogotá via Lac Titicaca à Rio 21 jours Fr. 5790.-	Tour du monde - Mers du Sud L'itinéraire le plus intéressant du Pacifique Bali - Sydney - Fidji - Tahiti - Bora Bora - Los Angeles 20 jours Fr. 6290.-
Panorama de l'Asie Katmandou - Bangkok - Bali - Singapour - Colombo (Maldives) 18 jours Fr. 3490.-	Ladakh (Petit Tibet) - Cachemire Un souffle d'aventure 16 jours Fr. 3740.-	Afghanistan Kabul - Bamiyan - Band-i-Amir - Mazar-i-Sharif - Herat 12 jours Fr. 2990.-
Ile Maurice et Seychelles Vacances balnéaires dans l'Océan Indien 17 jours Fr. 2990.-	Népal, un pays de légendes Delhi - Jaipur - Agra - Kathmandou - Bénarès - Kathmandou 16 jours Fr. 2990.-	 Choisissez vos vacances de rêve parmi 30 destinations. Vous trouverez d'autres informations dans notre prospectus «Continents lointains».
Bangkok - Hongkong - Bali - Singapour Programme supplémentaire séjour balnéaire au Golf de Thaïlande 16 jours Fr. 3390.-	Kaléidoscope asiatique Moscou - circuit du Japon - Taïpeh - Hongkong - Bangkok 17 jours Fr. 3970.-	

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans chacune des 45 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: Lausanne: 2, Grand Pont 205075. 11, rue Haldimand 202411.
Renens: 8, rue de la Mèbre 351155.

Les vacances - c'est Kuoni



A vendre, importation directe
**citernes plastiques
pour produits alimentaires, eau, etc.**
1100 l, 1500 l, 2000 l, 2500 l, 3000 l
Prix sans concurrence.
C. Rossmann, Marché des Occasions
Petit-Champsec, Sion
Tél. 027/23 54 80 22-3360



Les plus belles listes
de
**CADEAUX
de MARIAGE**
avec photo couleur
et ristourne

Constantine
fils s.a. sion

COMPAREZ!

Congélateurs Bauknecht

211 litres **458.-**

272 litres **528.-**

Lave-linge Bauknecht

4,5 kg **790.-**

Frigo Bauknecht

140 litres **275.-**

MAJJO
CUISINES

1907 Saxon
Tél.
026/6 27 27/28

Basket: la grande fête des juniors suisses à Genève

GENÈVE accueillait ce dernier week-end le championnat suisse des sélections cantonales. Pendant trois jours, les filets des terrains de jeu de Champel ont subi l'assaut des meilleurs juniors du pays: plus de 50 matches se sont disputés, pour couronner finalement trois équipes: Tessin (minimes), Genève (juniors féminin) et Vaud (juniors masculin).

L'impression laissée par ce tournoi national n'est guère encourageante en ce qui concerne les garçons. Le niveau a sensiblement baissé depuis deux ans: à Lugano, en 1975, les Moine, Zbinden, Zali et de Tiani avaient laissé entrevoir des lendemains prometteurs pour le basket suisse. Tous ces joueurs passés dans la catégorie seniors n'ont malheureusement pas été remplacés. Seul Vaud a présenté une équipe de valeur emmenée par le distributeur Diaz, bien entouré par Getty et par Etter. On s'attendait à une lutte au sommet entre les Vaudois et les Tessinois. Malheureusement, la sélection d'Outre-Gothard n'alignait pas quatre joueurs évoluant régulièrement en ligue A: Pra (Pregassona), Lombardi (Vignello) et surtout Battistoni et Picco (Lugano). Sans ces quatre joueurs, l'équipe tessinoise n'a fait que pâle figure, avec un excellent Marchesi (Lugano) qui ne pouvait pourtant pas pallier les carences de ses coéquipiers...

SATISFACTIONS CHEZ LES FILLES

La grande satisfaction de ce tournoi, il faut la chercher dans la compétition féminine. Le niveau a beaucoup progressé dans tous les cantons. Mais il convient ici de mettre en exergue les remarquables prestations de l'équipe bâloise. Cette ouverture du basket vers la Suisse alémanique est fort réjouissante et constitue le point le plus positif de ces trois jours de basket.

Bâle a offert au public une révélation: Pia Tschirky (Pratteln), la véritable reine de ces joutes. A Pâques, elle avait enthousiasmé les observateurs en France lors des éliminatoires du championnat d'Europe. Mais elle était encore inconnue en Suisse romande, son club étant engagé dans un obscur championnat cantonal.

Pia Tschirky a littéralement conduit ses coéquipières à la finale. Grâce à elle, Bâle (pourtant privé des joueuses Uni Bâle engagées pour l'ascension en ligue A) a apporté un esprit nouveau à cette compétition. Et suivant l'exemple de la meilleure joueuse du tournoi, les jeunes Bâloises progressèrent à vue d'œil en cours de tournoi, en particulier une fille de 16 ans dont on aura l'occasion de reparler: Monika Binkert.

Epuisées par un programme surchargé (quatre matches dimanche!), les Bâloises s'effondrèrent en deuxième mi-temps de la finale. Il faut dire que les nerfs des Bâloises avaient été mis à rude épreuve, suite à une succession d'événements particuliers.

LES VALAISANES BATTENT LES MEILLEURES!

Lors du premier match, le Valais rencontra Bâle. Les joueuses de Rywalski prirent un départ prometteur stimulées par la présence de l'entraîneur national Ozer,

les Gaist, Stuckelberger, Darbellay et Zanetti prirent 15 points d'avance à la pause. Bâle grignota petit à petit son avantage, mais dut finalement s'incliner de deux points (47-45). Mais la défense valaisanne avait dû abandonner la défense individuelle stricte (obligatoire pour les juniors en Suisse) en plaçant V. Zanetti en position de «zone floating»: c'était la seule solution pour neutraliser l'insaisissable Pia Tschirky. Bâle réclama, le règlement fut mal interprété, et finalement dans la confusion, on décida de faire rejouer le match.

Cela n'eut finalement aucune influence pour l'équipe valaisanne (récompensée de sa sportivité par la coupe fair play), mais Bâle en profita! S'améliorant au fil des rencontres, les Bâloises battirent le Tessin et contraignirent Vaud à un nul. Tout allait se jouer au nombre de points marqués pour désigner l'équipe affrontant Genève en finale. En l'espace de quatre heures, Bâle dut disputer deux rencontres, avec l'obligation de marquer au moins 75 points... C'est alors que la «locomotive» Tschirky fit une démonstration éblouissante de son talent!

GENÈVE FÉMININ: UN SUCCÈS MÉRITÉ

Mais la petite distributrice bâloise et ses camarades avaient abandonné trop de force dans leur incroyable pari. Le lendemain, Genève usa son adversaire «à petit feu», profitant de sa supériorité en taille: Gisèle Monney, Christina Furger et surtout Sylviane Bonadei conduisirent leur équipe à la victoire. Même si les Bâloises nous avaient offert les plus beaux moments du tournoi, Genève méritait incontestablement son succès.

Les Genevoises ne perdirent qu'un seul match... face aux Valaisannes (victorieuses des deux finalistes!). Mais il faut dire que l'entraîneur genevois reposa intelligemment ses meilleures joueuses en vue de la finale pour laquelle son équipe s'était déjà qualifiée.

Mis à part Genève, toutes les équipes étaient de valeur sensiblement égale; la condition physique a fait la différence.

Les Valaisannes ont rempli leur contrat, même si elles connurent parfois des passages à vide inquiétants alternant avec des périodes fastes au cours desquelles elles pouvaient rivaliser avec les meilleures. La déception est venue surtout du Tessin qui alignait pourtant ses meilleurs joueuses de Muraltse. On s'attendait aussi à mieux de la part de Vaud: le talent de Véronique Beetschen n'a pas suffi.

Les meilleures joueuses: Pia Tschirky (Bâle), Sylviane Bonadei (Genève), Gisèle Monney (Genève) et Véronique Beetschen (Vaud).

MASCULIN: VAUD... ET LE RESTE!

Du côté masculin, ce sont certainement les minimes (moins de 15 ans) qui ont apporté le plus de satisfactions. Le travail en profondeur de Tessin, Vaud et Genève commence à porter ses fruits. Chez les vainqueurs, on a pu constater le talent prometteur de trois espoirs: Scarlione (Lugano), Pezzoli (Federale) et surtout Andrea Damani (Federale).

Chez les juniors, Vaud n'a connu aucun problème, ridiculisant presque ses adversaires lorsqu'il évoluait avec son cinq de base. Genève, pour sa part, présenta deux sélections d'égale valeur, ce choix (discutable peut-être) a permis aux Genevois de remporter les deuxième et la troisième place du tournoi.

Bâle et Neuchâtel ont présenté des équipes faibles, alors que Fribourg brillait par son absence...

LES VALAISANS DÉCEVANTS

Les Valaisans remportèrent finalement le sixième rang; ils manquèrent singulièrement de motivation, donnant souvent l'impression de manquer de volonté et d'enthousiasme. Cette nonchalance coupable leur a valu de mauvais tours, et la plupart des défaites étaient évitables. Deux exemples: face au Tessin, les Valaisans menaient de deux points en première mi-temps, pour s'incliner finalement avec 40 points d'écart. Contre Zurich, il fallut attendre que les Zurichois aient 25 points d'avance avant de voir les Valaisans réagir et inquiéter leurs adversaires en fin de match. Dommage, car en valeur pure, les Valaisans n'avaient pas grand chose à envier aux autres équipes.

Le titre du meilleur joueur fut attribué au Zurichois Dunner; un bon distributeur qui se distinguait surtout parce que son équipe était modeste. Pour nous, un homme est ressorti du lot, alliant finesse, technique et intelligence: Paul Diaz, formé à l'école de Lémania par Gallagher. A ses côtés, Michel Getty (Cossonay) fut également remarquable par son adresse et sa rapidité. Signalons aussi Marchesi (Lugano) et Etter (Saint-Paul).

Dommage que Diaz disputait ses derniers matches en Suisse avant d'aller poursuivre ses études en Californie. On retrouvera Getty et Etter en ligue A. Le premier à Pregassona, le second vraisemblablement à Vevey, après un stage cet été dans un camp de basket aux Etats-Unis. Une fois de plus, les grands clubs ne tardent pas à utiliser les talents formés par des clubs de série inférieure. Et lorsque l'on entend parler de transferts des équipes de ligue A, on peut d'ores et déjà prévoir que le fossé entre les sept grands et le reste ne fera que s'agrandir. Mais cela, c'est déjà une autre histoire dont on aura amplement le temps de parler cet automne...

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Valais masculin: Tessin - Valais 111-69; Valais - Neuchâtel 78-73; Genève II - Valais 89-82; Valais - Bâle 97-79; Zurich - Valais 87-79.

Valais féminin: Valais - Bâle 47-45 puis 36-53; Vaud - Valais 49-41; Zurich - Valais 46-33; Valais - Genève 59-44; Zurich - Valais 61-58 (après deux prolongations).

Demi-finales masculin: Vaud - Genève II 114-78; Genève - Tessin 93-73.
Finale 3^e place: Genève II - Tessin 81-80 (après prolongations).

Finale: Vaud - Genève 105-91.

meg



Le Vaudois Michel Getty s'est à nouveau défait avec facilité de ses adversaires genevois; à l'image de cette action, Vaud remportera le titre national.

JUDO

Monthey - Sion 18-6 (84 pts - 23)

Au dojo du Judo-Kwai Monthey, l'équipe locale recevait d'autres Valaisans: ceux du Judo-Club Sion. Les forces en présence, bien que sensiblement inégales ont donné lieu à des combats acharnés de part et d'autre.

La jeunesse des Montheyens (moyenne d'âge d'à peine 20 ans), alliée à l'expérience de certains Sédunois, nous a fait passer une soirée, où les multiples rebondissements, n'étaient pas sans nous rappeler certaines phases des coupes montheyennes. Il faut toutefois reconnaître que certains éléments du club bas-valaisan manquent encore d'expérience, mais au vu de ce qui s'est passé, les dirigeants montheyens ont tout lieu d'être satisfaits du bon comportement de leurs judokas.

Les résultats: Légers: Banon bat Priod; Barlathey bat Morand; Barlathey bat Priod. - Moyens: Berrut bat Curty et Genetti; Pécoud s'incline face à Genetti; Lau-

naz bat Curty. - Lourds: Lenweiter bat Savioz et s'incline face à Bétrisey (seulement sur avertissement); Parvex bat Savioz, et s'incline face au même Bétrisey.

On notera chez les Montheyens l'absence de Robert Marzo, Gabriel Format et Christian Cherix (tous blessés), alors que Guy Frossard se voyait préférer dans sa catégorie un judoka de force égale, ce qui ne l'a pas empêché d'encourager de belle manière ses camarades de club. L'arbitre de la rencontre était M. Fernando Zaror de Morges qui fut excellent tout au long du match. Chez les Sédunois, seul Bétrisey remportait ses deux combats, alors que dans les rangs montheyens, 7 combats sur 12 furent remportés par ippon. Monthey se retrouve ainsi à la troisième place du classement de la 1^{re} ligue (6 équipes engagées) et nous sommes persuadés que les hommes du président Premard tenteront l'impossible pour remonter au classement. Y

Tennis: brillant tournoi de Pentecôte à Sion

L'excellente collaboration des deux clubs de tennis de la capitale TC Valère et TC Gravelone, sous la direction du premier nommé, a permis la parfaite réussite du traditionnel tournoi de Pentecôte. Ce tournoi régional ouvert a pu grouper un grand nombre de joueurs et joueuses de promotion et série B valaisans et confédérés. Une participation record, un niveau de jeu élevé, une bonne organisation, et par conséquent - le beau temps. Les résultats qui suivent permettront de constater quelques surprises.

PROMOTION ET SÉRIE B

Simple-dames (18 inscriptions): 1/8 de finale: M.-Chr. Passerini - Fr. Cusinay 6/4 6/4; M. Strim - B. Sorgen 4/6 7/6 6/3; M.-Th. Wyer - P. Rechner 6/2 6/1; Chr. Stämpfli - K. Sharpless 6/1 7/6; D. Stocker - E. Burgener 6/4 6/3; Br. Wasmer - B. Spiess 6/2 6/2; S. Burgener - V. Gérard 6/0 6/2; Fr. Wasmer - H. Middleton 6/3 6/3. - 1/4 de finale: Passerini - Strim 6/0 6/1; Wyer - Stämpfli 4/6 6/1 6/1; Br. Wasmer - Stocker 6/4 6/2; S. Burgener - Fr. Wasmer 6/4 6/4. - 1/2 finale: M.-Th. Wyer - M.-

Chr. Passerini 6/3 5/7 6/4; Simin Burgener - Br. Wasmer 6/7 6/4 8/6. - **Finale:** Marie-Thérèse Wyer bat Simin Burgener 6/2 6/3.

Doubles-dames (8 paires) 1/4 finale: Fr. Wasmer - Br. C. Middleton - K. Sharpless 7/5 6/0; E. Burgener - V. Gérard c. B. Sorgen - L. Meichtry 6/2 6/3; D. Stocker - H. Ruppen c. B. Spiess - Chr. Stämpfli 6/2 6/2; S. Burgener - Cusinay c. M.-Chr. Passerini - J. Gomez 6/2 6/1. - 1/2 finale: Fr. Wasmer - Br. C. E. Burgener - V. Gérard 6/0 6/1; S. Burgener - Cusinay c. Stocker - Ruppen 6/0 6/3. - **Finale:** Fr. Wasmer - Br. battent S. Burgener - Cusinay 2/6 6/4 6/3.

Simple-Messieurs P+B (45 joueurs - 4 demi-finalistes C+D) 1/8 finale: J.-P. Turrian - S. Walsler 6/2 5/7 6/1; Ch.-A. Zermatten - A. Byland 2/6 7/5 6/4; Chr. Pfefferlé - J.-Ch. Roten 6/3 6/1; M. Kimber - R. Voit 6/4 2/6 6/4; M. Faure - W. Eisele 6/2 6/4; J. Cerny - J.-P. Duc 6/3 6/0; R. Rapp - P. Maurer 6/4 2/6 6/3; M. Bähler - R. Varin 6/0 6/4. - 1/4 finale: Turrian - Zermatten 6/3 6/3; Pfefferlé - Kimber 6/2 6/2; J. Cerny - M. Faure 6/4 6/4; Bähler - Rapp 6/3 6/1. - 1/2 finale: Pfefferlé c. Turrian 7/6 4/6 6/4; Bähler c. Verno 6/4 6/1. - **Finale:** Michel Bähler (Dählhölzli/BE) bat Christian Pfefferlé (TC Gravelone) 6/4 6/1.

Doubles-Messieurs P+B (16 paires) 1/4 finale: Chr. Pfefferlé - P.-Fr. Schmid c. L. Barbey - R. Middleton 6/3 7/5; Chr. Bellwald - Fr. Joris c. S. Walsler - Chr. Giroud 6/4 4/6 6/3; W. Eisele - M. Kimber c. J.-P. Turrian - E. Bolay 4/6 6/1 9/7; J.-P. Duc - J. Passerini c. C. Keller - B. Tanner 6/4 6/1. - 1/2 finale: Pfefferlé - Schmid c. Bellwald - Joris 6/3 6/2; J.-P. Duc - Passerini c. Eisele - Kimber 6/4 6/1. - **Finale:** Pfefferlé - Schmid battent Duc - Passerini 1/6 6/1 10/8.

CATÉGORIE C + D

Simple-Dames (12 joueuses): 1/4 finale: R. Schwistemann - M. Pralong 6/0 6/1; Br. de Quay - A.-M. Germanier 6/2 6/1; V. Martin - Chr. Duc 6/4 4/6 6/2; H. Ruppen - A. Crittin 6/1 6/2. - 1/2 finale: R. Schwistemann - Br. de Quay 6/2 6/1; H. Ruppen - V. Martin 6/4 6/3. - **Finale:** Rosmarie Schwistemann bat Hanny Rupp-

pen 3/6 6/2 3/0 abandon. Pas de doubles-dames C + D.

Simple-Messieurs (45 inscrits): 1/4 finale: R. Quentin - R. Terretaz 6/4 4/6 abandon; Fr. Maye - Yves Pitteloud 6/3 2/6 6/2; Yvan Caloz - D. Gertschen 7/5 6/0; E. Schuppli - W. Berchtold 6/4 7/5. - 1/2 finale: Fr. Maye - R. Quentin 7/5 2/6 6/2; E. Schuppli - Y. Caloz 6/2 5/7 8/6. - **Finale:** François Maye bat Ernst Schuppli 7/5 2/6 6/2.

Doubles-Messieurs (14 paires): 1/4 finale: M. Recrosio - J.-M. Delaloye c. P. Terretaz - Fr. Maye WO; Y. Caloz - J. Clavien c. A. Délitroz - R. Delaloye 6/1 6/3; M.-E. Michel - St. Winzig c. A. Cachin - D. Feliser 7/5 6/4; R. Eggs - R. Maret c. E. Schuppli - R. Rappaz 6/3 6/3. - 1/2 finale: Caloz - Clavien c. Recrosio - Delaloye 6/1 6/2; Michel - Winzig c. Eggs - Maret 6/2 5/7 6/4. - **Finale:** Michel - Winzig battent Caloz - Clavien 6/4 6/1.

La parfaite collaboration, le très bon travail fourni par les comités des deux clubs, présidés par R. Eyholler pour le TC Valère et Léo Perrig pour le TC Gravelone, ainsi que la compétence du capitaine du TC Valère, Harry Meijerink, ont permis de faire de la 12^e édition du tournoi de Pentecôte de Sion, une belle réussite pour les sportsmen et ont servi en même temps au tennis du Valais.



Appel aux jeunes filles et jeunes gens de 13 à 16 ans

La Section petit calibre de la Cible de Sion organise un cours de tir jeunesse pour les jeunes des années de 1964 à 1961.

Chaque jeune tireur reçoit gratuitement 15 cartouches.

Les bons résultats réalisés seront récompensés d'un insigne, or, argent, ou bronze. Le tir aura lieu le samedi 4 juin, et le dimanche 5 juin à 13 h. 30, au stand petit calibre à Champsec à Sion.

Chef du cours: B. Gaudin

HANDBALLEURS A VOS BALLONS

Championnat suisse de 1^{re} ligue Le titre pour le HC Servette?

Quarante-huit heures après sa victoire face à Viège (10-9), le HC Servette a consolidé sa place de leader en battant de justesse les Amis-Gyms de Lausanne 14 à 13. Précisons toutefois que cette rencontre a été faussée par la pluie et que la victoire de l'équipe de la cité de Calvin a été obtenue dans l'ultime minute. Ainsi, avec déjà une avance de 4 points, l'équipe de Servette a pris une sérieuse option pour le titre de la région Vaud / Valais / Genève.

Pour Viège qui devra encore recevoir le HC Servette et se rendre à Lausanne pour rencontrer les Amis-Gyms, les chances pour le titre sont nulles. En effet, avec seulement 4 points le club du Haut-Valais devra se contenter du milieu du classement.

Résultats: Servette - AGL 14-13, AGL - International 11-5. - **Classement:** 1. HC Servette 6-10; 2. SFG Amis-Gyms 5-6; 3. CS International Genève 5-4; 4. KTV Viège 6-4; 5. HC Crissier 4-2.

2^e LIGUE

En 2^e ligue, tous les finalistes sont maintenant connus. Pour la promotion, nous trouverons l'US Yverdon II, Lausanne-Bourgeoise II, PSUG I et Lausanne-Ville I. Lausanne-Ville est la formation qui part favorite de cette poule.

Pour les rencontres de classement, Servette II, Nations I, AGL II, SFG Prilly et Chénos se sont qualifiés.

Les rencontres pour la relégation mettront en présence Urania I, Nestlé, SFG Morges et Urania II.

2^e LIGUE (DAMES)

Dans cette catégorie de jeu, les finales

débuteront cette semaine avec Le Sentier, Lausanne-Ville II, Etoy I, US Yverdon, Crissier et Chénos. La formation du Sentier invaincue durant les éliminatoires part nettement favorite.

3^e LIGUE

Monthey dans la course

En 3^e ligue, rien n'est encore joué. En effet, Le Sentier battu par les Jeunes commerçants de Lausanne semble déjà à bout de souffle. Autre prétendant au titre, le HBC Prilly cède également un point aux Jeunes commerçants. Ainsi, avec seulement deux défaites, le HC Monthey conserve encore un petit espoir pour rejoindre ses adversaires dans le haut du classement.

Résultats: Jeunes commerçants - Le Sentier 14-11; HBC Prilly - Bobst 7-2; SFG Pully - AMCAU 8-11. - **Classement:** 1. HBC Prilly 5-9; 2. Le Sentier 5-8; 3. JC 4-7; 4. Monthey 5-6; 5. AMCAU 6-6; 6. Bobst 4-2; 7. Crissier II 5-2; 8. Pully 5-2; 9. Lausanne-Ville II 5-2.

JUNIORS B

Un nouveau titre pour Monthey

Dan le groupe B, les juniors de Monthey continuent à se distinguer. Avec 16 points en huit rencontres, les joueurs du Bas-Valais sont dans une position excellente pour remporter la première place de leur groupe. Mardi, Monthey devra se rendre à Vevey pour rencontrer le HC Nestlé. En cas de victoire, les Valaisans auront le titre en poche. Pour le titre, il faudra encore attendre les résultats du groupe A. Actuellement, les Amis-Gyms de Lausanne et Lausanne-Ville sont les mieux classés.

Programme de la TV romande

Voici le programme des retransmissions télévisées prévues pour la semaine du 1^{er} au 15 juin:

Mercredi 1^{er} juin: 22 h. 25, football: résultats et reflets filmés du tour final. - **Jeu 2 et vendredi 3:** pas de retransmission. - **Samedi 4 juin:** 14 heures, TV-Contacts: spécial sport avec des reportages consacrés à Charlotte Walther, Gérard Rigolet, Michel Broillet, Lise-Marie Morerod, Bernhard Russi, le petit monde du catch. - 22 h. 45: résultats sportifs. - **Dimanche 5 juin:** 13 h. 10, en afternace, tennis: internationaux de France à Roland Garros, en eurovision de Paris (commentaire Eric Walter); automobilisme: Grand Prix de Belgique, en eurovision de Zolder (commentaire Jacques Deschenaux); 19 h. 05: les actualités sportives.

**Du 3 au 5 juin
à l'aérodrome
de Granges (So)**

CHAMPIONNATS SUISSES ET CONCOURS INTERNATIONAL DE TRAVAIL RELATIF

**Cinq figures
en 35 secondes
de chute libre**

Du 3 au 5 juin 1977 auront lieu les championnats suisses de travail relatif à l'aérodrome de Granges. Comme la Suisse fait partie des nations de tête en parachutisme, cette compétition est également internationale.

Le terme « travail relatif » dérive de l'américain où il se nomme « relativ work ». Dans cette discipline parachutiste spéciale, deux ou plusieurs sauteurs - à Granges, ce seront des équipes de quatre - sont en « relation » durant la chute libre, en ce sens qu'ils forment des figures, les disloquent et en recommencent d'autres. Ces derniers temps, le terme de « Saut de figures ou de séquences » a d'ailleurs fait son apparition.

DE PRESQUE 3000 M D'ALTITUDE

Les équipes de quatre sautent à partir de 2750 mètres/sol et disposent de 35 secondes pour leur travail durant lesquelles elles doivent former le plus grand nombre possible de figures correctes, ce que les juges observent du sol avec des appareils optiques spéciaux fort précis et évaluent ensuite. Les plus célèbres figures sont l'étoile simple, le diamant, le flocon de neige, la chenille, la ligne, la Murphy-Star, l'Y-grec et le Canadian T. Les équipes d'élite exécutent jusqu'à cinq figures correctes durant ces 35 secondes. L'équipe gagnante est celle qui a effectué le plus de figures ou de séquences correctes durant tous les sauts.

LE PARA-CLUB VALAIS, TENANT DU TITRE

Des 15 équipes partantes, il faut surtout mentionner la tenante du titre, le Para-Club Valais, tandis que la Squadra Paracadutistica du Tessin a aussi de bonnes chances



de victoire. Les quatre fortes équipes d'Allemagne et les sauteurs autrichiens vont stimuler l'élite suisse de travail relatif aux plus hautes performances. Dans l'équipe de Stuttgart se trouve E. Schwörer, pionnier du parachutisme relatif en Allemagne. La concurrence d'un haut niveau aussi sur le plan international est complétée par deux équipes françaises.

LE CHAMPION D'EUROPE DE VOLTIGE

Après l'entraînement de jeudi, les concurrents prendront le départ officiel des épreuves, le vendredi 3 juin, 10 heures, sous la direction du chef-juge suisse Marc Schnebeli. Les sauts du week-end seront complétés par un attrayant programme avec des fi-

gures de voltige aérienne du champion suisse et d'Europe Eric Müller, une ascension en montgolfière, des présentations de vol de Blériot et de Zeppelin modèles réduits ainsi que d'« oldtimers » et de films parachutistes. Samedi soir, il y aura une fête dans les hangars. Après clôture de la compétition, dimanche, la proclamation des résultats aura lieu à 17 heures.

Arolla: un centre alpin pour jeunes

En collaboration avec «Jeunesse et Spot» (J+S) Valais et la section Monte Rosa du Club alpin suisse, Arolla organise des cours d'instruction d'une semaine en haute montagne - rocher et glacier. Ces cours sont tout particulièrement destinés aux jeunes gens et filles de 14 à 20 ans. 7000 élèves y ont déjà participé. Le but de l'école est d'enseigner les techniques de base de l'alpinisme pour le pratiquer avec le maximum de plaisir et de sécurité.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'instruction est donnée par des guides diplômés, selon le programme de J+S. Les élèves sont répartis en classes de 5 à 6 dans les 1^{er} et 2^e degrés et de 3 à 4 ans dans le 3^e degré.

1^{er} degré: *débutants*. Accoutumance au milieu et initiation à la technique alpine de base; application lors de courses faciles en haute montagne; la nuit de jeudi à vendredi en cabane; difficultés: progressivement jusqu'au II.

2^e degré: *moyens*. Elèves ayant réussi l'examen du 1^{er} degré (40 points sur 50) ou

l'équivalent; perfectionnement des connaissances de base; application lors de courses en haute montagne, nuit de jeudi à vendredi en cabane; difficultés: jusqu'au IV.

3^e degré: *avancés*. Elèves ayant réussi l'examen du 2^e degré (40 points sur 50) *bien entraînés physiquement*, initiation à la varappe dans le rocher et la glace en utilisant les *moyens artificiels* en exercices et application en courses; une à deux nuits en cabane; difficultés: jusqu'au V et A 1.

EQUIPEMENT

Bons souliers de montagne imperméables et à semelle profilée et rigide, sac de montagne moyen, anorack ou blouse, imperméable, gants de laine, couvre-chef, lunettes de glacier, gourde de trois quarts à un litre, couteau de poche, tricots, produit antisoilaire. *Le matériel technique* tel que piolet, cordes, baudrier, crampons, mousquetons, pitons, etc. est mis gratuitement à disposition par l'école, sous la responsabilité des élèves.

LOGEMENT

En dortoirs avec chauffage central, toilet-

tes, douches chaudes. A 22 heures, extinction des lumières.

PENSION

Le matin et le soir: repas au cantonnement ou en cabane; à midi: pique-nique à l'extérieur.

HORAIRE

Les cours débutent le dimanche soir à 17 heures 30 et se terminent le samedi suivant vers 13 heures. Les élèves peuvent rester au cantonnement jusqu'au dimanche matin après le petit déjeuner.

Pour Arolla: départ des cars postaux de la place de la Gare de Sion, le dimanche à 12 h. 15 et à 15 h. 25.

Les cours ont lieu aux dates suivantes: du 26 juin au 2 juillet; du 3 au 9 juillet; du 10 au 16 juillet; du 17 au 23 juillet; du 24 au 30 juillet; du 31 juillet au 6 août; du 7 au 13 août; du 14 au 20 août; du 21 au 27 août; du 28 août au 3 septembre.

REMARQUES

Dans le premier degré, l'enseignement est prévu pour des élèves tout à fait débutants. Nous conseillons vivement à tous les participants d'arriver aux cours en bonne condition physique (entraînement à la marche et culture physique) et de se traiter les pieds avec un produit durcissant (formaline, etc.).

Les meilleurs résultats sont obtenus en participant à deux semaines (cours) consécutives. Le numéro de téléphone du baraquement d'Arolla est le (027) 83 1645.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à: Henri Fellay, 19, rue de la Dixence, 1950 Sion, téléphone (027) 22 1683.

Centre alpin pour les jeunes:
H. Fellay

Ferrari

Formule I et formule II 1948-1976

192 pages au format 210 x 280 mm
462 illustrations en noir-blanc
8 pages en couleurs
26 dessins à l'échelle 1/24
Couverture pleine toile sous jaquette couleur pelliculée.

Les bolides rouges de Ferrari participent aux Grands Prix depuis près de 30 ans. C'est un record de durée et d'acharnement qu'aucun autre constructeur au monde n'approche. Grâce aux patientes recherches de Jonathan Thompson, le lecteur trouvera réunies pour la première fois en un ouvrage toutes les monoplaces construites par la Scuderia, aussi bien celles qui entrèrent en lice - des premières 125 F1 de 1948 aux récentes 312 T II - que celles qui restèrent à l'état de projets. Chacune est décrite jusque dans ses moindres détails. Ses succès et ses échecs en compétition sont fidèlement relatés et analysés. Quelque 470 illustrations provenant des archives des plus grands photographes et 26 dessins à l'échelle 1/24 constituent une documentation sans égale sur les Formule I et les Formule II de Maranello.

Des recherches méthodiques, entreprises dès 1959, ont permis de dresser le catalogue de toutes les versions dans lesquelles apparurent non seulement les divers moteurs, mais encore les très nombreux châssis et carrosseries. On ne compte en effet pas moins de trois types de 12 cylindres en V, deux 12 cylindres à plat, deux V8, trois V6 deux 4 cylindres en ligne. Il fallut ensuite les placer chronologiquement dans leur contexte historique et technique.

Jonathan Thompson a consacré une grande partie de sa carrière de journaliste et de dessinateur technique à l'étude des Ferrari. Il retrace dans ce livre l'épopée des Formule I et des Formule II au cheval cabré avec passion et minutie; il met ainsi en évidence l'ingéniosité, la persévérance et le courage dont n'a cessé de faire preuve Ferrari pour devenir, envers et contre tous, le numéro un de la course automobile.

Le lecteur intéressé par ce petit chef-d'œuvre de l'histoire de Ferrari pourra obtenir ce livre auprès de la maison Edita SA, 3, rue de la Vigie, 1003 Lausanne, pour le prix de 57 francs. Une réalisation qui vaut sans aucun doute son prix!



L'alpinisme, véritable école du caractère, permettant un dépassement de soi ramené et l'accomplissement d'une passion personnelle dans la joie de l'effort.

Jeunesse + Sport

Encore des restrictions

Le Conseil fédéral a émis récemment un message concernant les mesures propres à équilibrer les finances fédérales. Dans ce plan, la gymnastique et les sports sont touchés, plus particulièrement le mouvement J+S, dont le but, on le sait, est de promouvoir le sport parmi les jeunes.

Les premières mesures d'économie viennent d'être publiées et l'on constate d'emblée que la réduction budgétaire est de l'ordre de 2 millions de francs soit une diminution de 16,5% du chiffre atteint lors de l'exercice de 1976. L'Ecole fédérale de gymnastique et des sports, tout comme la commission y relative, admet que cette compression représente le maximum tolérable pour pouvoir encore parler d'encouragement du sport. Dans certains milieux de Suisse romande, on pense même que cette réduction de budget correspond à un arrêt de mort!

Toutefois, avant de juger cette décision fédérale, il serait bon de rappeler concrètement les mesures d'économie proposées. Dans un premier temps, l'indemnisation des visites médicales ont été supprimées, seuls quelques cas isolés demeurent remboursés. Ensuite, ce sont les frais de transport qui ont été affectés dans une large mesure, particulièrement en ce qui concerne l'activité de J+S. Maintenant, c'est au tout du sport scolaire d'être sérieusement pénalisé. L'organisation des camps font l'objet de cette mesure qui devrait valoir une économie de plus de 2 millions de francs. Sur un autre plan, l'Etat fédéral va encore limiter sa participation dans les constructions d'installations sportives régionales.

Autrement dit, la pilule va être dure à avaler pour les initiateurs de l'idée de J+S. Ce plan est le second en la matière dans le domaine restrictif puisqu'une première mesure avait été prise en 1975. Cette seconde initiative est inquiétante pour diverses raisons. D'abord, elle réduit au minimum l'aide au sport. A l'époque des premières compressions, 18 disciplines étaient inscrites dans le programme de J+S. Actuellement, 4 disciplines supplémentaires (aviron, cyclisme, hockey sur glace et gym-dame) ont été incorporées à ce programme. Donc, on peut craindre des diminutions de prestations sur chaque discipline et un départ retardé des prochaines branches à introduire. D'autre part, on doit regretter que le sport à l'école ne soit plus soutenu. Il était l'occasion de susciter des vocations sportives. Cet abandon aura sans doute des répercussions douloureuses. Enfin, si l'économie nationale ne devait pas faire preuve de reprises dans un avenir assez proche, il est à craindre que de nouvelles mesures viennent arrêter net l'effort fait pour la jeunesse.

Acceptons donc les mesures annoncées en demeurant vigilants. Un nouveau coup de cette envergure, porté au mouvement J+S, sera mortel. Déjà des signes de pessimisme sont perçus ici et là. Les loisirs, le sport en particulier, sont des éléments vitaux à l'individu. Quand bien même une crise économique nous guette, maintenir les divertissements de la jeunesse est essentiel. Une notion qu'il ne faudrait pas oublier, même en haut lieu.

Annulation à Casale

La course en circuit de Casale, cinquième manche du championnat suisse sur route, qui aurait dû avoir lieu le week-end dernier, a été annulée. Les organisateurs de l'Auto-Club Generoso n'ont pu trouver un accord avec les responsables du circuit. C'est la deuxième annulation enregistrée cette saison avec celle de la course de côte d'Oberhallau, prévue pour le 26 juin.

SC SION: ENCOURAGER LES NORDIQUES

Le comité du Ski-Club de Sion a réuni dernièrement lors d'une petite fête, les participants au nouveau groupe de « fond-jeunes ». Depuis quelques années déjà, le vœu avait été émis d'enseigner le ski de fond à la jeunesse sédoise. C'est maintenant devenu une réalité. Les entraînements et instructions ont eu lieu aux Collons, aux Mosses, à Zinal et tous les participants se sont déclarés enchantés, et désirent poursuivre l'année prochaine. En raison des excellents résultats aux tests de « Jeunesse et sports », cinq participants ont reçu lors de cette petite réunion l'insigne J+S ou pour skieurs de fond. Un grand bravo à ces jeunes. Pierre Denoréaz, qui a eu la mission de guider et d'instruire ces jeunes a réalisé un excellent travail. Le comité du ski-club a la ferme espoir de voir grandir ce groupe et prévoit de commencer les entraînements dès cet été, en même temps que les entraînements du groupe compétition. Le comité du SC encourage les jeunes gens et jeunes filles, âgés de 12 à 18 ans, qui désirent faire du ski de fond, à s'annoncer sans plus tarder au président.

Assemblée des clubs du Bas-Valais

Le groupement des clubs de ski du Bas-Valais a vécu une longue assemblée générale (quatre heures et demie de délibérations au café Helvétia de Troistorrens. Si elle n'a rien amené de bien spécial, cette assemblée a permis de profitables échanges de vue. De nombreux problèmes, grands et petits, ont également été traités dans une atmosphère sereine.

Après l'approbation des comptes et du nouveau règlement de la coupe du Bas-Valais, les différents rapports ont constitué l'essentiel du menu.

Chez les alpins, à signaler la hausse de participation dans les concours régionaux avec des résultats plus serrés. Le SC Bagnes a remarquablement orga-

nisé les jeux d'hiver du Bas-Valais, tandis que 9 courses sur 11 se sont déroulées dans le cadre de la coupe du Bas-Valais.

Chez les nordiques, on évoqua le succès des championnats valaisans à Zinal et l'excellent parcours de Riddes. Enfin, chez les OJ, le magnifique travail de Pierrot Fort n'a pas passé inaperçu avec les 45 participants au championnat valaisan et les 6 médailles récoltées. L'assemblée rendit ensuite hommage à Bernadette Cheseaux, tragiement décédée avant de décider l'organisation des jeux d'hiver chaque deux ans et d'enregistrer la démission d'Evionnaz (ce qui porte à 29 le nombre de clubs du groupement).

- Ma -

Chablais: régionalisation des transports publics

Dans le cadre de la régionalisation des transports, qui tend à assurer une exploitation économique et fonctionnelle des transports publics par région, les entreprises AL, ASD et BVB/FMA ont, dès janvier 1975, mis en place une communauté d'exploitation de ces trois compagnies qui a donné satisfaction à l'administration de chacune des trois sociétés.

Le conseil d'administration de la compagnie AOMC, après une étude à laquelle a procédé son comité de direction, a décidé, dans sa séance du 13 mai écoulé, d'adhérer à la communauté d'exploitation des transports publics du Chablais avec effet au 1^{er} juin 1977.

Le conseil d'administration a pris acte de la retraite de M. Jean Kühni, directeur, ayant atteint l'âge de la retraite. Il exprime sa reconnaissance à celui qui a œuvré avec compétence et un dévouement extrême à la direction de la compagnie pendant près de 30 ans, assumant notamment, avec efficacité, dans le cadre de la rénovation technique, la mise en marche des nouvelles automotrices et des nouvelles remorques. M.

Kühni a droit à la reconnaissance de l'administration et du personnel de l'entreprise.

Le conseil d'administration a nommé directeur M. René Perréaz, directeur des Transports publics du Chablais, fondé de pouvoirs M. Croset Félix, chef d'exploitation et mandataire commercial M. Pierre Deleury, chef du service financier.

Dans le cadre de la communauté d'exploitation, le conseil d'administration et le comité de direction de chaque société conservent leur structure et leur indépendance et les compagnies gardent leur personnalité juridique et leur autonomie financière.

Les relations entre les sociétés membres de la communauté d'exploitation sont définies par une convention dite convention de communauté d'exploitation.

L'administration générale, la comptabilité, le bureau des salaires et le contrôle des recettes se trouvent à Bex, tandis que l'exploitation des entreprises de transports a

son siège dans le bâtiment Beau-Site à Aigle.

son siège dans le bâtiment Beau-Site à Aigle.

Les conseils d'administration AL - AOMC - ASD - BVB - FMA

Une excellente régionalisation

MONTHEY. - L'information ci-dessus sera pour les Chablaisiens valaisans accueillie avec beaucoup de satisfaction. L'intégration de la compagnie AOMC sous une direction unique avec les compagnies ASD, BVB et AL avait déjà été soulevée il y a deux ou trois ans. C'est donc aujourd'hui une réalisation. Elle permettra une meilleure exploitation rationnelle de ces chemins de fer qui groupent ainsi quelque 200 employés.

Si la décision concernant la rénovation de l'AOMC n'interviendra qu'au milieu de juin 1977, elle sera certainement influencée par les rapports des cantons de Vaud et du Valais ainsi que des communes intéressées. La décision de l'AOMC de s'intégrer à une direction commune des chemins de fer du Chablais aura aussi son poids.

Relevons que, en ce qui concerne la rénovation de l'ASD, elle pourra être entreprise immédiatement après l'octroi des subventions puisqu'elle a été acceptée.

Quant au BVB les travaux de rénovation ont déjà débuté et se poursuivront à un rythme régulier.

Ces rénovations concernent les lignes aériennes et les voies, étant bien entendu que le matériel roulant devra être commandé et que son délai de livraison varie entre deux et trois ans, ce qui nous permet d'affirmer que pour l'AOMC comme pour l'ASD, l'année 1980 pourrait être celle de la fin de la restructuration de ces compagnies.

Le directeur des chemins de fer du Chablais, M. Perréaz, est un optimiste modéré qui, avec son équipe technique et administrative, a un énorme travail devant lui pour mener à bien la mission qui lui a été confiée.



De gauche à droite: MM. Félix Croset, René Perréaz, Pierre Deleury.

PDC du district de Saint-Maurice: OUI à la vie

SAINT-MAURICE. - Le PDC du district que préside M^{re} J.-Fr. Gross a tenu une séance de comité samedi. Il a accepté une modification du second alinéa de l'article 4 des statuts concernant le mode de présentation des candidats aux élections cantonales. Le comité a chargé le bureau de procéder à une refonte de ces statuts.

L'assemblée, à la suite de démissions de députés de membres du bureau a complété celui-ci qui se compose ainsi: président: J.-Fr. Gross; membres: Claudine Duroux et Pascal Gross (Saint-Maurice), Roland Gex (Mex), Maurice Jacquemoud (Eviornnaz), Francis Jordan (Collonges), Benoît Bochayat (Vernayaz), Hervé Zermatten (Vérossaz), Edgar Max (Salvan).

Président efficace et distingué, M^{re} Jean-Fr. Gross a présenté M. Karl Sewer qui a traité des votations du 12 juin prochain.

IL FAUT ARRÊTER DE REVENDIR

C'est en fait ce qui ressort de cet exposé qui a traité de la TVA, de l'IDN. Cet exposé concis et très objectif compare l'application de l'ICHA actuel et de la future TVA relevant que la TVA aura une influence de 2 à 3% sur l'augmentation du taux inflationniste.

C'est une extraordinaire option que devra prendre le peuple suisse le 12 juin prochain. En acceptant la TVA il maintiendra l'aide financière de la Confédération, s'il la refuse, il acceptera implicitement la suppression de nombreux subsides fédéraux et la diminution d'autres.

C'est donc sur un principe que se prononcera le peuple et les cantons le 12 juin prochain.

M. Sewer, avec réalisme, constate que nos mandats aux conseils du pays sont responsables des déficits de la Confédération car ils n'osent pas dire non à leurs électeurs qui revendiquent des subsides alors que les caisses de la Confédération, comme des canton et des communes, pour la plupart, sont vides.

Traitant de l'harmonisation fiscale, M. Sewer relève que le contreprojet fédéral aux initiatives socialistes et démo-chrétienne prévoit le droit, pour la Confédération, d'harmoniser la fiscalité, étant bien entendu que les cantons seront libres du taux des impôts et des défalcons sociales notamment, l'harmonisation fiscale ne voulant pas dire taux identique pour chaque canton.

OUI A LA VIE

Le comité du PDC du district de Saint-

Maurice, en fin de séance, après un bref exposé de son président, prend nettement et à l'unanimité position pour le OUI A LA VIE.

Les comités de section sont invités à organiser des réunions d'information pour le «oui à la vie».

Le PDC du district et la TVA

MONTHEY. - Le parti démocrate-chrétien du district de Monthey organise une séance d'information sur les sujets qui seront soumis à la votation populaire le 12 juin prochain.

Cette réunion aura lieu ce soir, mercredi à 20 h. 15 à la salle du café Helvétia. C'est M. Pierre de Chastonay, président de Sierre et conseiller national qui traitera de la TVA.

ARTISTES EN HERBE POUR LA FÊTE DE L'ABRICOT

SAXON. - La Société de développement de Saxon a désiré faire participer les écoliers de la commune à la joie et au succès de la Semaine de l'abricot.

Grâce à la précieuse collaboration du personnel enseignant, un concours de dessins, ayant pour thème «l'abricot», a été organisé dans l'ensemble des classes primaires et enfantines. Le travail le plus spontané et le plus original devait être sélectionné pour faire l'objet de l'affiche de propagande de la fête. Le jury, réuni le 24 mai dernier, a eu la tâche difficile, car parmi ces artistes en herbe, des talents insoupçonnés se sont révélés.

Le jury était composé de la manière suivante: M^{me} Yvonne Curdy, maîtresse de dessin à l'école normale de Sion; M. Michel Bovisi maître responsable de créativité des classes primaires de Martigny; M. Bernard Attinger, architecte-urbaniste de Sion; M. Jean-Claude Rouiller, artiste-peintre à Plan-Cerisier; M^{me} Marcelle Roth, membre de la commission scolaire de Saxon.

Dans chaque classe, on a pu constater que les petits Saxonnois savent faire preuve d'imagination et d'observation.

Voici les résultats des délibérations du jury:

Premier prix de 100 francs: Vincent Pitteloud, 10 ans; deuxième prix de 50 francs: Marie-Lise Comby, 8 ans; troisième prix de 50 francs: Michel Plan, 12 ans.

Prix par classe: un livre (valeur 20 francs environ). Fabrice Vouilloz 12 ans, 6^e primaire; Gabrielle Lœtscher, 12 ans, 6^e primaire; Nathalie Felley, 11 ans, 5^e primaire; Yves Farinet, 12 ans, 5^e primaire; Philippe Comby, 11 ans, 4^e primaire; Françoise Reuse, Véronique Pitteloud et Romaine Crittin, 10 ans, 4^e primaire, travail en commun; Philippe Magnin, 9 ans, 3^e primaire; Christa Tissières, 10 ans, 3^e primaire; Vincent Goye, 8 ans, 2^e primaire; Abgottspon Christine, 8 ans, 2^e primaire.

Dans les trois classes enfantines, le travail a été collectif. Un prix sera attribué à chacune d'elles.

L'ensemble des dessins primés et non primés formera une partie de la décoration de la salle de fête lors de la Semaine de l'abricot. Tous les parents sont invités à venir admirer cette joyeuse exposition.

Notre photo: le travail ayant obtenu le premier prix dû au sens imaginaire d'un enfant de 10 ans, Vincent Pitteloud.



Le NF souhaite une bonne journée à...

Suzanne Hauswirth, Monthey

MONTHEY. - Aujourd'hui 1^{er} juin, il y a un quart de siècle que Suzanne Hauswirth est entrée au service de la pharmacie Carraux.

Suzanne Premand a épousé, en 1957, le 1^{er} juin, André Hauswirth.

Petite, toute menue, les yeux facilement rieurs, M^{me} Suzanne Hauswirth est en fait, après son patron, Jean Carraux, l'âme de la pharmacie. Elle connaît chacun des clients, sait y mettre un nom, ce dont il souffre ou a souffert. Elle est une conseillère appréciée de la clientèle féminine qui aime en elle sa discrétion, son amabilité.

Servir dans une pharmacie, c'est être en contact avec toutes sortes de misères physiques et morales. Ce n'est pas que distribuer, sur la base des ordonnances médicales, pilules, potions ou suppositoires. C'est s'intéresser à l'amélioration des maux dont souffre le client, l'aider à surmonter un passage à vide, écouter ses doléances, le rassurer.

Un quart de siècle, que de souvenirs, d'anecdotes à conter. Mais pour la clientèle d'une pharmacie, ce doit être la discrétion absolue. Aussi M^{me} Suzanne Hauswirth n'a-t-elle pas voulu ouvrir son livre de souvenirs pour nous, elle en garde le contenu de ses pages pour elle seule.

Le Monthesyan qui lira ces quelques



lignes ne manquera pas comme le NF, de souhaiter une bonne journée à M^{me} Suzanne Hauswirth.

Nouveau conseiller communal



MONTHEY. - M. Pierre-Benoît Raboud, élu à l'Exécutif communal l'an dernier sur la liste PDC, ayant donné sa démission à la suite de son départ à l'étranger, le siège devenu vacant sera occupé par M. Marcel Bitz, premier des «viennés ensuite».

Chef du service du gaz de Monthey, M. Bitz a été élu en décembre 1972 sur la liste PDC, conseiller général; il a participé activement aux travaux de différentes commissions communales tout en étant membre de la commission de contrôle du budget et des comptes.

Nul doute que par son expérience et son sérieux, le nouveau conseiller communal saura se mettre rapidement au diapason des autres membres de l'Exécutif monthesyan en place depuis janvier 1977.

Tourisme et tissage font bon ménage à Gryon

GRYON-SUR-BEX. - C'était la fête samedi après-midi à Gryon où de nombreux invités, dont le syndicat de la commune, M. Marius Anex, assistaient à la sympathique inauguration de l'atelier de tissage du Carroz, qu'anime avec goût et talent, M^{me} Kohli.

Passionnée depuis plus de deux ans et demi de tissages et d'art en général, Malou

Kohli a débuté dans cette activité («un véritable loisir» s'empresse-t-elle de souligner au NF) avec le métier à tisser mis à disposition par l'Office du tourisme local.

L'intérêt allant croissant, il fallut se rendre à l'évidence: l'appartement de M. et M^{me} G. Kohli se révélait trop exigü. Qu'à cela tienne: le mari charpentier eut tôt fait de construire un atelier de 35 mètres carrés attenant au chalet de la famille, que nombre d'amis connaissent depuis belle lurette.

Et comble d'avant-gardisme: ce sont des cellules solaires de 8 m², disposées discrètement sur la toiture, qui chauffent l'atmosphère - et le petit blanc lors de l'inauguration de samedi après-midi! C'est l'entreprise de M. Mastromaro, à Saint-Maurice, qui s'est chargée de l'installation.

Quatre métiers à tisser, une exposition d'œuvres d'Hubertine Tellander, la possibilité de tisser sur une chaîne déjà prête, un cours de filage, des stages sur mesure, voilà de quoi occuper vos loisirs!



M^{me} Malou Kohli et le syndicat Marius Anex lors de l'inauguration.

Conférence sur Albert de Haller

AIGLE. - Conscient du fait qu'il était nécessaire de commémorer et de mieux connaître Albert de Haller qui, pendant six ans, a séjourné à Roche et arpenté toute la région de la plaine du Rhône, les confédérés de langue alémanique de l'Est vaudois, organisent une conférence publique à laquelle les connaisseurs de la langue alémanique sont conviés.

Le conférencier, H. Balmer (D' en philosophie de Konolfingen) donnera un aperçu de la vie si riche d'Albert de Haller et, en particulier, sur ses activités dans l'Est vaudois en tant que directeur des sels à Roche et vice-gouverneur d'Aigle.

Cette conférence a été fixée au vendredi 3 juin à 20 h. 30 à la salle du café de l'Etoile à Aigle.

Comptes et finances d'agrégation en discussion

SAINT-MAURICE. - Sous la présidence de M. René Duroux, les bourgeois agaunois ont tenu leur assemblée primaire traitant spécialement des comptes 1976 et du barème des finances d'agrégation.

Dans son rapport de gestion, le président R. Duroux a relevé les mérites acquis par les conseillers sortants MM. Gérald Rappaz, Raymond Barman, Claude Sarrasin, Germain Rimet. Il relève que la liste d'entente pour l'élection du conseil bourgeois a eu l'heur de plaire aux électeurs bourgeois ce que prouve la très forte participation au scrutin de décembre 1976.

Les événements qui ont marqué la vie bourgeoise sont ensuite disséqués, service par service, après qu'il fut rappelé la date du 25 juin 1976 où M. Ulysse Casanova est entré officiellement dans la communauté bourgeoise en tant que bourgeois d'honneur. Autre fait marquant, la réunion des familles bourgeoises le 12 septembre sous le couvert du Bois-Noir. Le 18 septembre ce fut la rencontre annuelle des bourgeois à Sion et le 25 septembre l'assemblée à Saint-Maurice des délégués de la Fédération valaisanne des bourgeois.

M. R. Duroux traite ensuite des interventions de la bourgeoisie en faveur d'un tracé modifié de la nationale 9 sur territoire agaunois. La décision interviendra après que le Conseil fédéral ait pris connaissance de toutes les prises de positions et soupesé les intérêts en jeu.

SITUATION DES SERVICES

La commission des forêts doit gérer 3 380 000 m². Plus de 1200 m³ ont été exploités entre 45 et 50 francs pour le bois de râperie, à 142 francs le mètre cube pour les épicéas et 143 francs pour le mélèze.

Une nouvelle coupe de 250 m³ est en exploitation. Plusieurs parcelles d'un total de 13 925

mètres cubes ont été acquises à Cimbrancet et Lyardère d'en bas et d'en haut. Le contrat de location du camping qui liait la bourgeoisie au TCS ayant été dénoncé, c'est M. Louis Barman qui l'a repris.

Le bail relatif à l'exploitation de la carrière par la SCPS a été réindexé, des pourparlers sont en cours pour que l'entretien du chemin pédestre La Rasse-Fontaine Froide soit pris en charge par l'Etat.

2000 plants ont été mis en terre pour reconstituer la forêt du Câble.

COMMISSION DES BÂTIMENTS

Si quelques mutations ont été enregistrées au sein des locataires, tous les appartements de la bourgeoisie sont loués. Il a fallu procéder à certains entretiens de locaux, acquérir des contenueurs à ordures. Les traitements des concierges ont été réindexés.

COMMISSION DES TERRAINS

D'une superficie de 380 000 m², ces terrains sont tous loués. L'administration communale a sollicité l'achat de 16 000 m² à l'est de la route cantonale, fixé à 50 francs le mètre en vue de la construction d'une salle de gymnastique et l'aménagement de terrain de sports dans le cadre de l'agrandissement du complexe scolaire.

COMMISSION DES MONTAGNES

Les travaux d'entretien et de nettoyage des alpages (720 000 m²) se poursuivent normalement. Certains chalets ont dû subir une réfection des toitures.

COMMISSION DES FINANCES

Sur un total de recettes de 214 238 fr. 83 les dépenses se sont élevées à 204 614 fr. 98 ce qui représente un bénéfice de 9 623 fr. 85 Au bilan on enregistre plus de 800 000 francs de provision dont 300 000 francs pour le groupe scolaire montant qui n'a pu

encore être versé à l'administration communale, étant donné que le décompte définitif n'a pas encore pu être établi. On enregistre 200 000 francs de fonds de réserve et 195 000 francs de provision pour le renouvellement du patrimoine.

Les comptes 1976, lus par M. Maurice Vuilloud, sont adoptés à l'unanimité après le rapport des vérificateurs.

FINANCES D'AGRÉGATION

Le conseil bourgeois présente à l'assemblée primaire un tableau-tarif des finances d'agrégation à la bourgeoisie qui apparaît comme étant une barrière protectrice contre l'augmentation des demandes d'agrégation. Après une modification supprimant la finance d'agrégation pour les enfants mineurs, le tarif est accepté à l'unanimité:

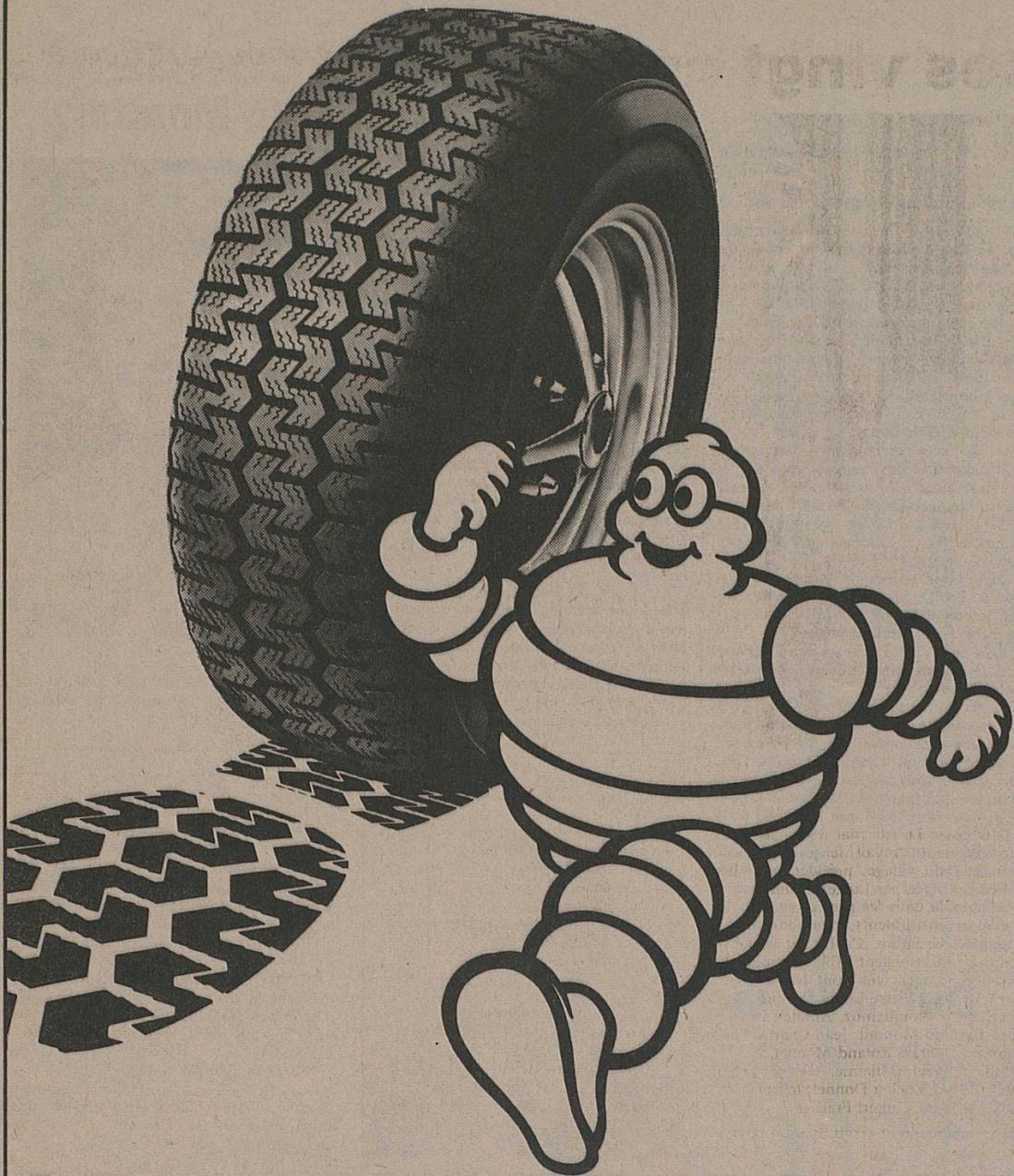
	Valaisans	Confédérés	Etrangers
couple, personne seule	4000.-	5000.-	8000.-
fonds manifestations	1000.-	1000.-	1000.-
frais chancellerie	300.-	300.-	500.-
	5300.-	6300.-	9500.-

RÉDUCTIONS

Etrangers ayant épousé une bourgeoise: 2000 francs; Valaisan, Confédéré ou étranger domicilié depuis 20 ans: 500 francs; étranger, Confédéré ou Valaisan domicilié depuis plus de 40 ans: 1000 francs.

DIVERS

Cet objet permet des interventions concernant la N9, le village valaisan, les sapins de Noël dont la vente est une attraction.



Un nouveau pas en avant!

Le nouveau pneu XZX a été spécialement étudié pour améliorer l'adhérence, donc la SÉCURITÉ. Il se caractérise par :

- sa bande de roulement large et souple,
- ses très nombreuses lamelles,
- le découpage transversal de sa sculpture du centre vers les "épaules".
- ses "épaules" arrondies,
- ses deux larges sillons longitudinaux,

Grâce à cela, le XZX offre un excellent comportement sur tous les types de sol, une grande précision de conduite et une adhérence exceptionnelle sur route mouillée.

Par ailleurs, la composition de sa gomme, sa structure interne et le découpage de sa bande de roulement ont été conçus pour obtenir la meilleure résistance à l'usure.

Avec le nouveau pneu XZX, Michelin fait progresser d'un nouveau pas la technique du pneu radial, dont il est l'inventeur.

MICHELIN XZX

Plus sûr, plus longtemps.

A3-77440-0 CH

Occasions

- | | |
|---|---------------|
| 2 jolis fauteuils en parfait état, les deux | 60.- |
| 1 magnifique armoire combinée, moderne, bois teck, 240 cm larg., 147 cm haut., 56 cm prof., 3 portes, 4 tiroirs, état de neuf | 295.- |
| 1 jolie table de salon ronde, diam. 67 cm, haut. 63 cm | 39.- |
| 1 chambre à coucher, 2 lits avec matelas, 2 tables de nuit, 1 magnifique armoire, 210 cm haut., 140 cm larg., 3 portes, le tout | 195.- |
| 1 microscope jusqu'à 900 fois avec accessoires, état de neuf | 59.- |
| 1 aspirateur Hoover, parfait état | 45.- |
| 1 rasoir électrique Philips | 19.- |
| 1 machine à coudre électrique Elna, avec valise | 145.- |
| 1 machine à coudre électrique Bernina, parfait état | 85.- |
| 1 machine à coudre à pédale Helvetia, 100 ans bon état | 85.- |
| 1 machine à écrire de bureau Olivetti, avec tab. | 75.- |
| 1 machine à calculer électrique Olivetti, avec bande de contrôle | 95.- |
| 1 accordéon chromatique, touches boutons, 80 basses | 395.- |
| 1 clarinette B Noblet Paris Artiste avec valise | 225.- |
| 1 magnifique vélo sport pour jeune homme, 5 vitesses | 165.- |
| 1 vélomoteur Rixe, 2 vitesses, moteur Sachs, état de neuf | 545.- |
| 1 jaquette en daim pour homme, taille 50 état de neuf | 65.- |
| 1 jaquette en cuir brun foncé pour dame, taille 42, état de neuf | 48.- |
| Souliers pour homme, la paire | de 5.- à 15.- |

E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE
Tél. 031/22 29 11 Fermé le lundi 05-304152
Frais de transport: tarif CFF

Action de la semaine

Emincé de porc minute
maigre dans le jambon 100 g 1.30

Valaisia
Saint-Léonard
Ardon
Granges

027/31 24 24

PUBLICITAS *art et technique de l'annonce bien pensée*

Approfondir sa foi en suivant une retraite

La forme spirituelle s'entretient elle aussi. Cinq jours de retraite à Paray-le-Monial vous donneront l'occasion, dans le silence, la réflexion et l'enseignement, de faire le point et de donner à toute votre vie une lumière nouvelle.

Renseignements en Suisse
Mme Pidoux, Simplemont 12, 1005 Lausanne
Tél. 021/22 21 93 (le soir) 22-353698

Par le rail

rapidité-sécurité-confort
par ex. dès Sion

chaque jour voitures directes...

- 11× pour Genève
- 3× pour Bâle
- 3× pour Zurich
- 31× pour Lausanne
- 27× pour Brigue
- etc.

Correspondances nettement améliorées, dans les grands centres ferroviaires, avec les trains régionaux ou directs.

Chemins de fer fédéraux suisses

Service de publicité CFF

REGIE ANTILLE
3960 Sierre, Rue de Sion 4
Téléphone 027 55 88 33

A vendre
proximité du centre
Sierre

terrain à bâtir (655 m2)

Fr. 130.- le mètre carré.

REGIE ANTILLE
3960 Sierre, Rue de Sion 4
Téléphone 027 55 88 33

A vendre à Chippis

appartement 3 p.

dans immeuble récent.

Fr. 83 000.-

Le cabinet de
M. André Vogel
Docteur en chiropratique

est ouvert avec la collaboration de
M. Michel Barras
Docteur en chiropratique

Elysée 19, Sion - Tél. 027/22 30 78 36-100329

Beaucoup de plaisir avec **DKW** monovitesse automatique et moteur éprouvé SACHS.

Le cyclomoteur pour toute la famille.

dès Fr. **835.-**
(modèle de luxe Fr. 898.-)

Représentant général: JEKER, HAEFELI & CO. SA. 4710 Balsthal plus de 1 000 stations de vente et de service DKW en toute la Suisse

Activités créatrices dans nos écoles



Les élèves
des écoles primaires
de Martigny
vous invitent
au vernissage
de l'exposition
ACTIVITÉS CRÉATIVES
manuelles

Le vendredi 3 juin des 17h.
Salle communale

L'exposition est ouverte tous
les jours de 14h à 18h.
Le dimanche excepté **Lundi 6 juin**
14h à 21h.

MARTIGNY. - L'engagement en qualité d'animateur du peintre et décorateur Michel Bovisi est une innovation de notre commission scolaire. Il n'a pas tardé à porter ses

fruits et, après un an d'expérience, le public pourra voir le résultat de l'opération. Les élèves ont conçu eux-mêmes leurs cartes d'invitation.

La classe 1917 fête ses 60 ans

MARTIGNY. - Pour célébrer dignement cet anniversaire, 28 sexagénaires martignerains, parmi lesquels figurait M. Edouard Morand, ont effectué dernièrement un voyage de quatre jours dans la région des châteaux de la Loire.

Ce voyage leur a permis de constater que l'humour, la bonne humeur, l'amitié et l'esprit de solidarité n'ont pas d'âge, ou plutôt que la gaieté confère une éternelle jeunesse à ceux qui savent la conserver. Les participants ont donc trouvé, en plus de l'intérêt à visiter des sites et des monuments merveilleux, le plaisir de passer ensemble des moments agréables. Au retour de ce voyage, ils tiennent à témoigner leur reconnaissance chaleureuse à M. Amé de Cocatrix, président de la classe, pour le dévoue-

ment, la compétence, et surtout pour l'extrême gentillesse avec lesquels il a organisé et animé cette sortie.

Inalpe à Randonnaz

FULLY. - C'est samedi prochain 4 juin 1977 que le troupeau de vaches et génisses fulliérais montera à Randonnaz par Chiboz pour prendre possession de l'alpage. On compte sur la présence de plusieurs reines parmi les 140 têtes de bétail et les luttas débiteront le matin dès 8 heures. Le public pourra se ravitailler sur place.

Importants exercices cantonaux pour les pompiers à Sierre

De nombreuses personnalités assistaient, hier dès 13 h. 30, à un important exercice d'attaque du feu, sur le centre de protection civile de Sierre.

On notait, entre autres, la présence de M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national, de M. Milan Bodi, secrétaire général de l'Organisation internationale de protection civile à Genève et d'observateurs du Mali, du Togo et du Sénégal, chefs de la protection civile dans leurs pays respectifs.

Ce cours, dirigé par M. Albert Taramaraz, avait été mis sur pied à l'intention des chefs de secours incendie du canton assistés de leur état-major.

Les centres chimiques de la Lonza et de Ciba participaient également à cette action.

Les personnes présentes découvrirent tout d'abord l'efficacité d'une intervention avec le secours de l'hélicoptère. Air-Zermatt, par M. Perren, avait obligeamment mis à disposition son «Lama» ainsi qu'un personnel fort compétent.

Sacs à eau, bacs divers furent commentés, les avantages et inconvénients étant détaillés.

En un temps minime, l'hélicoptère alla faire le «plein» dans le lac de Géronde avant de déverser l'eau, avec précision, sur le terrain prévu à cet effet.

Un foyer ayant éclaté, du matériel arriva à pied d'œuvre par les airs. Rapidement,

avec de la mousse puis de l'eau, les pompiers éteignirent les flammes.

Après ces démonstrations, les intéressés purent suivre le premier exercice prévu au programme.

Wagon et camion accidentés

Un wagon, à la suite d'un heurt, était censé perdre de l'essence par une fissure. Aussitôt, les équipes de spécialistes intervinrent, délimitant la zone dangereuse (risque d'explosion etc.) puis la zone de sécurité. Ainsi, la région entre la maison Provins et le dépôt Esso, derrière la gare CFF de Sierre fut interdite aux quidams.

M. Kurt Thuswaldner, de la Lonza, assumait la direction de la seconde partie du programme : un camion transportant des marchandises inflammables a été accidenté.

Les témoins, qui doivent d'abord repérer le panneau orange fixé sur le véhicule et relever le numéro inscrit, communiquent leurs renseignements au numéro de téléphone 18. Avec les divers moyens à leur disposition, mousse, poudre, eau, les pompiers s'attaquent au feu et le maîtrisent.

Ces démonstrations et exercices permirent de démontrer les bonnes connaissances des hommes engagés et la rapidité de réaction de leurs chefs.

(Voir également page 26)

Les vingt ans de l'Indépendante



RIDDES. - Le 16 mai 1957, la fanfare l'Indépendante voyait le jour. C'était la deuxième du village, présidée par Lucien Fraissier, dirigée par Lucien Solioz.

Elle défila dans les rues de la petite cité avec ses instruments pour la première fois le 7 décembre. Ce fut un événement dont on se souvient. Elle comptait une poignée de musiciens dont 16 sont encore sur les rangs : Pierre-Louis Morand, Charly Fraissier, M. Vouillamoz, Antoine Delaloye, Jean-Bernard Morand, Jean-Charles Solioz, Bernard Cretaz, Roland Monnet, Guy Détienné, Marcel Détienné, Gaston Fraissier, André Brun, Lucien Donnet, Joseph Solioz, Louis Morand, Gilbert Fraissier.

Ils eurent dimanche, sous un beau soleil, le plaisir de fêter avec leurs collègues plus jeunes, entourés de la population, le 20^e anniversaire de l'ensemble et d'inaugurer en même temps des nouveaux uniformes. Le président Jean Vogt apporta le salut des autorités communales ; à ses côtés se trouvaient M^r Jacques-Louis Ribordy, sous-préfet du district, Gabriel Bérard, président d'honneur de la fédération valaisanne des musiques, Albert Zermatten, président, les conseils communal et bourgeoisial in corpore.

On rappela le début laborieux de l'Indépendante, débuts difficiles parfois car à l'époque la nouvelle fanfare ne fut pas

unanimement admise. Les temps ont changé les esprits et aujourd'hui chacun se plaît à lui reconnaître sa place au sein de la société villageoise. Ces difficultés premières eurent au moins un côté positif : celui de renforcer les liens qui unissaient les musiciens entre eux, de les placer face à leurs responsabilités, et par là de créer un esprit de solidarité, de camaraderie qui ne s'est jamais démenti depuis.

Belle journée s'il en fut qui marquera d'une pierre blanche la vie de la société.

Notre photo : L'Indépendante dans ses nouveaux uniformes.

Photo NF

UNE ASSOCIATION CANTONALE DES MÈRES CHEFS DE FAMILLE

MARTIGNY. - Jeudi soir, quelques femmes mères et chefs de famille, habitant entre Sierre et le Bouveret, se sont rencontrés. Parmi elles, des mères célibataires, des séparées, des divorcées, des veuves.

Un premier contact eut lieu d'où il ressortit que de nombreux problèmes se posent à ces femmes, problèmes qui, partagés, trouveront une solution plus aisément.

Les participantes définirent les buts visés :

- s'entraider moralement en tout, car bien souvent les femmes seules sont laissées pour compte ;
- trouver des solutions à toutes sortes de problèmes ;
- éducation des enfants ;
- garde des enfants ;
- vacances ;
- droits de la femme séparée, divorcée ou mère célibataire ;
- comment remédier à la solitude ;
- problèmes des pensions, juridiques de natures diverses ;
- recyclage car il est difficile de concilier travail et devoirs familiaux ;
- problèmes moraux et sociaux.

Le mouvement est parti de Lausanne où il est en pleine action.

Il ressortit de cette réunion qu'un même

besoin se fait sentir chez nous. Aussi ces dames décidèrent-elles de se rencontrer chaque mois pour discuter un thème. Toutes celles que cela concerne et qui s'y

intéresseraient peuvent téléphoner au 026/2 65 65 ou au 026/2 64 54 (le soir), au 026/2 32 45 (le soir), au 026/2 49 70 (le soir).

Du bord du lac à Saint-Maurice

Concours de projets pour la construction d'un bâtiment administratif à Saint-Maurice

La Direction des constructions fédérales, agissant au nom du Département militaire fédéral, a ouvert, en janvier de cette année, un concours en vue d'obtenir des projets pour la construction d'un bâtiment administratif à Saint-Maurice, concours auquel ont été invités les architectes du canton du Valais.

Vingt-sept projets ont été présentés dans les délais. Le jury, réuni sous la présidence de M. J.-W. Huber, directeur des constructions fédérales, a attribué les prix suivants :

- 1^{er} prix : M. Pierre Schmid, architecte, Sion. Collaborateurs : MM. Rolph Fuchs et J.-P. Gauye.
- 2^e prix : MM. Gaston Membrez et Pierre-Marie Bonvin, architectes, Sion.
- 3^e prix : M^{me} et M. Heidi et Peter Wenger, architectes, Brigue.

4^e prix : MM. Paul Morisod et Edouard Furrer, architectes, Sion.

5^e prix : MM. Hans et Linus Meier, architectes, Sion. Spécialiste : bureau technique Dénériaz SA, Sion.

6^e prix : M. Albert Berrut, architecte, Monthey. Collaborateurs : MM. R. Vionnet et I. Garrone.

Le jury a en outre décidé l'achat des projets de :

- M. Albert Oggier, architecte, Sion
- M. Jean-Pierre Giuliani, architecte, Saint-Maurice.
- Atelier d'architecture J. Suter + S. Suter + R. Van Boxem, architectes, Sion
- M. Donat Ruff, architecte, Viège.

Les projets seront exposés dans la grande salle de l'hôtel du Cerf, place Tubingen 5, à Monthey, du samedi 4 juin au lundi 13 juin 1977, de 16 à 20 heures.

Concours de projets pour la construction de bâtiments d'exploitation pour une compagnie de gardes-fortifications à Lavey

La Direction des constructions fédérales, agissant au nom du Département militaire fédéral, a ouvert en janvier de cette année, un concours en vue d'obtenir des projets pour la construction de bâtiments d'exploitation pour une compagnie de gardes-fortifications à Lavey, concours auquel ont été invités les architectes des districts d'Aigle et de Vevey/VD.

Seize projets ont été présentés dans les délais. Le jury, réuni sous la présidence de M. J.-W. Huber, directeur des constructions fédérales, a attribué les prix suivants :

- 1^{er} prix : M. Igor Budkov, architecte, Montreux; collaborateur : M. Jacques Zbinden, arch. SIA, Montreux; spécialiste : M. Jacques Umiglia, ing. dipl. EPFL/SIA du bureau Schindelholtz & Dénériaz SA Lausanne.
- 2^e prix : Atelier des architectes Jean Serex et Albert Berrut, architectes EPF/SIA, Aigle; collaborateurs : MM. Georges Hirschi et Michel Andrey, Aigle.
- 3^e prix : M. Roger Lack, architecte FSAI/SIA, La Tour-de-Peilz. Spécialistes : MM. G. Charotton et D. Rossier, ingénieurs civils EPFL/SIA, Vevey.
- 4^e prix : M. Jean-Jacques Lombardi, architecte, Leysin.
- 5^e prix : M. Jean Wolf, architecte, Montreux. Spécialiste : Zwahlen & Mayr SA, Aigle.
- 6^e prix : M. Pierre Demierre, architecte, Vevey.

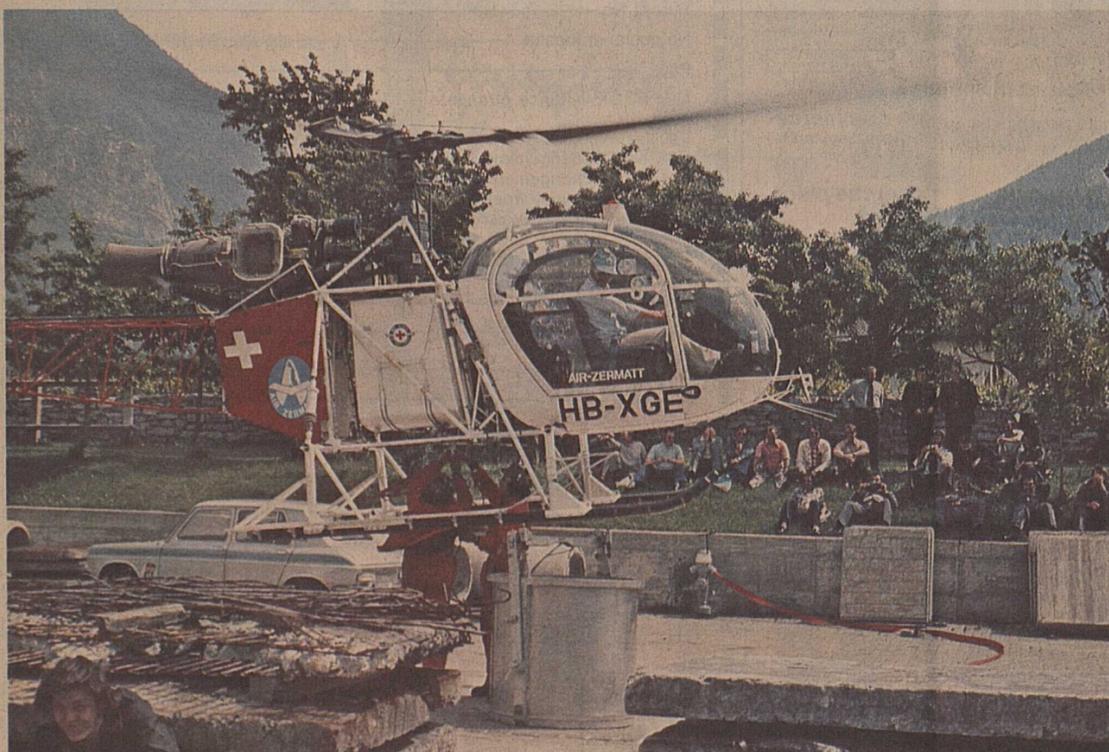
Les projets seront exposés dans une salle accessible du rez-de-chaussée de l'Arsenal

fédéral de Saint-Maurice, bâtiment près de la gare, du samedi 4 juin au lundi 13 juin 1977 - de 16 h. à 20 heures.

Assemblée et débat contradictoire chez les radicaux martignerains

MARTIGNY. - L'assemblée générale du parti radical est convoquée pour demain mercredi 1^{er} juin 1977, à 20 h. 30, dans la salle de l'hôtel de ville (non à la salle communale, comme il a été prévu précédemment).

- A l'ordre du jour :
- renouvellement du comité directeur ;
 - élection du président du parti ;
 - débat contradictoire sur les votations du 12 juin prochain avec Alfred Oggier, vice-directeur de l'Union suisse des arts et métiers (contre) et Pascal Couchepin, vice-président de Martigny (pour).
- La direction du débat est assurée par M. Adolphe Ribordy, secrétaire du parti radical valaisan. (Comm. payant.)



On est en train de fixer sous le ventre du «Lama» la cuve qui permettra au pilote - après remplissage dans le lac de Géronde - d'intervenir efficacement sur le lieu de l'incendie. Photo NF

52 modèles
TOYOTA
avec 3 ans
multi-garantie

Nous vous donnons toutes
informations sur cette primauté
mondiale

Vente et entretien à Sion:



Emil Frey SA

83, rue de la Dixence, 1950 Sion
Tél. 027 - 22 52 45 / 22 98 98

A. Mirailles, Garage
1965 Savièse, 027 - 22 62 50

G. Rossier, Garage St. Christophe
1963 Vétroz, 027 - 36 33 33

21/77/SI



Dès aujourd'hui 1er juin
jusqu'au 16 juin
le célèbre orchestre

Franky Push
joue pour vous.

Le dancing est ouvert tous les soirs
de 20 h. 30 à 2 heures.

Se recommande
Famille T. Bayard-Kuonen

Brigue-Glis

36-12743

Les Soldanelles

Sierre
Carrefour de l'Hôpital
rue Saint-Charles

A vendre
appartement

4 1/2 pièces

rez
Loyer garanti.

Prix intéressant.

Pour tous renseignements:
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61

Toute la mode
printemps - été

Choix sans pareil

- * Robes
- * Manteaux de pluie
- * Mi-saison
- * Blazers
- * Ensembles
- * Blouses - casaques
- Jupes - pantalons - pulls

Prix avantageux
Tailles 38 à 54
Retouches gratuites



Martigny
100 m de la gare

36-4415



Cuisses de poulet
(cong. imp.)

1 kg **4.90**

ACTION

Rôti de porc
épaule kg **10.50**

Tranches
de porc jambon kg **12.50**

Emincé de porc
kg **11.50**

Saucisse de porc
à rôtir kg **8.50**



Prix valables du 1 au 4.6.77

Boeuf

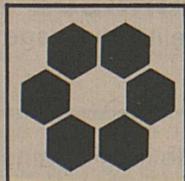
Ragoût	1kg	11.50
Bouilli sans os	1kg	9.50
Rôti	1kg	13.50
Steak minute	1kg	19.50
Hachis	1kg	8.50

Charcuterie

Viande séchée II (coupée)	100 g	2.75
Lard sec du Valais 1er choix	100 g	1.15
Saucisson sec valaisan «pur porc»	200 g	2.95
Ballerona	la pièce 700 g	3.75
Cervelas	la paire 200 g	1.-

Avantageux

Foie de porc	1kg	4.50
Rôti haché	1kg	5.50
Tripes	1kg	6.50
Tranches de porc panées	1kg	12.50
Tranches tziganes	1kg	16.50



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande



Votations du 12 juin 1977

- Pour des finances fédérales équilibrées
- Pour que l'équipement de notre canton puisse se poursuivre
- Pour sauvegarder l'acquis social

OUI à l'assainissement des finances fédérales

Comité valaisan d'action pour l'assainissement des finances fédérales

Président: Travellotti Adolphe, directeur de la BCV, Sion.

Vice-présidents: Biderbost Paul, conseiller national, Naters; Dupont Bernard, conseiller national, Vouvry; Guntern Odilo, conseiller aux Etats, Viège; Jordan Gérald, vice-président du cartel syndical, Sion.

Membres: d'Allèves Maurice, préfet, Sion; Anthamatten Adolf, député, Saas-Grund; Anthamatten Amandus, Gewerkschaftssekretär GBH, Brig; Bender Arthur, conseiller d'Etat, Fully; Berclaz Yvon, député, Sierre; Berchtold Léo, dir. Fédération économ. du Valais, Sion; Bittel Walter, député, Viège; Bloetzer Peter, président, Viège; Bochatay Arnold, conseiller national, Monthey; Bodenmann Hermann, ancien conseiller aux Etats, Brig; Boissard Charles, député, Monthey; Bollin Jean, président, Martigny; Bonvin Richard, député, Montana; Borter Hermann, vétérinaire, Brig; Bumann Benjamin, président - député, Saas-Fee; Bumann Hubert, ancien président du Grand Conseil, Saas-Fee; Carruzzo Félix, président - conseiller national, Sion; Chambre immobilière du Valais, par Jacques Nicolet, Monthey; Cheseaux Jean, président FVPFL, Saillon; Comby Bernard, député, Saxon; Cretton Clélie, député, Martigny; Crittin Pierre, député, Martigny; Darbellay Charly, président de la commission des finances, Charrat; Derivaz Simon, président ACS, Sierre; Dirren Herbert, conseiller national, Agarn; Ecoeur Joseph-Antoine, député, Troistorrens; Genoud Guy, conseiller d'Etat, Orsières; Imboden Paul, député, Steg; Imhasy Alphons, député, Lax; Jordan Vital, député, Evionnaz; Lampert Marius, ancien conseiller d'Etat, Ardon; Luggen Rudolf, député, Brig; Masson René, directeur Grande-Dixence SA, Sion; Mayor-Berclaz, professeur, Sierre; Monnet Albert, préfet d'Entremont, Voillèges; Mudry Bernard, député, Monthey; Plammatter Otto, député, Naters; Philippoz Jean, vice-président de la commission des finances - député, Leytron; Pralong Cyrille, président de la Communauté des assureurs incendie du Valais, Sion; Regotz Ernst, président du cartel syndical du Haut-Valais, Naters; Ribordy Adolphe, secrétaire général du PRDV, Sembrancher; Ritz Joseph, Bauernsekretär, Blitzingen; Roh Henri, préfet, Conthey; Roten Hugo, député, Glis; Schmid Gerhard, député, Mörel; Schmidhalter Paul, député, Brig-Glis; Steiner Franz, conseiller d'Etat, Brig; Tissières Rodolphe, ancien conseiller national, Martigny; de Torrenté Marie-Jo, secrétaire du Grand Conseil, Sion; Veuthey Pierre, président du PDC valaisan, Martigny; Vogt Jean, président du Grand Conseil, Riddes; Vuilloud Maurice, député, Saint-Maurice; Wyer Hans, conseiller d'Etat, Viège; Zimmermann Gerhard, député, Visperterminen; Zuber René, député, Brig; Zufferey Antoine, conseiller d'Etat, Sierre; Zufferey Michel, secrétaire général des syndicats chrétiens, Sion; Zumtaugwald Josef, député, Randa.

Rémaillage de baignoires

ou réparations partielles de parties écaillées.
En blanc ou en différentes couleurs.
Le travail est effectué sur place avec maximum de propreté et garantie.

Technique Email - **Hervé Trincherini, Vétroz**
Tél. 027/36 13 59
A votre service dans tout le Valais

Je cherche à reprendre ou à louer

café, café-restaurant ou tea-room

dans le centre du Valais de préférence à Sion.

Ecrire, avec conditions, sous chiffré P 36-25410 à Publicitas, 1951 Sion.

Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire

4 1/2 % emprunt de lettres de gage série 182, 1977-92 de fr. 80 000 000

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt de lettres de gage 5%, série 125, 1967-82 de fr. 50 000 000, dénoncé pour le 30 juin 1977, ainsi qu'à consentir de nouveaux prêts garantis par gage immobilier à ses membres, conformément à la loi fédérale sur l'émission de lettres de gage.

Conditions d'émission	Titres au porteur	de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000
	Coupons annuels	au 30 juin
	Durée de l'emprunt	au maximum 15 ans
	Libération	au 30 juin 1977
	Cotation	aux bourses suisses

Prix d'émission 100%

Un consortium de banques a pris ferme cet emprunt et l'offre en conversion et souscription publiques du 1^{er} au 7 juin 1977, à midi

Les banques reçoivent sans frais les demandes de conversion et de souscription contre espèces et tiennent à la disposition des intéressés les bulletins de conversion et de souscription avec les modalités les plus importantes.

Crédit Suisse

- Banque Leu SA
- Société de Banque Suisse
- Union de Banques Suisses
- Banque Populaire Suisse
- Union de Banques Régionales et Caisses d'Epargne Suisses
- Groupement des Banquiers Privés Genevois
- Groupement des Banquiers Privés de Suisse alémanique

... moment d'amitié



BIERE CARDINAL

Le pain, l'amitié, les saisons ont meilleur goût quand on les partage. La bière, compagne de chaque jour rapproche, et du passant fait un ami. Elle vous met au cœur la douceur des moments où les gens prenaient le temps de vivre. Du bruit quotidien, la bière Cardinal fait une chanson et d'une ride un sourire.
Bière Cardinal ... moment d'amitié.



AVIS

Albert ANÇAY

a le plaisir d'annoncer à la clientèle du

Centre Shell Eurogas Martigny
Route du Simplon 74

qu'il a repris l'exploitation du centre à son compte dès le 1^{er} juin 1977

Essence libre service - Pneumatiques
Tunnel de lavage - Shell Shop - Batteries
Accessoires - Entretien - Cafétéria

Super **95**

Normale **91**

Economisez en plus 3 ct par litre avec la carte de fidélité (1 lavage valeur Fr. 8.- pour 250 litres)

★ Le verre de l'amitié ainsi qu'une petite attention seront offerts à chacun samedi 4 juin

20 ans d'existence du «Foyer pour tous» de Sion

SION. - Le «Foyer pour tous» de Sion a 20 ans d'existence. C'est un bail, c'est surtout un encouragement pour tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à la mise en place de cette institution et assuré l'exploitation. Les responsables, malgré la situation économique actuelle, conservent leur enthousiasme et leur optimisme et ils envisagent l'avenir avec foi et réalisme.

Le «Foyer pour tous» a été construit, à l'époque, pour apporter une solution à l'ardu problème des loisirs des jeunes.

UN DÉPART DIFFICILE

Le 26 avril 1950, une première assemblée publique a eu lieu à l'hôtel de la Planta, afin de créer, dans la capitale du canton, un «Foyer pour tous». De multiples difficultés, sans cesse renouvelées, se sont jointes à l'incompréhension de bien des gens, et aux embûches. La conjugaison des efforts des responsables, qui avaient la foi en leur entreprise, aboutit en 1952 à la création de la «Société coopérative du Foyer pour tous» de Sion. Mais deux problèmes devaient encore mettre en échec, pour un temps relativement long, les promoteurs de cette institution : les finances et les locaux.

Grâce à la générosité des premiers souscripteurs de parts sociales, grâce aussi à la municipalité de Sion, qui cautionna un emprunt de 80 000 francs, les premiers travaux commencèrent. Un ancien atelier de menuiserie à l'avenue Pratifori fut aménagé, et à la fin de l'année 1956, le «Foyer pour tous»

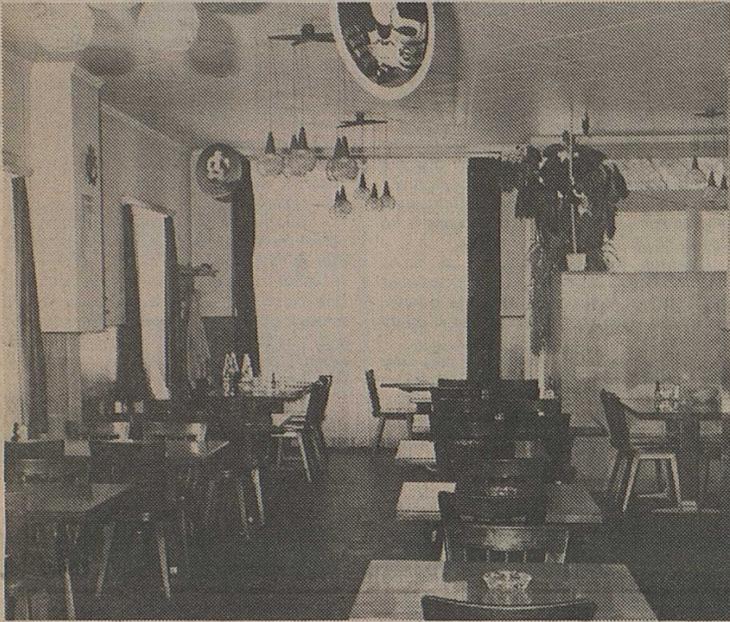
de Sion ouvrait ses portes. C'était le premier du genre en Valais.

LES OBJECTIFS DE TOUJOURS

Le but primordial du «Foyer pour tous», comme son nom l'indique : être un foyer pour tous, jeunes et adultes, c'est-à-dire un centre d'accueil, de loisirs, de rencontres, où se créent des amitiés entre tous, quelles que soient leurs origines, la couleur de leur peau, leurs conditions sociales, leur croyance, leur appartenance politique, leur nationalité.

Les salles mises à disposition pour les loisirs sont relativement bien occupées par des groupements jeunes et adultes, tant récréatifs que culturels ou sociaux. Mais au bout de quelques années, les responsables du foyer se sont rendus compte que celui-ci ne

L'intérieur du Foyer.



M. Jérémie Tschopp devant le «Foyer pour tous».

pourrait, en raison de l'insuffisance des locaux, contribuer que modestement à l'organisation des loisirs en ville de Sion. C'est avec joie qu'ils ont salué la naissance de «Jeunesse-Loisirs», et l'engagement d'un animateur.

Outre ces objectifs essentiels, le foyer met à disposition de tous un restaurant sans alcool, que les étudiants, apprentis, ouvriers, employés, solitaires, travailleurs étrangers, écoliers en promenade, ont l'occasion d'apprécier. Dans ce restaurant, la notion de profit a été exclue pour ne retenir que celle du service.

En 20 ans, le «Foyer pour tous» a servi près de 950 000 repas. Cela vaut bien une «médaille d'argent». Plus que jamais, il est une nécessité pour la cité, et chacun espère qu'il poursuivra son chemin dans l'excellent esprit de service tracé par les pionniers et qu'il demeurera ce foyer que chacun apprécie, ce centre d'accueil et d'amitié ouvert à tous.

DES STATISTIQUES

Il nous a été possible de prendre connaissance des rapports d'activité qui retracent la vie et les résultats d'exploitation du «Foyer pour tous».

An	Repas servis	Prix	Cafés complets	Personnel
1969	51 112	2,70	2789	8
1970	61 405	2,80	1880	8
1971	66 313	2,90	3095	8
1972	65 297	3,20	1288	8
1973	65 218	3,50	2881	8
1974	59 640	3,70	2569	6
1975	42 731	4,20	2810	5

Ces statistiques montrent que le «Foyer pour tous» a subi aussi les conséquences de la récession économique, que les responsables espèrent pouvoir surmonter afin de continuer à remplir la mission assignée par les fondateurs.

Jusqu'à ce jour trois gérants se sont succédés, soit : M. Tony Schlitter, M. et M^{me} Maurice Jollien, et M. et M^{me} Jérémie Tschopp.

En vue de mieux faire connaître les objectifs du «Foyer pour tous», il sera offert un menu à 4 fr. 50 à tous ceux qui présenteront le bon ci-dessous jusqu'à la fin du mois de juillet 1977.

BON

pour un menu à prix réduit de 4 fr. 50 au «Foyer pour tous», à l'avenue Pratifori, valable jusqu'au 31 juillet 1977.

UN CAMP SCOUT POUR LES HANDICAPÉS

SION. - Depuis plus de 15 ans, chaque année, les E.M.T. du Valais (Eclaireurs Malgré Tout) organisent leur camp d'été. Des filles et des garçons peuvent vivre, selon le style scout, vivre selon l'esprit de Baden Powell.

Le camp d'été est une occasion importante offerte aux jeunes pour se découvrir eux-mêmes et pour réaliser leur vie. L'année dernière, les E.M.T. s'étaient rendus dans le Haut-Valais, à Bürchen. Ce qu'ils ont vécu est encore bien vivant dans leur mémoire, et chacun se réjouit de renouveler cette aventure en 1977.

Cette année-ci, c'est le Tessin qu'ils iront découvrir du 23 juillet au 6 août. Ils monteront leurs tentes à San Ambroggio entre Bellinzona et Lugano à une altitude de 470 mètres.

Depuis quelque temps déjà, disons-le, depuis la fin du camp précédent, toute une équipe s'est constituée pour préparer cette nouvelle étape. Les enfants qui se réunissent une fois par mois durant le week-end se préparent eux aussi à cette aventure.

Vente de charité

Saint-Vincent de Paul

La vente de charité organisée par l'Association de Saint-Vincent de Paul Dames a lieu vendredi 3 juin dès 9 heures devant les grands magasins Kuchler-Pellet. Cette œuvre s'occupe des foyers séduisants en difficulté, et nombreuses sont les demandes d'aide.

Venez et admirez les ouvrages tous confectionnés à l'ouvrage et laissez-vous séduire.

Votre aide à tous nous est nécessaire pour continuer notre œuvre de charité.

HENRI DÈS AU CENTRE DE RENCONTRES LOISIRS ET CULTURE DU MIDI

SION. - Les responsables du Centre de Rencontres-Loisirs et Culture du Midi ont invité le chanteur Henri Dès, à se produire le mercredi 1^{er} juin à 20 h. 30 et le jeudi 2 juin à 20 h. 30 également. Né à Lausanne, il y a 37 ans, Henri Dès vit en France depuis 1964. 6 millions de Suisses l'ont déjà suivi dans ses spectacles et à la télévision.

Lucien Rioux écrivait dans le *Nouvel Observateur* l'année dernière : «...La chaleur suisse, vous connaissez? Et l'humour suisse? Et l'entraîn suisse? Voilà tout cela rassemblé en un seul homme, auteur-compositeur de surcroît tendre et amical...»

Jacky Lagger, auteur-compositeur, interprète, assurera le décor sonore de ces deux soirées.

Les responsables du CLC Midi (sous l'hôtel du Midi) invitent cordialement les jeunes et les adultes à participer à ce récital du chanteur très connu qu'est Henri Dès.



Adoration nocturne dans la vallée du Rhône

L'adoration nocturne a pris depuis février 1977 un essor spirituel réjouissant.

En effet, ce ne sont pas moins de 200 à 300 personnes qui, dans la nuit du premier vendredi de chaque mois, consacrent une heure à adorer le Seigneur.

Nous sommes quelquefois étonnés de trouver dans telle ou telle chapelle régionale jusqu'à 10-15 personnes qui prient dans le silence de la nuit à 2 heures du matin.

Au Sahara, le père de Foucauld bénissait les insomnies qui lui permettaient les contemplations.

«2 heures du matin. Que vous êtes bon, mon Dieu, de m'avoir éveillé. Encore plus de 6 heures à ne faire autre chose que de vous contempler, que me tenir à vos pieds et ne dire que «je vous aime».

Puissiez-vous, dans ces évocations, diriger vos pas vers une de ces chapelles régionales citées ci-dessous, au travers des ténèbres, vers celui qui est le centre de toute cette histoire et qui vous attend amoureusement au tabernacle.

Monthey et environs : chapelle des Bernardines à Collombey, de 20 heures à 6 heures. Messe 19 h. 30.

Martigny et environs : petite chapelle du séminaire de 21 heures à 6 h. 30. Messe à 6 h. 30.

Bagnes et environs : chapelle de la Providence à Montagnier de 21 heures à 6 heures.

Sion et environs : chapelle du grand séminaire de 18 heures à 6 heures.

Sierre et environs : église de Chalais de 20 h. 30 à 7 h. 15. Messe à 7 h. 15.

Saint-Maurice et environs : chapelle des capucins, de 20 à 24 heures. Messe à 20 heures.

P. R.

Rassemblement des familles à la maison «Notre-Dame du Rosaire» à Grolley

SION. - Grolley, petit village près de Fribourg, abrite le Centre suisse C.P.C.R. La maison «Notre-Dame du Rosaire», dans un cadre de calme et de verdure, y accueille les retraitants. Le 5 juin prochain, elle vous attend tous, avec vos familles, avec vos amis, pour une journée fraternelle, spirituelle et joyeuse.

Dans les circonstances actuelles, il est plus nécessaire que jamais de nous épauler mutuellement. Fortifions notre amitié, c'est elle qui soude les cœurs et les rend généreux. Ne résistons pas à l'appel de «Notre-Dame du Rosaire» et des amis qui espèrent nous y rencontrer le 5 juin. Pour faciliter le transport un car est organisé au départ d'Orsières via Martigny-Saint Maurice-Monthey-Porte du Scex-Grolley.

Les inscriptions sont prises jusqu'au 3 juin aux nos. tél. 026/4 11 43 ou 026/8 10 73

Pour les personnes de Sion et des environs c'est le second numéro qui renseignera.

Audition au Conservatoire

SION. - Jeudi 2 juin 1977 à 20 heures à la Chapelle du Conservatoire cantonal de musique aura lieu l'audition des élèves des classes de cuivres de M. Henri Bujard. L'entrée est libre, une collecte sera faite à la sortie pour couvrir les frais.

Y a pas de miracle

Combien de fois entendons-nous dire : j'ai pas de chance, c'est la poisse, rien ne me réussit, etc. Avez-vous remarqué que ce sont toujours les mêmes qui tiennent ce genre de propos? Des abonnés de la malchance en quelque sorte. Ils marchent voûtés et, bien qu'ayant les yeux au sol, prennent le ciel à témoin de leur déconfiture.

La raison en est évidente : ils ne courent pas le plus petit risque. Ce sont ceux-là qui ne prennent pas de billets de la Loterie romande et se plaignent de ne jamais gagner.

Ne les suivez pas dans cette morosité et courez le petit risque de dépenser un peu pour essayer de gagner beaucoup, d'autant que le bénéfice de l'opération est entièrement consacré aux œuvres d'entraide et d'utilité publique.

Vite des billets, un rien de chance et les 100 000 francs du gros lot de la 396^e tranche du 4 juin sont à votre portée. Bonne chance!

Publicitas 21 21 11

Municipalité de Sion Avis officiel

Votations fédérales du 12 juin 1977

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée les 10, 11 et 12 juin 1977 à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet des objets suivants :

- l'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 réformant le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct;
- l'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 concernant l'harmonisation fiscale

Les bureaux de vote seront ouverts :

vendredi 10 juin 1977

de 17 h. 00 à 19 h. 00

samedi 11 juin 1977

de 10 h. 00 à 12 h. 30

Casino

Casino

Sacré-Cœur (salle paroissiale)

Saint-Guérin (salle paroissiale)

de 17 h. 00 à 19 h. 00

Casino

Sacré-Cœur

Saint-Guérin

de 18 h. 00 à 19 h. 00

Bramois (sous la salle de gymnastique)

Châteauneuf (sous la chapelle)

Uvrier (salle de gymnastique)

de 18 h. 30 à 19 h. 30

dimanche 12 juin 1977

de 10 h. 00 à 12 h. 30

Casino

Sacré-Cœur

Saint-Guérin

Bramois

Ont le droit de vote en matière fédérale, les citoyennes et les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus et qui ne sont pas privés des droits politiques par la législation de la Confédération ou du canton.

Tout citoyen suisse acquiert un domicile politique, en matière fédérale, au lieu de son séjour pourvu qu'il n'ait pas de liens plus forts avec un autre lieu et qu'il ait déposé au lieu de séjour son acte d'origine au moins dix jours avant la votation.

Les électrices et électeurs empêchés de prendre part à la votation les vendredi soir, samedi et dimanche peuvent voter par anticipation mercredi 8 juin 1977 de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures, à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal, sur présentation de leur carte civique.

Remarques complémentaires

1. Les cartes civiques seront utilisables indifféremment dans tous les bureaux de vote de la commune.
2. Il est rappelé aux électrices et électeurs qui n'ont pas leur carte civique de la réclamer au service du contrôle de l'habitant, rue des Remparts 6, jusqu'à mardi 7 juin 1977 à 12 heures. Prière de se munir d'une pièce d'identité. Aucune carte ne sera délivrée après ce délai sauf erreur ou omission évidente.
3. La case N° 6 de la carte civique sera poinçonnée.
4. Les bulletins de vote doivent être introduits dans une seule enveloppe; les enveloppes seront à disposition dans chaque bureau.
5. Le bureau de validation fonctionnera au Casino pendant les heures d'ouverture du scrutin.
6. La présentation de la carte civique est obligatoire.
7. Les textes fédéraux ont été distribués. Des exemplaires sont encore à la disposition des électrices et électeurs à l'hôtel de ville (rez-de-chaussée/planton) et au poste de la police municipale, rue de Lausanne 23.
8. Nous rappelons aux électrices et électeurs qui éprouvent des difficultés de déplacement que le bureau de vote de Saint-Guérin est aménagé de plain-pied.

Sion, le 27 mai 1977.

L'administration

Mercredi 1^{er} juin 1977, à 20 h. 30, hôtel du Cerf

Soirée d'information

sur la votation fédérale du 12 juin :

Paquet financier - TVA

Conférencier : **M. Bernard Dupont**, conseiller national.

Parti radical Sion

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

« Volpone » : un succès pour les Compagnons des arts



Une scène de « Volpone », par les « Compagnons des arts ».

La troupe théâtrale sieroise « Les Compagnons des arts » présentait, lundi soir au Casino-théâtre, la « première » de leur spectacle.

Les comédiens avaient choisi cette saison de présenter à leur public une pièce classique, signée de l'auteur anglais Ben Johnson. Si la création sur une scène valaisanne de cette œuvre n'apporte guère un souffle novateur au domaine du théâtre présenté dans notre canton, le choix de « Volpone » est toutefois à saluer.

Chaque acteur parvint en effet à trouver son identité dans les protagonistes de cette

comédie. Bien à leur place, les interprètes vivent avec intensité les péripéties de l'histoire.

Roland Rouvinet, dans le rôle de Volpone ; Henri Buchs, Mosca ; Henri Turini, le notaire Voltore ; Henri Rauch, l'usurier Corbaccio ; Arsène Derivaz, le marchand Corvino ; René Antille, le capitaine Léone ; Walther Schoechli, le juge ; Marie-Madeleine Zufferey, Canina ; Romaine Zufferey, Colomba ; Olivier Rauch, le chef des sbires ; Pierre-Olivier Bonnet, François Salamin et Yves Zufferey, les sbires et les

domestiques, ont su présenter aux Sierrois un théâtre amateur de haut-niveau.

Soucieux de mettre tous les atouts de leur côté, les « Compagnons des arts » avaient fait appel au réalisateur André Schmidt. Par un travail inlassable, sous sa direction, la troupe a su donner le meilleur d'elle-même.

Les décors, les costumes et le choix musical rehaussèrent encore l'éclat conféré au spectacle.

Les personnes intéressées pourront encore assister à « Volpone » ce soir, dès 20 h. 30.

Les championnats valaisans d'échecs à Sierre

Samedi, dimanche et lundi se déroulèrent à Sierre les dernières rondes comptant pour le championnat valaisan d'échecs.

La remise des prix avait lieu lundi en fin d'après-midi au centre commercial de Noës.

M. André Rastaldi, président du

club de Sierre, organisateur de ces rencontres, salua la nombreuse participation à ces joutes qui eurent lieu à la salle de l'hôtel de ville.

C'est à M. Rastaldi qu'échut l'honneur de récompenser les vainqueurs.

Voici les résultats du championnat 1977 :

Catégorie A (11 rondes) : M. Eddy Beney, de Sion et M. Olivier Noyer de Martigny, 8 points. Des matches supplémentaires seront nécessaires pour départager ces deux concurrents et déterminer le champion de la catégorie. 3. M. Jacques Isoz, de Sierre, 7,5 points.

Catégorie B (11 rondes) : 1. champion valaisan: M. Gilles Terreaux, de Sion, 9,5 points. 2. M. Paul Spillmann, de Sion, 8,5 p. 3. M. Gérard Darbellay, de Martigny, 8 p.

Catégorie C (8 rondes) : 1. champion valaisan: M. Michel Genolet, de Sion, 7 points. 2. M. Georges Fritz, de Martigny, 7 p. 3. M. R. Michlig, de Brigue, 5,5 p. 4. M. Fernand Tapparel, de Sierre, 5,5 p.



M. Rastaldi félicite MM. Beney et Noyer

DE RETOUR DE VIENNE

Les 578 participants au voyage de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens à Vienne, durant le « pont » de l'Ascension, sont rentrés dimanche soir 22 mai à Sion.

Un voyage comme celui de Vienne, si bien organisé, dans les moindres détails, a donné à tout le monde, satisfaction et joie.

A l'aller...

Partout de Saint-Maurice à Brigue, l'ambiance est agréable et au fur et à mesure du regroupement des participants, la joie grandit de retrouver des amis, des connaissances. A Sierre, chargement de la cantine copieusement fournie et confiée depuis des années à l'équipe Métrailler. Dès la sortie du tunnel du Simplon une averse nous soulaie la bienvenue en terre italienne. Et à Domo, les douaniers transalpins sont les hôtes d'honneur des cantiniers. Puis la plupart s'installent pour dormir alors que les moins fatigués prolongent la soirée en faisant honneur aux vins du pays... A l'aube, nous sommes déjà en Autriche, et arrivons à Vienne, à l'heure prévue, soit 11 heures. Départ en bus pour les hôtels respectifs, puis rassemblement pour le repas de midi à l'hôtel Haus Döbling.

L'après-midi fut agréablement par la visite intérieure du château de Schönbrunn. Avant le repas du soir, nous nous sommes retrouvés pour la messe à l'église Saint-Jude, pour ne pas manquer de rendre au Seigneur l'hommage qui lui est dû et prier à la mémoire de l'abbé Rochet, aumônier de la fédération.

Vendredi

Matinée libre réservée au « shopping » en ville pour les dames, tandis que les hommes recherchent les « petites chapelles »... Dans

l'après-midi, sous la conduite d'une hôtesses-guide, très instruite et disert, ce fut la visite des environs de Vienne, la découverte de la forêt viennoise, du monastère d'Heiligenkreuz, de Baden, du village typique de Gumpoldskirchen, avec un repas gastronomique agrémenté d'un orchestre et dégustation d'un excellent vin du terroir. Tous apprécieront ce repas au « Weingut » avant de se retrouver au Kursalon Hübner pour un concert de musique viennoise, et deux danses d'un ballet du terroir.

Et voici samedi

Gâtés par le beau temps jusque vers 18 heures, où éclata un orage de première classe, nous avons effectué le tour classique de la ville de Vienne, en bus, admirant la cathédrale Saint-Etienne et le musée des Beaux-Arts qui nous a fait oublier la déception éprouvée à l'école d'équitation espagnole... Dieu merci, la visite du musée a largement compensé et complété la matinée.

Dès 14 heures, départ pour le Prater, avec ses installations de la grande roue haute de 65 mètres et permettant d'admirer la cité de Vienne. Et, pour clore la journée, une bonne heure à Grinzing, village viticole des environs de Vienne qui accueillait ce soir-là plus de deux mille curieux.

Dimanche, sur le chemin du retour en Suisse...

Lever matinal, puisqu'à 5 h. 30 déjà nous quittons les hôtels respectifs pour être prêts au départ de notre train à la Bahnhof sud à 6 h. 51.

Les responsables de la cantine étaient déjà en activité une heure et demie avant nous pour offrir le déjeuner dans les compartiments et préparer le repas de midi. Au micro, les grands responsables de ce

voyage : le guide CFF, MM. Michel Zufferey et Josy Hütter, animent le voyage, commentent les dernières nouvelles, invitent chanteurs et chanteuses, accordéonistes et diseurs de galéjades à alimenter la partie récréative. Leurs facéties nous ont fait oublier la longueur du trajet, reliant cette fois directement l'Autriche, via Linz, Salzbourg, Innsbruck, Buchs par Zurich, Olten, Berne, Puidoux via Chexbres à la vallée du Rhône...

Conclusions...

Si tous les voyages organisés chaque année par la FVSC ont été une réussite, la palme revient certainement à celui de Vienne, de l'avis unanime des participants. L'accueil des habitants, la profusion de fleurs dont s'entourent les Viennois, les immenses superficies de forêts qui purifient l'air, le dévouement des hôtesses-guides et leurs commentaires doublement instructifs, nous ont permis de vivre des heures pleines de charme et ne manqueront sans doute pas d'engager nombre de participants à revenir à Vienne.

Enfin, il est juste de remercier les CFF pour la mise à disposition de ce train spécial confortable, la régularité de l'horaire, les responsables, MM. Zufferey, Hütter, leurs collaborateurs des secrétariats de Martigny, Sion, Sierre et Brigue, les cantiniers, l'infirmerie, pour tout ce qu'ils ont fait durant ces 4 jours, afin de procurer aux invités de ce « train de la joie » des heures qui ne s'oublieront pas de si tôt. Et déjà s'annonce à l'horizon le voyage 1978, les premiers jalons étant posés. Il sera temps d'en reparler au début de l'an prochain. Aujourd'hui déjà un nombre élevé d'inscriptions est à envisager et les retardataires regretteront de ne pas s'être inscrits en temps voulu.

Pétanque: plus de 60 doublettes à Riddes

Le concours de doublettes organisé par le club de Riddes a vu l'inscription de 61 équipes qui ont croisé les « fers » sous les ordres de M. René Brunner, arbitre.

La finale opposa deux doublettes de Martigny ; Colombari - V. Petrucci battirent Tomasio - L. Petrucci par 15-10 et remportèrent le concours. En demi-finale, Tomasio - L. Petrucci avaient battu les locaux Boson - De Boni par 13-7 tandis que Colombari - V. Petrucci avaient disposé de G. Cracco - P. Héritier (Sion I) par 13-4.

Ces derniers, en quarts, ont éliminé la doublette de Chambovey (Martigny) par 13-11. Toujours en quarts, Mérola (Martigny) s'était incliné 13-12 face à Tomasio ; Mailard (Martigny) avait perdu 13-10 contre Boson (Riddes) et Contrasty (champion valaisan de fête à fête) avait dû « embrasser Fanny » dans son duel contre les futurs vainqueurs Colombari - V. Petrucci.

En complémentaire, victoire de Devico - Mascolo sur Vuistiner - Sagozzi par 13-9. g.r.

TRIBUNE DU LECTEUR

Un enfant regardait son père attentivement...

- Dis, papa, quel âge as-tu ?
- Trente ans, cela fait 25 ans de plus que toi.

- Dis, papa, quand je serai grand, je me marierai aussi comme toi et j'aurai des enfants ?

- Tu as encore bien du temps devant toi pour penser à ces choses, mais, bien sûr, quand tu seras devenu un homme tu auras aussi l'occasion de fonder une famille.

- Dis, papa, maman est partie pour un voyage qui dure bien longtemps. Pourquoi ne rentre-t-elle pas bientôt ?

Pensif, le père baisse les yeux et se tait. Le gamin l'observe sans dire un mot. Et ce sont les sanglots du père qui brisent brusquement le silence.

Olivier ne comprend pas. Il croyait que les grandes personnes ne pleuraient pas. Eh bien non !

- Pourquoi est-ce que tu pleures ?
- Ce n'est rien de grave. Je me faisais un peu trop de souci.

- Pour maman ? Parce que tu crois qu'elle a peut-être eu un accident ?

Le père quitte son fauteuil, rentre dans sa chambre et feuillette son agenda : cela fait trois mois que son épouse a quitté le foyer. Pauvre Olivier ! Il ne reverra certainement plus sa mère. Un jour, il va falloir que je lui apprenne la vérité.

L'enfant, pressentant qu'on lui cache quelque chose, désire en savoir davantage. Mais, devant le visage si triste de son papa, il soulève timidement sa frimousse et lui dit simplement :

- Bonsoir papa, bonne nuit. Je vais aller dans ma chambre lire mes bandes dessinées avant d'éteindre la lampe.

Et, tout en s'en allant, il se dit : - Demain, je demanderai à grand-maman pourquoi papa a pleuré. Et son esprit reste éveillé encore longtemps.

Le lendemain matin, avant de quitter la maison, il demande à sa grand-mère où est sa maman. Elle le regarde et lui répond qu'il faut le demander à son père.

Sur le parcours de l'école, il est si distrait qu'il oublie de regarder avant de traverser la rue et une voiture passe à deux doigts de lui. Il l'a échappé belle ! Il arrive à l'école tout tremblant. Il se déchausse, enfle son tablier et gagne son banc sans souffler mot. Son camarade Philippe le boxe un peu, mais Olivier qui d'ordinaire aimait bien ce jeu, reste impassible.

La cloche sonne. C'est la fin de la matinée. Olivier sort, et reprend le chemin de la maison sans se presser, faisant un immense détour.

D.G.

Jeunesses rurales chrétiennes et l'avortement

Le NF a publié le 24 courant un article en marge du 40^e anniversaire des J.R.C. intitulé : « Construire ensemble ».

Nous y avons relevé plusieurs idées justes telles que : la liberté d'expression, la solidarité, le dialogue, la sauvegarde des principes chrétiens.

Par contre, le problème majeur de l'avortement n'est pas basé sur un principe chrétien, dans la réponse donnée par M^{lle} M. José Siero : « Il y a bien sûr des domaines où nous sommes catégoriques : en matière d'avortement par exemple. Je suis personnellement contre toute forme d'avortement, avec la seule exception de la maladie très grave ».

Cette position personnelle de M^{lle} Siero n'est pas une opinion morale, car elle est contraire à l'enseignement constant de l'Eglise, du concile Vatican II et des synodes suisses récents. Voici des textes du synode interdiocésain : « L'avortement, dès le début de la vie embryonnaire, détruit une

vie humaine, c'est pourquoi il faut le dénoncer du point de vue moral, car chaque être humain a un droit fondamental à la vie.

En effet, cette vie doit être respectée et protégée par la société. S'il arrive qu'elle soit conçue sans être désirée, ni même acceptée, personne pourtant n'a le droit d'en disposer, même pas la mère. L'avortement ne peut être considéré comme une affaire privée ; il concerne vraiment la société, même si la décision d'y recourir engage d'abord une conscience.

De plus, selon notre foi chrétienne, chaque homme est un être unique, aimé de Dieu : comme tel, l'enfant à naître est reconnu de Dieu comme une personne possédant une destinée temporelle et éternelle. Cette conviction accroît essentiellement notre respect de cette vie débutante ».

Nous voulons croire que l'aumônier de la J.R.C. aura rectifié l'erreur grave de la responsable, car les divers groupements organisés de l'Action catholique sont subordonnés à la hiérarchie ecclésiastique.

Des parents chrétiens

Auberge Café-Restaurant

AU VIEUX TACOT

Bluche, Montana-Crans (Suisse)
☎ (027) 41 25 80



Restaurant Le Tacot à Bluche

Roger et Malou Clivaz-Monnier

vous informent que, pour raison de retrait de permis, ils ont dû confier le volant du Tacot à leurs amis

Farhan et Danièle Lamaa-de Sépibus.

Pour la circonstance, le verre de l'amitié vous attend ce soir de 17 à 19 heures

Bluche, le 1er juin 1977

A ce soir au Tacot
36-25469

Grande soirée yougoslave à Saint-Léonard



Samedi soir, la salle du collège de Saint-Léonard accueillait tous les citoyens yougoslaves résidant dans notre région.

Le chef de l'Etat yougoslave, le maréchal Tito vient en effet de célébrer son 85^e anniversaire. Pour marquer de belle manière cet événement, le club des citoyens yougoslaves, présidé par M. Dobrivoje Pavlovic, médecin à Sierre, organisait une soirée de gala.

Après des productions et l'hymne national interprété par les enfants des classes yougoslaves de Sion, M. Pavlovic salua la présence de M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national, de M. Edouard Delalay, président de la commune de Saint-Léonard, de M. Robert Sartoretti, préfet du district, de M. Charles-André Monnier, sous-préfet, et de M. Gex-Fabry, responsable du Service cantonal des étrangers.

De gauche à droite: M. Redzep Djih, consul de Yougoslavie en Suisse, M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national et M. Dobrivoje Pavlovic, président du club yougoslave.

Le consul de Yougoslavie à Genève, M. Redzep Djih, avait tenu à participer à cette manifestation.

L'orchestre de radio-télévision Sarajevo donna ensuite un concert durant lequel des interprètes fort populaires tels que Safet Isovic, Hamid Ragipovic, Izvorinka Milosevic ou Dordi Zelecewski furent chaudement applaudis.

Chants typiques, mélodies du riche folklore yougoslave, repris en chœur par l'assemblée, contribuèrent à créer une ambiance des plus sympathiques.

Parfaitement bien organisée, cette soirée aura permis à nos amis yougoslaves de se retrouver en toute cordialité.

Le club des citoyens yougoslaves en Valais, fondé au début de cette année, est ouvert à tous les ressortissants de ce pays.

Assemblée de la Société de développement de Sierre

SIERRE. - L'assemblée de la Société de développement est convoquée ce soir mercredi à 20 h. 15 à la salle de récréation de l'hôtel de ville.

L'ordre du jour comprend notamment le rapport du président, ceux de la commission «manifestations et divertissements», «Publicité» et du directeur.

Une entreprise sierroise à Paris

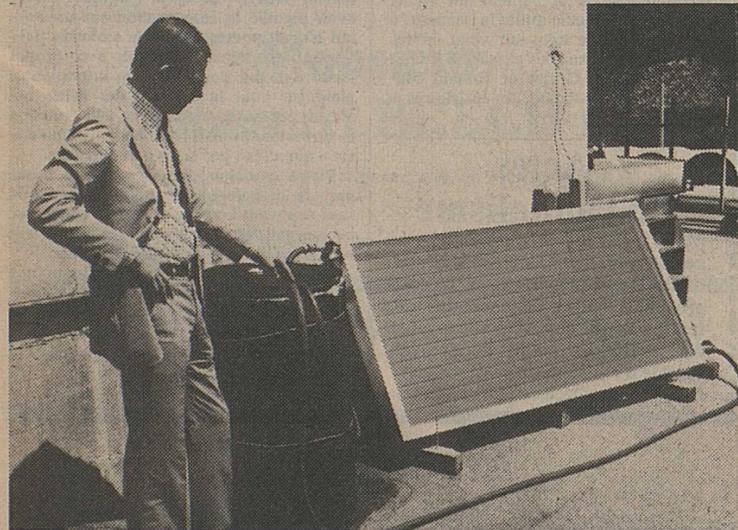
Une entreprise de la place de Sierre va bientôt participer au 5^e Salon international du chauffage, du froid et de la climatisation, Interclima, qui se tiendra du 6 au 11 juin, au parc des expositions à Paris.

La maison sierroise présentera plusieurs panneaux solaires destinés au chauffage de l'eau sanitaire et des piscines.

De conception simple et robuste, la création sierroise a un excellent rendement.

Comme on peut le poser sur n'importe quel bâtiment existant, en tant que chauffage d'appoint, par exemple, cet appareil est intéressant à plus d'un titre.

MM. Albert et Jean-Paul Meyer travaillent actuellement à des études techniques, procèdent à des tests afin d'améliorer le système. Des contacts étroits avec des spécialistes américains amèneront sans doute des résultats fructueux.



M. Albert Meyer détaille un des panneaux solaires qui seront exposés à Paris.

Des maîtres imprimeurs canadiens à Montana-Crans



Dimanche après-midi, environ 70 membres de l'Association des maîtres-imprimeurs de Montréal arrivaient à Montana-Crans.

Se rendant à la Foire internationale des arts graphiques, Drupa, qui se tient tous les cinq ans à Düsseldorf, en Allemagne de l'Ouest, nos hôtes canadiens, durant huit jours, vont visiter notre canton.

Vers 18 heures, sur la terrasse de l'hôtel Crans-Ambassador où ils séjournent, les maîtres-imprimeurs montréalais eurent droit à un premier aperçu de notre région.

En effet, alors qu'ils dégustaient fromage vieux, pain de seigle, viande séchée et fendant, le chœur mixte l'«Echo d'Aminona», sous la direction de M. Denny Mottet, leur offrit une aubade fort appréciée.

A l'issue de ce concert, Valaisans et Canadiens fraternisèrent en toute simplicité.

M. Joseph Lamon, président de la bourgeoisie de Montana, vint apporter le salut des autorités locales. MM. Jacques et Francis Rey, promoteurs ainsi que M. Gérald Herren, directeur de l'hôtel, avaient tenu à s'associer à cette petite fête.

Conduits par M. Bernard Laniel, président, M. Guy Bilodeau, président sortant de l'association, et MM. Pierre Hole et Gaston Henault, organisateurs, les maîtres canadiens se rendirent, hier, en Italie et en France, empruntant les tunnels du Grand-Saint-Bernard et du Mont-Blanc.

Ce soir, ils pourront déguster une spécialité typiquement valaisanne, la raclette.

Canadiens et Valaisans fraternisent.

Jeudi, dans le courant de la journée, une rencontre est prévue au château d'Ouchy avec des représentants de l'Association romande des maîtres-imprimeurs. Samedi, les intéressés pourront découvrir les charmes de la station de Zermatt, au pied du Cervin.

C'est le 6 juin que le groupe quittera les Alpes suisses pour Düsseldorf, via Genève.

Nous souhaitons un bon séjour en Valais aux membres de l'Association des maîtres-imprimeurs de Montréal, en espérant qu'ils emportent du Haut-Plateau le meilleur des souvenirs.

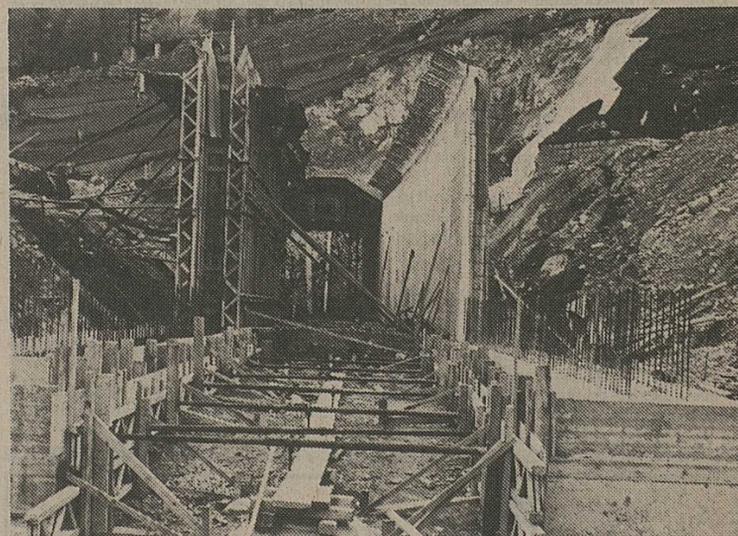
De la Raspille au glacier du Rhône

LE PASSAGE SOUS-VOIE D'OBERWALD

OBERWALD. - On sait que la voie d'accès au tunnel ferroviaire de base de la Furka, à partir de la gare d'Oberwald, avait suscité de nombreux commentaires à l'époque. Le projet initial prévoyait que la ligne couperait le village en deux soit par un passage à niveau traversant la route principale, soit par une voie surélevée en forme de digue. Cette alternative, évidemment, n'a pas eu

l'heur de plaire à la population locale. Un recours en bonne et due forme avait été d'ailleurs déposé contre elle, par l'administration communale, auprès du Conseil fédéral. Deux conseillers fédéraux, MM. Furgler et Ritschard, s'étaient rendus sur place pour mieux se rendre compte de la situation. A la suite de cette inspection des lieux, on abandonna le projet initial pour en établir un autre qui consiste, sur une longueur d'environ 400 mètres à faire passer le train à travers une galerie à construire

entre la gare et la sortie du village. Coût de l'opération: quelque 8 millions de francs supplémentaires. Or, la première phase de ce nouvel ouvrage vient de se terminer par l'édification d'une voie inférieure traversant la route principale. Le deuxième acte comprend le forage du tunnel qui fera directement suite à cette traversée souterraine, édiflée en premier lieu pour permettre le bon déroulement du trafic routier, dès l'ouverture de la circulation routière en direction de Gletsch.



Le passage sous-voie d'Oberwald sera achevé pour l'ouverture de la circulation routière sur la route de Gletsch.

Beau concert à Brigue

BRIGUE. - On se souvient encore du magnifique succès qu'avait connu la présentation de la *Passion selon saint Mathieu* dans l'église de Glis sous l'éminente direction de M. Anton Rovina.

Encore une fois l'infatigable dirigeant n'a pas hésité à se lancer dans une nouvelle et belle aventure. C'est ainsi qu'il convie les mélomanes du Haut-Pays à un concert en soirée dans l'église du collège de Brigue où se produiront, ce soir mercredi, dès 20 h. 30, le chœur formé d'élèves du collège et des classes supérieures de Brigue ainsi que le *Kammerchor* du lieu avec la participation de solistes aux noms connus comme Erwin Willa et M^{lle} Marie-Thérèse Imhof.

Autrement dit, une belle soirée musicale que les mélomanes de la région se doivent de réserver.

Qui s'intéresse au festival de la musique et de la chanson ?

LOÈCHE-VILLE. - Dans le courant du mois de novembre prochain, Zurich sera le théâtre de la finale suisse du festival de la musique et de la chanson, organisé dans le cadre de la Fédération internationale des organisations de festivals. Les candidats peuvent s'inscrire auprès de Michel Willa à Loèche-Ville, jusqu'au 30 juin prochain. Cette inscription leur donnera droit à participer aux éliminatoires prévues à Loèche-Ville, pour désigner les concurrents à la finale valaisanne, fixée pour le 22 octobre prochain, à la salle des Congrès de Brigue. Son résultat décidera du choix des représentants valaisans pour la grande finale de Zurich.

REDACTION DE BRIGUE
Louis et Misette Tissonnier
Téléphone (028) 3 10 77
Télex : 38 145
Case postale 263 - 3900 Brigue

Affaire à saisir

Si vous disposez d'un petit capital et le désir de vous établir

**Idée nouvelle
Produit nouveau
Application simple**

Si intéressé
Tél. 022/43 92 67
022/42 77 84
de 17 à 20 heures 18-4825

Nouveaux projets dans le village des glaciers

Toujours plus haut

SAAS-FEE. - Dans le cadre de son assemblée générale (voir NF du 28.5.1977), tenue à Saas-Fee, la Société des remontées mécaniques du village des glaciers, présidée par M^r Emile Taugwalder, a mis en lumière les différents aspects de sa situation actuelle ainsi qu'elle a défini sa politique de l'avenir.

Au cours de l'exercice écoulé, l'entreprise a enregistré 2500000 passagers, soit 200000 environ de plus que pendant l'année précédente. Alors même que - tout l'été durant - l'exploitation du téléphérique de Spielboden a été interrompue, aux fins de permettre le renouvellement des installations. L'augmentation de cette fréquentation (40%) s'est donc évidemment traduite au cours de la saison hivernale. Tandis que ce même pourcentage balance la diminution constatée au cours de l'exploitation estivale, le feu vert a pu être donné aux nouvelles cabines de la section Saas-Fee-Spielboden, à la date prévue, soit pour la mi-décembre de l'année passée. La facture se monte à 7,3 millions de francs. 7,5 nouveaux millions sont actuellement inves-

tis dans l'édification de la nouvelle télécabine Spielboden-Laengfluh, qui sera vraisemblablement inaugurée pour Noël prochain. Les conditions météorologiques de ces derniers jours ont causé des dégâts aux installations de l'entreprise pour une somme totale de 70000 frs, environ.

Vers l'édification d'un «mètre» extraordinaire

En compensation du projet mal vu par les autorités fédérales consistant à prolonger le téléphérique de Felskinn jusqu'à Fee-Kopf (3888 m d'altitude), les administrateurs de la société espèrent obtenir la concession nécessaire pour l'équipement du secteur, jusqu'à Mittelallalin du moins. Ils n'ont pas perdu l'espoir, non plus, d'y édifier un funiculaire souterrain. Des études techniques se poursuivent d'ailleurs à ce propos.

C'est à ce prix que la station du village des glaciers pourra poursuivre son harmonieux développement.

Exposition Porte ouverte

Muretof

Du 1er au 30 juin

meystre PAPIERS PEINTS

Av. de Tourbillon 21
SION
Tél. 027/22 23 17

La conception du tourisme valaisan

Nouvelles solutions pour les régions de montagne

SION. — La section du Valais, de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national (ASPAN) a organisé, hier après-midi, à l'hôtel du Cerf, un débat ayant pour thème deux sujets : « Conception du tourisme valaisan » et « Nouvelles solutions en matière de tourisme dans les régions de montagne ».

M. André Perraudin, architecte, a présidé une brève séance administrative en l'absence du président M. Charles Zimmermann, retenu par la maladie. Septante personnes, dont plusieurs présidents de commune, des représentants des sociétés de développement, des hôteliers, etc., ont participé avec grand intérêt à ce débat.

À LA LUMIÈRE DES EXEMPLES DE SILS ET SILVAPLANA

C'est M. Martin Steiger, urbaniste à Zurich, qui a développé le thème des « nouvelles solutions ». Pour le canton des Grisons en général, et pour la Haute-Engadine en particulier, se pose aujourd'hui la question : « Comment canaliser la clientèle touristique existante ? » Les régions de Sils et Silvaplana, avec les trois magnifiques lacs et la beauté du paysage, sont prisées des promoteurs et des touristes. En 1930, il avait été prévu de convertir ces trois lacs en bassin d'accumulation pour des usines électriques. Ce projet, âprement combattu, n'a pas eu de suite. En 1948, un remaniement parcellaire des terrains est intervenu. Un mouvement en faveur du plan d'aménagement s'est mis en marche vers 1960 ; enfin, le canton des Grisons a préparé une loi cantonale en la matière. Cette loi qui a repris en partie les dispositions appliquées par les différentes communes et a fourni l'instrument de travail indispensable pour réaliser l'aménagement du territoire. Les différentes zones ont été définies et délimitées. Si pour les urbanistes les données d'implantation des nouvelles constructions ont été précises, il se posait la question : « Comment construire ? » M. Steiger a reconnu que les architectes et urbanistes ont dû regarder ce qui a été fait jusqu'à ce jour dans les villages environnants et tâcher d'en tenir compte le plus possible.

L'aménagement du territoire ne s'oppose pas à l'implantation du tourisme, mais il y a lieu de protéger et de sauvegarder la nature et le paysage, qui sont indispensables à la vie de la communauté.

« LA CONCEPTION DU TOURISME VALAISAN »

Il appartient à M. Bernard Bornet, préposé au tourisme, de développer ce second thème.

M. Bornet montra tout d'abord combien était important le secteur touristique du canton puisqu'il réalise actuellement le sixième des nuitées suisses. Le Valais peut offrir à ses hôtes 38 000 lits d'hôtels, 208 000 lits de chalets ou d'appartements. Il transporte sur ses 457 installations de remontée mécanique jusqu'à 250 000 personnes à l'heure.

Malgré cela, la concurrence est si farouche que l'avenir s'annonce difficile et qu'une nouvelle conception du tourisme doit être envisagée. Dans le cadre de l'établissement de ses nouvelles lignes directrices, le canton va faire appel à un véritable état-major de spécialistes du tourisme, qui vont jeter les bases de cette conception nouvelle.

M. Bornet donna quelques renseignements à ce sujet : extension du domaine skiable, renforcement des bases légales, accroissement du rôle de la commune, meilleure formation du personnel hôtelier, méfiance à l'égard de projets de stations nouvelles, tout comme de construction d'installations lourdes, exigences plus grandes en matière financière et dans le domaine des

tre part, a réalisé une étude très générale sur le domaine skiable en Valais, qui a été classé selon son degré d'importance, ses possibilités d'extension.

LE TOURISME ET L'ÉCONOMIE

Le tourisme est un secteur important de notre économie. Afin qu'il puisse se développer toujours plus, il est indispensable que le Valais dispose de bonnes voies de communications, tant sur rail, sur routes, que dans les airs. Les stations existantes doivent pouvoir disposer d'un équipement adéquat et concurrentiel. Un choix sélectif doit être opéré pour l'implantation de toute nouvelle station. Lors de demandes d'aménagement de nouvelles stations, il est exigé : de fixer le nombre de lits, de prévoir un équipement en moyens de remontées mécaniques, de donner des garanties financières. Les infrastructures sont à la charge des promoteurs. Les zones non construites devront être cédées aux agriculteurs de l'endroit. M. Bornet a insisté pour qu'une publicité appropriée soit faite. Les prix pratiqués dans nos stations ne sont pas trop élevés, si l'on tient compte des prestations. Une adaptation doit se faire en hôtellerie et parahôtellerie, car pour l'heure, le déséquilibre est trop fort.

M. Bornet a dit en guise de conclusion que « le tourisme social existe. Mais il ne faut pas oublier que le tourisme est à la fois une chance et un risque ».

De nombreuses questions ont été posées à M. Steiger, qui a donné les renseignements désirés.

infrastructures de la part des promoteurs de demain, meilleur respect de la nature, de la forêt surtout, dont le rôle récréatif a souvent été négligé ou oublié en Valais, importance des liaisons routières, d'où nécessité du Rawyl et de l'autoroute pour le Valais, nécessité surtout d'un plan d'aménagement bien conçu.

Ces nouveaux concepts auxquels d'autres viendront se joindre va dominer la politique touristique valaisanne au cours de ces prochaines années.

PRINCIPE DE DÉVELOPPEMENT

La conception du tourisme valaisan a été définie par les lignes directrices cantonales de 1975-1979. Pour les prochaines lignes directrices 1979-1983, le Conseil d'Etat a créé une commission de travail, présidée par M. Henri Roh, qui est le secrétaire de l'ASPAN-Valais. Cette commission fera les travaux d'inventaires, statistiques, etc. Ce sera le premier plan directeur cantonal en la matière.

Les plans d'aménagement du territoire et les programmes de développement des régions de montagne favoriseront le développement du tourisme. Un bureau privé, d'au-

Judo-Club Martigny-Chamoson Un bel anniversaire

C'est dans une ambiance fort sympathique que se sont déroulées, au cours de ce week-end, les festivités qui ont marqué le 20^e anniversaire du Judo-Club Martigny-Chamoson. Tout a débuté samedi après-midi par les rencontres entre 90 seniors légers, moyens, lourds, ainsi qu'entre les dames. Le Nippon-Club Zurich, qui s'était déplacé en force en Valais, anima, bien sûr, les compétitions, grâce à ses judokas de classe internationale, tels que Roethlisberger ou Burkhard. Ces derniers trouveront d'ailleurs des adversaires à leur taille avec les Juvenat, Massard, Ueatschi, Vuissa, Colombo et Collaud. Et la finale des seniors lourds, qui se disputa entre Roethlisberger et Vuissa, fut un grand moment de judo, qui

marquera ce 20^e anniversaire.

La manifestation officielle se déroula samedi soir en présence des fondateurs du judo-club et, à tout seigneur tout honneur, MM. Séraphin Pont, Fernand Cretex, Albert Hiltbrand, Bernard Hugon, Marcel Gabbud, Jacques Décaillet, Ferdinand Scarvo et Michel Sarasin furent sacrés membres d'honneur. M. Jean-Michel Faibella, président, se plut à leur rendre hommage et salua plus particulièrement MM. Couchepin et Gay, conseillers de Martigny. Il rompit une fois encore une lance en faveur d'un local d'entraînement pourvu des commodités élémentaires dans l'espoir que le Judo-Club Martigny-Chamoson ne sera plus l'oublié d'Octodure à l'avenir.

LA GRÈVE, ARME POLITIQUE

Suite de la première page

que le barbu gauchiste Tom Jackson, patron de ce syndicat, puisse boycotter le courrier destiné à qui lui déplairait. Par exemple, l'Afrique du Sud. Ce qu'il avait déjà mijoté en janvier, mais sans succès, une décision de la Haute Cour ayant proclamé un tel boycottage postal illégal.

Autre cas frappant : trois ministres, dont deux membres du cabinet, se joignant l'autre jour à un

piquet de grève devant une entreprise de similigravure du nord de Londres. Et pour soutenir quelque revendication pécuniaire de gens qui se croient aussi mal traités que des enfants du temps de Dickens ? Nullement. Pour bien montrer qu'ils approuvaient cette grève (qui traîne depuis des mois) déclenchée quand l'entreprise en question refusa d'admettre sur son personnel la suprématie de certain syndicat (patronnant et finançant lors des élections les trois ministres).

M. Michael Foot est en Angleterre l'ardent promoteur de la « closed shop » (syndicalisation de l'emploi) ainsi que du « droit de grève » généralisé, car les deux vont de pair, bien entendu (on n'imagine pas, en effet, un non-syndiqué faisant tout seul la grève). But recherché : la République socialiste dont il rêve.

« Le droit de grève » n'est pas un article de liberté, tout au contraire, il fait partie d'un processus réduisant les individus à de simples membres-fourmis d'un collectif, et conduit inévitablement à une situation comme celle existant dans les pays communistes où le travailleur individuel n'a plus rien à voir avec ses propres affaires », observait Anthony Lejeune il y a quelques années.

A quoi il faut ajouter que la grève est aussi cause d'inflation, même si, comme en Angleterre, par une amère ironie on l'appelle une « action industrielle »... **Pierre Hofstetter**

Remise de commerce

M. et Mme Pascal Rey, café-restaaurant de la Poste, Chippis, remercient leur fidèle clientèle et la recommandent à

M. et Mme Michel Bonvin.

Un vin d'accueil sera offert aujourd'hui 1^{er} juin 1977. La restauration reprendra dès la fin des transformations.

Hier sur le petit écran

Grâce à la quasi-inexistence des journalistes de la TVR

LE COMMUNISTE ARMAND FOREL A EU LE MONOLOGUE FACILE

Les mouches ont volé bas hier soir pendant une heure un quart qu'a duré cet « En direct avec » Armand Forel, à l'enseigne de « La Suisse en question ». En effet, les téléspectateurs n'ont eu droit qu'à un très long monologue bourré d'inexactitudes, de mensonges et de slogans débités sur un ton pontifiant par un communiste très à l'aise face à une opposition journalistique, hélas, quasiment inexistante.

M^{me} Lisa Garnier (à son habitude), MM. Théo Bouchat, Roland Bahy et Renato Burgy ont été très faibles, comme endormis par les ronronnements de ce stalinien repentini qui se voulait rassurant. Armand Forel avait beau jeu, pour étayer ses thèses d'avancer n'importe quelle contre-vérité puisque, en face, on ne daignait que très rarement l'interrompre pour rectifier et le remettre à sa place. C'est en toute quiétude qu'il a donc pu, par exemple, classer MM. Cincera et M. André Luisier, rédacteur en chef du NF comme « extrémistes de droite ».

Ses accusations diffamatoires découlaient sans doute de la conception communiste du pluralisme démocratique. Laquelle veut que quiconque ose lutter ouvertement contre la subversion, contre le marxisme est un ennemi du peuple, « un extrémiste » qu'il faut empêcher de « nuire » à tout prix. Mais le fait qu'aucun journaliste n'ait répliqué à de telles affirmations signifierait-il qu'ils prennent à leur compte cette conception marxiste de la démocratie ? Il est tout au moins permis de s'interroger.

Autre mensonge concernant le Valais et qui a passé comme lettre à la poste. Armand Forel a prétendu qu'il n'existait guère d'institutions de planning familial dans notre canton et que si celles-ci existaient, elles ne servaient qu'à tricoter des layettes. Tous nos lecteurs savent, par les articles qui ont paru dans le NF à ce sujet, qu'aussi bien à Monthey, à Martigny, à Sion qu'à Sierre (et nous en oublions peut-être) fonctionnent de tels centres dont l'utilité n'est contestée par personne et qui n'ont pas et de loin comme principale

Il quitte la route Deux blessés

GUTTET. — Le 30 mai, à 0 h. 45 environ, M. Marius Schnyder, domicilié à Eschmatt, circulait au volant de sa voiture de Guttet en direction d'Albinen. Parvenu dans cette dernière localité, à la hauteur de l'hôtel Rhodania, son véhicule quitta la chaussée à gauche et dévala le talus sur vingt mètres environ. Suite au choc, les passagers Joseph Kuonen, habitant Guttet et Renald Mathieu, domicilié à Albinen, ont été blessés et hospitalisés.

Actes

de vandalisme

MONTHEY. — A quatre reprises, ces dernières semaines, le tenancier du café du Château a eu la désagréable surprise de constater que les pneus de son véhicule avaient été lacérés de coups de couteau. Plainte a été déposée.



Monsieur et Madame André CRITTIN-CARRUZZO, leurs enfants, à Chamoson, Bagnes et Nouvelle-Guinée ; La famille de feu Paul FARDEL-CRITTIN, à Chamoson ; Monsieur et Madame Paul CRITTIN-CRITTIN, leurs enfants, à Chamoson ; Monsieur Maurice DELALOYE-CRITTIN, ses enfants, à Chamoson ; Madame et Monsieur René DELALOYE-CRITTIN, à Saint-Pierre-de-Clages ; son amie Madame Amina ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Félix CRITTIN

survenu à l'hôpital cantonal de Genève, à l'âge de 54 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Pierre-de-Clages, le jeudi 2 juin 1977, à 10 h. 30.

Selon le désir du défunt, ni fleurs ni couronnes, mais pensez aux missions.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Pour toutes vos annonces dans la région de MONTHEY

PUBLICITAS-MONTHEY

Rue Pottier 7 - Tél. 4 42 49



L'assainissement des finances fédérales passe par la recherche constante d'un réel équilibre entre le secteur public et l'économie privée.

VOTEZ 2 X

NON NON

à l'augmentation du coût de la vie

à l'encaissement par la Confédération de 2 milliards et 500 millions d'impôts supplémentaires

les 11 et 12 juin 1977

Comité valaisan contre les projets fiscaux centralisateurs



Madame Lina ALBRECHT-CLAVIEN, à Miège ;
Madame et Monsieur Leo BRIGGER-ALBRECHT et leurs enfants, à Bâle ;
Madame et Monsieur Marcel VOCAT-ALBRECHT et leurs enfants, à Miège ;
Madame et Monsieur Emile CLAVIEN-ALBRECHT et leurs enfants, à Miège ;
Monsieur et Madame Léon ALBRECHT-BITTEL et leurs enfants, à Miège ;
Madame et Monsieur François JILG-ALBRECHT et leurs enfants, à Bluche ;
Madame et Monsieur Michel CLIVAZ-ALBRECHT et leurs enfants, à Bluche ;
Madame et Monsieur Georgy SAVIOZ-ALBRECHT et leurs enfants, à Grimisuat ;
Madame Berthe ALBRECHT, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;
Madame veuve Ernest ALBRECHT-CLAVIEN, ses enfants et petits-enfants, à Miège ;
Madame et Monsieur Charles MOUNIR-ALBRECHT, leurs enfants et petits-enfants, à Miège ;
Madame et Monsieur Robert CLAVIEN-ALBRECHT et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Adolphe CLAVIEN-MERMOUD, leurs enfants et petits-enfants, à Miège ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert ALBRECHT

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parrain survenu à Sierre, dans sa 70^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Miège, le jeudi 2 juin 1977, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Remaniement parcellaire de Miège

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Albert ALBRECHT

père de leur dévoué secrétaire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Provins et la Cave de producteurs de vins de Sierre et environs

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Albert ALBRECHT

fidèle et compétent chef des pressoirs de la Cave de Sierre, durant 43 ans, dont il fera garder un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Maurice CAJEUX

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos dons de messes, vos envois de couronnes, de fleurs, vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Un merci particulier au docteur Kovac au Châble, au docteur Petite et ses assistants, au personnel de l'hôpital de Martigny, aux prêtres de la paroisse, au Groupement des forestiers valaisans, au FC Fully, au Moto-Club de Fully, à la classe 1918, à la classe 1957 et à la société de chant La Cécilia.

Fully, juin 1977.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de

Madame Alice FRACHEBOUD- VANNAY

veuve de Julien

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, soit par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages ou leurs dons ; elle les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

Vionnaz, juin 1977.



EN SOUVENIR

Monsieur Lucien-Ernest LOVEY

1971 - 1^{er} juin - 1977

Toujours dans le cœur de ceux que tu as aimés.

Ta famille



IN MEMORIAM

Madame Pauline ROTH-LATTION



31 mai 1972 - 31 mai 1977

Chère maman, voici déjà cinq ans que tu nous as quittés, ton beau souvenir nous est guide.

Tes enfants
et petits-enfants



La classe 1932 de Martigny

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Monsieur Jean-Pierre LAVANCHY

Nous garderons de lui le plus lumineux souvenir.

Pour les obsèques, les membres se rassembleront devant l'église de Dorénaz, le jeudi 2 juin 1977, à 14 h. 30.



La Diana, société des chasseurs
du district de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre LAVANCHY

garde-chasse auxiliaire

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



IN MEMORIAM

Vincent LA PROVA



27 mai 1976 - 27 mai 1977

Déjà une année que tu nous as quittés, mais ton souvenir reste toujours gravé dans nos cœurs.

Tes parents, frères, sœurs.

Une messe anniversaire aura lieu en l'église de Saint-Maurice, le mercredi 1^{er} juin 1977, à 19 h. 30.

Madame Julienne DANTHINE-SOLIOZ, à Sierre ;
Madame et Monsieur Jacques SALAMIN et leurs filles Corinne, Réjane et Olivia, à Sierre ;
Madame veuve Lina WELLAUER, ses enfants et petits-enfants, à Schaffhouse ;
Monsieur et Madame Gérard DANTHINE et leurs enfants, à Saint-Gall ;
Monsieur et Madame Gaspard ARNET et leurs enfants, à Saxon ;
Les enfants de feu Innocent SOLIOZ, à Sierre ;
Monsieur et Madame Cyprien SOLIOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;
Monsieur et Madame Maurice VIACCOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Grimentz ;
Madame veuve Marie DEVANTHÉRY, ses enfants et petits-enfants, à Chalais ;
Madame veuve Crésence ZUBER, ses enfants et petits-enfants, à Sierre ;
Monsieur et Madame Jules MASSY, leurs enfants et petit-enfant, à Chippis ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Wilhelm DANTHINE

retraité Alusuisse

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, enlevé à leur tendre affection le 31 mai 1977 dans sa 79^e année.

Le culte sera célébré le jeudi 2 juin 1977, à 15 heures, au temple de Sierre.

Domicile mortuaire : rue des Liddes 9, à Sierre.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Madame Edmée MAILLARD-DOMENJOZ, à La Tour-de-Peilz ;
Monsieur et Madame Daniel MAILLARD-VITASOVIC, à Martigny, et leur fille Valérie, à La Tour-de-Peilz ;
Monsieur et Madame Siegfried SCHLAISS-MAILLARD et leurs filles Barbara et Nadia, à La Tour-de-Peilz ;
Monsieur et Madame Lucien MAILLARD-ZABEO, leurs filles Jacqueline et Henriette et leurs petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean LOSEY-PIGUET et leur fils Guy, à Lausanne ;
Madame veuve F. MAILLARD-VORLET, à Lausanne ;
Madame veuve R. MAILLARD-TINGUELY et sa fille Paulette, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Roger RAPPAPZ-BOUDINEAU et leurs enfants, à Lausanne ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ZIEGLER, CLAVIEN, PIGUET, RAPPAPZ, CROSET, en Suisse et à l'étranger, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Gaston MAILLARD

leur très cher et regretté époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin enlevé à leur tendre affection le lundi 30 mai 1977, à l'âge de 65 ans, après une longue et pénible maladie, courageusement supportée.

*Je lève mes yeux vers les montagnes :
d'où me viens le secours ?*

L'incinération aura lieu à 16 heures, au crématoire de Vevey, le jeudi 2 juin 1977.

Culte à 14 h. 30 au temple de La Tour-de-Peilz.

Honneurs à 14 h. 50 à l'issue de la cérémonie.

Domicile mortuaire : chapelle du cimetière de Vassin où les fleurs peuvent être déposées.

Domicile de la famille : avenue Bel-Air 97, 1814 La Tour-de-Peilz.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Association des patients militaires suisses, section Valais

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre LAVANCHY

membre du comité cantonal.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Jean QUINODOZ

ancien juge cantonal

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs, ont partagé son épreuve, et les prie de croire à sa très vive reconnaissance.

Action de lutte contre le feu Avant que les pompiers n'arrivent...



Parmi les observateurs, on reconnaît de gauche à droite MM. Franz Steiner, Beat Perren, l'inspecteur forestier cantonal Andenmatten, ainsi que MM. Doenni, Walter, Bodenmueller, Peter et Borter.

MATTSAND - SAINT-NICOLAS. - Dans le pays, les incendies de tous genres ne se comptent plus. Chaque année, ils mettent en péril d'innombrables personnes et sont la cause de dégâts matériels qui se chiffrent par millions. C'est la raison pour laquelle, « Contrafeu », une maison spécialisée de Suisse alémanique, voue une attention particulière à un système pouvant atténuer les conséquences d'un sinistre à ses débuts, avant l'arrivée des pompiers. Ce système a été présenté hier matin à Mattsand - Saint-Nicolas. La firme était représentée par MM. Frischknecht, Rappin et Tinembart.

La démonstration s'est déroulée en collaboration avec Air-Zermatt, qui profita d'expérimenter son nouveau système-prototype pour combattre les incendies. Il s'agit d'une cuve accrochée à l'hélicoptère, commandée à distance contenant un millier de litres, qui se remplit automatiquement et se déverse sur l'endroit désiré.

La manifestation s'est déroulée en présence de MM. Franz Steiner, président du Conseil d'Etat, Graf et Moreillon, tous deux inspecteurs fédéraux des forêts; Andenmatten, inspecteur cantonal des forêts; Walter, l'adjoint de ce dernier, ainsi que les différents ingénieurs forestiers du canton.

DIVERS MOYENS A DISPOSITION

Divers moyens de lutte ont été présentés. Avec 250 kg de poudre sous pression, un début d'incendie d'hydrocarbures peut être maîtrisé en 50 secondes. Lorsque

l'eau fait défaut sur place, l'action peut être combinée, soit avec l'hélicoptère, soit avec un camion citerne. L'élément liquide, déposé par les moyens de transport à disposition dans un bassin en matière plastique de 500 litres, mélangé à un extrait de mousse, est ainsi déversé sur le sinistre à raison de 200 litres-minute.

Ce système peut être très utile dans les lo-

calités de montagne, en hiver, lorsque les voies d'accès sont difficiles. L'idée de ce bassin a suscité un intérêt particulier de la part des participants.

Quant au nouveau système adopté par Air-Zermatt, c'est certainement un moyen d'une efficacité remarquable. Les forestiers en ont été enchantés.

It.

Décès d'une personnalité miégeoise



C'est à Miège, où il vit le jour en 1907, que vient de décéder M. Albert Albrecht.

Le défunt, fils de M. François Albrecht, qui fut président de sa commune, à la mort de son père, en 1918, dut prendre en charge sa famille et travailler pour subvenir à leurs besoins.

Après les écoles primaires à Miège, M. Albert Albrecht put toutefois poursuivre des études à Genève.

En 1928, il épousait M^{lle} Lina Clavien. De cette union devaient naître sept enfants : six filles et un garçon.

M. Albrecht était fort connu dans la région de Sierre, des propriétaires de vignes surtout, puisque durant plus de 40 ans il fonctionna comme chef des pressoirs aux caves Provins de Sierre. Apprécié de tous, il prit sa retraite en 1973, atteint dans sa santé.

Ne ménageant pas ses peines, il accepta de mettre ses forces à disposition de ses concitoyens.

Il accéda ainsi à la charge de député suppléant, fonction qu'il occupa de 1957 à 1965.

Souvent à la tête des consortages qui se créaient pour améliorer le sort de ceux qui dépendaient de l'agriculture, M. Albrecht fut également pendant plus de 20 ans secrétaire-caissier de la grande bourgeoisie qui regroupe les communes de Miège, Venthône, Veyras, Mollens et Randogne.

Doté d'une très grande force de caractère, il avait dû ces dernières années, ralentir toutefois un peu le rythme de ses activités.

A son épouse, à ses enfants et à tous ses nombreux amis, nous présentons toutes nos condoléances.

Aile delta: un blessé

LA SOUSTE. - Le 29 mai, à 11 h. 30, M. Oswald Grand, domicilié à La Souste, effectuait un vol au moyen d'une aile delta. Quand il se trouva à environ 500 mètres au-dessus de Guttet, se dirigeant sur Agarn, il fut surpris par un violent vent d'ouest. Il voulut alors atterrir mais il heurta une pente et fut blessé. Il a été hospitalisé.



L'entrée est de Martigny.

Autoroute: deux photos qui devraient suffire à faire taire les opposants

Ces photos ne sont-elles pas une réponse suffisante aux opposants de l'autoroute Martigny - Brigue ? Cela va de mal en pis d'année en année. Or, comme nous l'écrivions samedi, une infime minorité de Valaisans voudrait que cette situation continue en remettant en cause 17 ans de travaux préparatoires et 70 millions de dépenses.

De plus, le tracé accepté jusqu'à

Sierre ne pourra être réalisé avant 1990. Autrement dit, il faudra attendre encore 13 ans au minimum pour remédier à la situation que de nombreux automobilistes ont malheureusement dû supporter en ce week-end de la Pentecôte.

La photo de gauche, prise lundi de Pentecôte, comme elle aurait pu l'être souvent le dimanche soir, témoigne de



L'entrée est du Bois-Noir.

dans une rubrique « libres opinions ».

Les articles devront être convenablement rédigés, ne pas comporter d'attaques personnelles et respecter les règles de la courtoisie. Ils ne devront pas être trop longs, et ne pas dépasser une soixantaine de lignes dactylographiées.

Nous devons connaître l'identité de l'auteur, mais nous respecterons strictement l'identité de ceux qui désirent garder l'anonymat. Les envois n'observant pas les critères mentionnés devront être écartés. La dernière page de « libres opinions » paraîtra le mercredi 8 juin.

NF

Votations fédérales du 12 juin LECTEURS, EXPRIMEZ-VOUS!

Le 12 juin prochain, le peuple suisse sera appelé aux urnes. Il devra se prononcer sur deux questions financières très importantes, d'une part l'arrêté fédéral réformant le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires (TVA), et d'autre part sur l'arrêté fédéral concernant l'harmonisation fiscale.

Depuis plusieurs semaines, nos éditorialistes ont abondamment traité ces sujets.

Comme de coutume, nous ouvrons dès maintenant nos colonnes à tous nos lecteurs qui désirent s'exprimer sur ces deux questions. Les textes qui nous parviendront seront groupés

Incendie du «Lingwurm» LE MYSTÈRE PLANE



Une vue du bâtiment, isolé dans la campagne, inhabité, entièrement détruit par le feu.

RIED-BRIGUE. - Nous avons signalé hier, en dernière heure, l'incendie déclaré à Ried-Brigue au lieu dit « Lingwurm », dans une grange-écurie, appartenant en indivis à MM. Joseph Schmidhalter et Ernest Mich-

lig, domiciliés tous deux à Ried-Brigue, ainsi qu'à M. Odilo Guntern, résidant à Brigue. Le mystère plane sur les causes de cet incendie qui a fait des dégâts considérables.

Chute mortelle d'un alpiniste

BRIGUE-VARZO. - M. Primo Vanitti, 61 ans, industriel de Varèse, vient de trouver la mort, alors qu'il se trouvait en excursion dans la région du Simplon, à l'Alpe Veglia, au pied du Monte Leone. Après avoir glissé sur la neige, le malheureux est tombé dans un précipice, faisant une chute d'une soixantaine de mètres. Témoin de la tragédie, M. Carlo della Torre, beau-fils de M. Vanitti, a vainement tenté de porter secours à son beau-père. Finalement il est descendu dans le fond de la vallée pour donner l'alerte. Une colonne de secours, composée de volontaires et de carabiniers, s'est rendue sur les lieux. Les secouristes ont dû s'encorder pour atteindre l'alpiniste qui avait cessé de vivre. Sa dépouille mortelle a été transportée à la morgue de Varzo. Selon le D^r Parvis, médecin légal, la mort a été instantanée.

Cette tragédie a jeté la consternation parmi la population.

50^e anniversaire de la caisse Raiffeisen

OBERWALD. - Grande fête, dimanche dernier, dans le village d'Oberwald à l'occasion du 50^e anniversaire de la caisse Raiffeisen locale. La fanfare de Muenster ainsi que les sociétés locales ont pris part aux manifestations organisées pour la circonstance. Des 13 membres fondateurs de la société jubilaire, ne vit plus encore aujourd'hui, que M. Karl Kreuzer, actuellement président du conseil de surveillance de l'institution.

LAVAUX: MOUILLAGE, COUPAGE, SUCRAGE...

Vigneron falsificateur devant ses juges

CULLY. - Une grave affaire de falsification de vins est venue hier devant le tribunal correctionnel de Lavaux, à Cully: Roland C., Vaudois, 46 ans, vigneron aux Evouettes et à Saint-Saphorin (Lavaux), est poursuivi pour falsification de marchandise et mise en circulation de marchandise falsifiée, faux dans les titres et violation d'une interdiction d'exercer le commerce des vins.

C. fut condamné une première fois, en 1970, par le tribunal, à six mois de prison avec sursis et à cinq ans d'interdiction de pratiquer le commerce des vins. Les vigneron de Saint-Saphorin signèrent eux-mêmes une pétition allant dans le sens de cette interdiction. Mais il y a eu de nouveau, pendant près de trois ans, « mouillage (c'est-à-dire modification par adjonction), coupage et sucrage excessif de vins, produits ou

achetés par le prévenu, pour la vente, sous des étiquettes fausses, en litres et en bouteilles ». C. vendit ainsi, sous les appellations abusives de « Dôle » et de « Pinot noir », une douzaine de milliers de litres de vin rouge. En effet, avec 28 000 litres de vin produit et acheté dans les règles, il réalisa une vente d'environ 40 000 litres.

Dans ce trafic illicite est impliqué un second accusé, Roger E., 56 ans, comptable à Pully/Lausanne, poursuivi pour complicité de faux dans les titres: on lui reproche d'avoir contribué à établir une fausse comptabilité et détruit de nombreux doubles de factures, empêchant ainsi les inspecteurs de la commission fédérale pour le commerce des vins d'exercer leur contrôle.

Roland C. est sous le coup d'un autre chef d'accusation: en décembre 1975, il y eut une course poursuite entre la gendarmerie et cet homme, de Vevey à l'entrée de l'autoroute du Léman à Saint-Légier. C., qui roulait sans permis - celui-ci lui avait été retiré - fut rattrapé, ce qui ne l'empêcha pas de récidiver en conduisant ses filles en Espagne.

Le jugement sera rendu ultérieurement.

Descente de l'Aar en radeau

Une jeune femme disparaît dans les flots

BERNE. - Quatre adultes et deux enfants avaient entrepris, le lundi de Pentecôte, une descente de l'Aar entre Thoun et Berne sur un radeau qu'ils avaient eux-mêmes construit. Près de l'écluse « Schwellenmaetteli », à Berne, une femme de 21 ans, Margrit Ramseier, est tombée à l'eau et a été emportée par les flots tumultueux. Lundi soir, elle n'avait toujours pas été retrouvée.

Deux de ses camarades ont d'abord tenté de la retenir depuis le radeau mais, probablement épuisés, ont lâché prise.

D'autre part, la police bernoise a indiqué hier que le corps du petit Andrea M., deux ans et demi, qui était tombé le 20 mai dernier dans l'Aar, n'a toujours pas été retrouvé.

La police met en garde contre les hautes eaux. L'Aar, qui est actuellement très haute, peut se révéler dangereuse, en particulier pour la navigation sur canots pneumatiques.

Genève: il canarde une voiture Conductrice gravement blessée

GENÈVE. - Dimanche soir, peu après minuit, un homme armé de son fusil d'assaut, a tiré sur une jeune automobiliste, près de Jussy (GE) la blessant grièvement. L'homme s'est ensuite approché de la voiture et à

la demande de la conductrice, une jeune fille, l'a transportée à l'hôpital. Arrêté par la police, l'homme a reconnu les faits. Mais on ne connaît pas pour l'heure les mobiles de cet acte.

Un avion de tourisme disparaît au Saint-Gothard

Sauvés grâce à la balise de détresse

BERNE. - Un avion de sport de type Bravo HB-HEW porté manquant depuis lundi, a été retrouvé dans la région de San Giacomo, au Tessin, le lendemain.

Le pilote, Walter Bosshard, de Zurich, est légèrement blessé et ses parents, passagers de l'avion, sont sains et saufs. L'avion avait quitté la place d'aviation de Birrfeld, lundi, pour un vol à vue à destination d'Ascona. Le pilote avait l'intention de retourner à 17 heures au plus tard à Birrfeld. Comme l'avion n'était pas rentré, le service de piquet de l'Office fédéral de l'air fut alarmé à 18 h. 30. L'avion était équipé d'une balise de détresse. Des recherches pour détecter des signaux dans la région des Alpes survolées par l'avion restèrent vaines. En raison de l'obscurité et des mauvaises conditions météorologiques, il ne fut pas possible d'entreprendre des recherches à vue le soir même.

L'avion de l'Office fédéral de l'air, équipé pour les recherches radiogoniométriques, de piquet durant la nuit, décolla hier à 6 h. 23 de l'aéroport de Berne pour un vol de recherches au-dessus des Alpes. Lors du vol aux instruments, un signal a été perçu dans la région du Saint-Gothard à 7 h. 25. Aussitôt, le service de recherches et de sauvetage de l'Office de l'air demanda l'engagement du service de sauvetage par hélicoptère de l'armée. Le capitaine Bachmann, commandant d'une escadrille légère d'aviation, décolla d'Alpnach avec un hélicoptère. Après un vol de 45 minutes, il découvrit l'avion disparu et emmena ses occupants à Ambri, où ils reçurent des soins médicaux, après avoir passé la nuit dans la partie arrière de l'avion, par une température inférieure à zéro degré.

Le maire de Moutier élu tacitement

La cause de l'apaisement dans le Jura bernois a sans doute gagné beaucoup, hier dès midi, puisqu'au terme du délai de postulation à la mairie de Moutier, une seule candidature avait été enregistrée, celle de M. Rémy Berdat, greffier du tribunal, âgé de 48 ans, socialiste, officiellement soutenu par son parti. De ce fait, M. Berdat, qui passe pour un antiséparatiste modéré, a été déclaré élu tacitement. Il prend ses fonctions aujourd'hui même.

Chacun peut se féliciter de cette issue, sans doute imprévisible il y a quelques semaines, lorsque la démission du titulaire, M. Jean-Alfred Robert, radical, antiséparatiste ardent, avait été rendue publique. Plusieurs éléments ont permis d'en arriver là et notamment le processus de trêve instauré dans la perspective du vote fédéral sur la modification constitutionnelle fédérale relative au nouveau canton du Jura par M. Furgler et le Conseil fédéral. Une campagne électorale pour briguer la mairie de Moutier n'aurait pas manqué d'attiser une nouvelle fois la haine des camps ennemis et aurait pu donner lieu à de nouveaux incidents que ni les bernois, ni les autonomistes n'auraient été à même de justifier et dont ils auraient pu se trouver gênés lors des séances ultérieures des conférences de la trêve, présidées par M. Furgler. Une solution évitant cet enchaînement, tout en permettant à deux factions hostiles de ne pas perdre la face, était donc la meilleure et ce sera, quoi qu'il arrive, le grand mérite de M. Berdat de l'avoir fournie tout en satisfaisant une ambition personnelle connue de tous.

Mais la situation n'en est pas pour autant éclaircie à Moutier, car dès le premier jour de son entrée en fonction, c'est-à-dire aujourd'hui même, M. Berdat se trouve aux prises avec les difficultés considérables de sa charge. Ce soir, en effet, les mouvements bernois vont manifester à Moutier. Ils en ont obtenu l'autorisation municipale, celle-ci étant assortie de restrictions sévères: rassemblement circonscrit dans certains quartiers et dont la durée ne doit pas excéder une heure (de 20 à 21 heures). Au lendemain du 23 juin, jour anniversaire de l'indépendance du canton du Jura, Moutier pourrait aussi connaître une journée difficile pour ses autorités qui ont déjà autorisé un cortège dans les rues de la ville. Celle-ci verra défiler les invités d'une soirée des autonomistes avec l'inauguration des costumes de leur groupe vocal récemment fondé. C'est dire que, dès le premier jour de sa magistrature, M. Berdat

devra manifester un sens de la mesure et apporter la preuve qu'il ne doit pas son élection à des promesses sans lendemain qu'il aurait faites, tant à l'un qu'à l'autre des camps en présence. Tributaire d'une santé parfois

chancelante, M. Berdat aura-t-il la force de caractère et le venin lui permettant de faire face aux pressions? Bref, sera-t-il l'homme de la situation? Ceux qui ont hâte de voir revenu le calme et le libre exercice des droits fondamentaux le souhaitent ardemment. Mais il existe, dans les deux camps sans doute, des prophètes de malheur, partisans d'un pourrissement de la situation et prêts, dans ce but, à mettre les bâtons dans les roues du char dans lequel M. Berdat a pris place depuis ce matin. V. G.

Mgr Lefebvre s'adresse à la presse lausannoise

LAUSANNE. - « Ce n'est pas une question de latin ou de soutane, mais de civilisation chrétienne »: c'est l'explication qu'a donnée de son conflit avec le Vatican Mgr Marcel Lefebvre, supérieur du séminaire d'Ecône, qui était l'invité du cercle lausannois de la presse, hier, au lendemain des cérémonies de confirmation et de bénédiction qu'il présida à Genève. « L'Eglise catholique est la vérité et, par un esprit missionnaire et de conversion, elle doit amener à elle les personnes qui n'en font pas partie », a ajouté le prélat, qui a reproché au dernier concile d'avoir donné à l'Eglise ro-

maine une orientation non conforme à ses principes traditionnels.

Mgr Lefebvre ne voit pas d'entente possible avec le Vatican, à moins que celui-ci ne revienne à ce qui existait avant le concile. Le prélat est contre le pluralisme des Eglises, mais du moment que le Vatican admet aujourd'hui ce pluralisme, il lui demande de reconnaître aussi à son mouvement le droit à l'existence et de mettre quelques lieux de culte à sa disposition.

L'ancien archevêque de Dakar croit percevoir depuis quelques mois un retournement de l'opinion publique en sa faveur. Il admet, certes, que certains de ses fidèles l'abandonneraient si le Saint-Siège venait à l'excommunier, mais le nombre n'a pour lui que peu d'importance. Il entend, avec l'appui des quelque centaines de séminaristes qu'il forme, poursuivre ce qu'il appelle une œuvre de sauvegarde de la vieille civilisation qui a fait l'Europe.

Interrogé sur ses rapports avec l'œcuménisme et le protestantisme - et sur les dangers que son action pourrait faire courir à la paix religieuse en Suisse, pays multiconfessionnel - Mgr Lefebvre a répondu, notamment, qu'il ignorait qu'un important rassemblement œcuménique s'était tenu à Lausanne le dimanche de la Pentecôte.

Les Suisses de Luanda se portent bien

BERNE. - Après avoir pris téléphonique contact, pendant le week-end de Pentecôte avec l'ambassade suisse en Angola, le Département politique fédéral a pu préciser que tous les ressortissants suisses qui se trouvent actuellement à Luanda sont en bonne santé. Vendredi dernier, une révolte avait éclaté dans la capitale, mais elle avait été rapidement réprimée.

● MOSCOU (ATS/Reuter). - La tribunal de Krasnogorsk, près de Moscou, a condamné hier M^{me} Malva Landa à deux ans d'exil à un endroit non spécifié, ont annoncé des contestataires soviétiques.

Géologue en retraite, M^{me} Landa, 58 ans, est le premier membre du comité d'Hel-sinki, constitué l'an dernier pour la surveillance de l'application des accords sur les droits de l'homme, qui ait été condamné.

L'Association hôtelière du Valais fête ses soixante ans

Suite de la première page

fronts, discuta de tous les problèmes, les derniers en dat se rapportant à la

taxe de séjour et à l'UVT.

L'Association hôtelière du Valais, ayant franchi la crise des années 30 et la Deuxième Guerre mondiale, prit un essor remarquable. Elle groupait 189 hôtels en 1950 (abritant 9586 lits). Elle compte aujourd'hui 508 hôtels avec 25 538 lits.

Du premier président, qui fut M. Othmar Kluser (1917-1923) à l'actuel, M. Fritz Balestra, en fonction depuis 1971, l'association a fait son chemin avec ténacité et courage, au gré des profondes modifications intervenues au niveau des désirs de nos hôtes ou à celui des nouvelles formes de tourisme. C'est pour avoir su s'adapter constamment qu'elle est demeurée à la hauteur, digne de l'esprit animant ces pionniers allant apprendre leur métier à l'étranger. Elle est jeune, en dépit de ses soixante ans et le NF lui souhaite - avec ses vœux de bon anniversaire - de garder toujours cette ligne de qualité dans l'accueil qui fut déjà l'image de marque de notre canton au temps de la lampe à pétrole et du broc à eau.

Gérald Rudaz

Cheminot tué

FLUMS (SG). - Un employé des CFF de 29 ans, M. Roland Noser, a trouvé la mort lundi au cours d'un accident de travail. Le malheureux a été happé par un train direct alors qu'il traversait la voie. Il était marié et père de deux enfants.

Formation et politisation

Suite de la première page

une analyse très suivie du déroulement des examens.

Mais il est indispensable aussi que l'environnement général, le climat de fond de la société demeure sain. Il est aisé de comprendre qu'à ce défaut, c'est l'ensemble de l'édifice qui serait ébranlé de partout, les déviations pouvant alors s'insinuer de toutes parts, sous tous les prétextes. Ainsi l'expérience prouve que des considérations captieuses relatives aux réalités socio-économico-politiques sont émises par nombre d'enseignants à l'occasion de toutes sortes de cours, même lorsqu'ils semblent aussi neutres que les mathématiques, la comptabilité ou la littérature. Et nous aurions grand tort de croire que cela ne concerne que nos amis français. Je me réfère à cet égard aux jugements aberrants formulés avec enthousiasme par une charmante

jeune fille de bonne famille valaisanne émigrée dans le canton de Vaud, sur les mérites respectifs du capitalisme et du communisme. Il n'était pas difficile de diagnostiquer une intoxication grave par des maîtres de je ne sais plus quelle branche anodine autre que l'économie - puisque cette discipline ne figurait pas au programme - imbibés à brûler de marxisme-léninisme.

Oh! je sais que cette accusation d'endoctrinement est aussitôt retournée contre ceux qui enseignent la discipline, l'ordre et la vertu. Contre ceux même qui enseignent Dieu. Car il s'agit là, pour les apôtres du matérialisme, d'un conditionnement encore plus caractérisé.

Nous savons ce qu'il en est. Mais l'accusation est si grave, et son impact risque à tout moment d'être si insidieusement efficace, qu'il ne sera pas inutile d'y revenir lors d'un prochain entretien.

Edgar Bavarel

Cour de justice européenne M. Huerlimann accusé de contrainte

BERNE. - Un habitant de Romanshorn (TG) a déposé auprès de la Cour européenne de justice de Strasbourg, une plainte contre le conseiller fédéral Hans Huerlimann pour « contrainte du peuple suisse ». Il se réfère à des discours du conseiller fédéral au sujet des votations fédérales du 12 juin. M. Huerlimann a en effet déclaré que les rentes AVS/AI ne seraient plus assurées à l'avenir si l'on n'accordait pas à la Confédération des revenus supplémentaires. Le chef du Département de l'intérieur prévoit toutefois calmement l'issue de ce litige. « Je n'ai fait que mon devoir », a-t-il déclaré dans des interviews accordées à la radio et la télévision.

Je n'ai fait que mon devoir en indiquant aux personnes âgées, aux invalides et à toutes celles qui dépendent des œuvres sociales, qu'il existe une relation entre ces œuvres et les votations du 12 juin, a notamment révélé M. Huerlimann. Selon lui, un vote positif est la condition nécessaire pour que la Confédération puisse verser ses contributions aux œuvres sociales comme il a été prévu.

Le plaignant a déclaré, dans une interview accordée au Téléjournal suisse allemand, qu'il n'avait pas été engagé par des opposants à la TVA. Il a, selon lui, agi de sa propre initiative.

LES CONTRIBUABLES GENEVOIS FONT DES ÉCONOMIES

GENÈVE. - Depuis jeudi dernier à midi, les détenus de la prison de Saint-Antoine, à Genève, font la grève de la faim, a déclaré hier devant la presse, le directeur de cet établissement pénitentiaire, M. Michel Hentsch.

En fait, a-t-il précisé, les détenus refusent « l'ordinaire » de la prison, mais ils peuvent acheter à leurs frais des produits alimentaires à l'intérieur de l'établissement. La grève est suivie à 85-90 %. Elle se déroule dans le calme. Saint-Antoine accueille actuellement 115 détenus (femmes comprises). A Champ-Dollon, nouvelle prison de Genève inaugurée mercredi dernier et qui compte présentement 35 détenus, il n'y a pas de grève de la faim, a indiqué M. Hentsch.

Les revendications des détenus portent sur la détention préventive « de six mois au maximum » avec « relaxe ou jugement au bout de ce temps », un système de cautions « appliqué en fonction des possibilités matérielles de chacun », des jugements « rendus dans le respect des lois et non l'interprétation la plus large » et « moins de racisme dans les annonces des peines ».

Pour sa part, le chef du Département de justice et police, M. Guy Fontanet, qui avait à ses côtés M. Hentsch et le procureur gé-

ral, M. Raymond Foex, s'est notamment élevé contre les « allégations » de certains selon lesquelles les conditions de détention seraient inhumaines. Notre volonté, a-t-il dit, est de poursuivre dans la voie que nous nous sommes fixée qui est d'assurer des conditions de détention d'où sera supprimée toute vexation et d'aider dans toute la mesure du possible les détenus à se réinsérer dans la société. Mais nous ne pouvons tolérer que les détenus nous dicent ce qu'il faut faire, a souligné M. Fontanet.

De son côté, le procureur général a rappelé que les deux tiers des arrestations sont d'une durée inférieure à huit jours. Après quoi intervient la Chambre d'accusation qui, en public, trois fois par semaine, décide notamment de la suite à donner aux mandats de dépôt. Il ne faudrait pas oublier, a ajouté le procureur général, les avocats, les magistrats et les services sociaux compétents, qui veillent à la défense et au bien-être des détenus.

Le mystérieux « Horst » arrêté

ZURICH. - Le mystérieux adolescent sourd-muet surnommé « Horst » et ne bénéficiant apparemment d'aucune assistance lorsqu'il fut recueilli l'an dernier à Zurich, a été arrêté dans un hôtel d'Uster (ZH). On se souvient que le 6 juillet dernier, la police avait recueilli dans la rue un adolescent qu'elle avait tout d'abord cru sourd et muet. Placé dans une école spéciale, il avait laissé apparaître certaines possibilités d'expression. L'origine de l'adolescent demeurait toutefois un mystère. Après que ce cas fut soumis à la célèbre émission télévisée germano-austro-suisse « Aktenzeichen XY », le 28 janvier dernier, « Horst » disparut le

dimanche suivant.

La police cantonale zurichoise a révélé hier qu'elle avait à faire, en l'occurrence, à un jeune homme de 18 ans, yougoslave, qui se nomme Stevan Milosevic. Celui-ci était revenu le 18 mai en Suisse, venant de Yougoslavie et habita tout d'abord dans un hôtel du Niederdorf zurichois avant de se rendre durant quatre jours chez son père, en Valais. Le 27 mai, il s'introduisit nuitamment dans un commerce de Martigny, où il déroba 6450 francs. De cette somme, la police trouva encore 4500 francs lorsqu'elle l'arrêta à Uster. Il portait en outre sur lui un faux passeport appartenant à son frère.

Avant la conférence de Mgr Lefèbvre à Rome - Remous dans la noblesse L'ex-roi d'Italie intervient

« Indélicatesse envers le chef de l'Eglise, geste de défi, affront au Saint-Siège ». C'est ainsi que dans les milieux catholiques de Rome on qualifie la décision de Mgr Marcel Lefèbvre de faire, au centre même de la chrétienté, une conférence religieuse, sur l'invitation de la princesse Elvina Pallavicini.

faire une conférence à Rome le 6 juin prochain ».

« Fidèle à ses traditions, le patriciat romain se dissocie de cette initiative : il la dé-

Par téléphone de notre correspondant à Rome

Les réactions vives du monde catholique semblent n'avoir guère ému la princesse. Tout au plus, a-t-elle consenti, dit-on ici, à ce que le prélat suspendu *a divinis* ne célèbre pas la messe dans la chapelle du palazzo Pallavicini.

UNE PRINCESSE ENTREPRENANTE...

La princesse tente de justifier son initiative par un communiqué de presse : qu'on veuille bien voir dans cette invitation « non pas un geste de défi envers l'autorité ecclésiastique » mais un acte inspiré « par l'amour envers l'Eglise et par la fidélité à son magistère ».

En effet, argumente la princesse, l'Eglise est en proie à des divisions, aussi bien en Italie qu'à l'étranger. Or, « la solution des problèmes réside non pas dans un silence ambigu, mais dans une courageuse lucidité. La voix de Mgr Lefèbvre a le droit, elle aussi, d'être entendue et surtout de n'être pas déformée ». (On peut se demander si la princesse, qui proteste de son attachement à l'Eglise et de sa fidélité au magistère, a lu attentivement les lettres adressées par le pape en personne à Mgr Lefèbvre, notamment celle du 11 octobre 1976, qui est un exposé très détaillé de « l'affaire d'Ecône » : elle y aurait trouvé « la lucidité courageuse » et les solutions souhaitées).

Pour la conférence de Mgr Lefèbvre de lundi prochain, la princesse Pallavicini au-

rait fait quelque 400 invitations, les adressant à des prélats, au patriciat romain, au corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège et, enfin, à la presse, italienne et étrangère.

Des ambassadeurs étrangers auraient, poliment, décliné l'invitation.

Quant à la noblesse italienne, elle a été impressionnée par un geste du roi Humbert II, ancien souverain d'Italie, établi au Portugal depuis 1946. L'ancien monarque chargea son homme de confiance en Italie, le marquis Falcone Lucifero, d'intervenir en son nom auprès de la princesse Pallavicini, pour la dissuader de son dessein d'inviter Mgr Lefèbvre.

Un, ou même plusieurs cardinaux, liés à la noblesse romaine, auraient également fait des démarches auprès de la princesse, sans plus de succès que le roi Humbert II.

... DÉSAVOUÉE
PAR LE PRINCE COLONNA

A ces démarches privées est venue se joindre, hier matin, la déclaration publique du personnage le plus représentatif de la noblesse italienne, le prince Aspreno Colonna, « assistant au trône pontifical » (1). Par une déclaration publique, il fait savoir que le patriciat se dissocie du geste de la princesse Pallavicini.

Voici sa déclaration : « Selon les nouvelles répandues par la presse, Mgr Marcel Lefèbvre, évêque suspendu de toutes ses fonctions sacrées et qui ne cesse par son attitude d'encourager la désobéissance envers la légitime autorité ecclésiastique, a été invité à

plaire comme totalement inopportune, spécialement au centre de la chrétienté ».

« En présence du trouble profond causé par cette initiative dans la communauté ecclésiastique, le patriciat romain tient à renouveler à Paul VI, évêque de Rome et pasteur universel de l'Eglise, l'hommage de ses sentiments de respect et de totale fidélité ».

De caractère entreprenant, la princesse Pallavicini organise souvent des expositions d'art et des concerts dans son antique palais, situé dans le voisinage du Quirinal.

Le dernier mot est-il dit ?

Le refus de plusieurs invités d'assister à la conférence de lundi prochain et les réactions des milieux catholiques amèneront-ils la princesse, qui se targue de son attachement à l'Eglise catholique, à contremander une manifestation qui est une indélité, un défi, voire un affront envers le chef de l'Eglise, et, dans sa personne, envers les catholiques fidèles à Pierre ?

Georges Huber

(1) La suppression, en 1970, des corps armés de la cité du Vatican (garde noble, garde palatine, gendarmerie), à l'exception de la garde suisse, et la réorganisation de la « famille pontificale » ont considérablement réduit le rôle, jadis très important, du patriciat romain dans l'entourage du pape. Désormais « l'assistant au trône », qui jadis exerçait ses fonctions aux messes pontificales, n'intervient que dans le cérémonial profane, lors de la réception solennelle de chefs d'Etat, de ministres, de nouveaux ambassadeurs, etc. Les deux « assistants au trône » sont les princes Colonna et Torlonia.

France: + 6 centimes sur l'essence

PARIS (ATS). - C'est aujourd'hui 1^{er} juin qu'entrera en vigueur en France l'augmentation du prix de l'essence annoncée à l'Assemblée nationale par M. Raymond Barre. La majoration est de 6 centimes pour le supercarburant, de 5 centimes pour l'essence ordinaire et de 4 centimes pour le gas-oil. Le gouvernement en escompte une recette supplémentaire de 1510 millions de francs français, soit environ 760 millions de francs suisses.

LE PRÉSIDENT DES CORTES DÉMISSIONNE

MADRID (ATS/AFP). - Le président des Cortes, M. Torcuato Fernandez de Miranda, a annoncé hier matin sa démission devant un groupe de journalistes.

M. Fernandez de Miranda a indiqué qu'il avait présenté cette démission le 23 mai dernier au roi Juan Carlos et que le monarque l'avait acceptée lundi soir.

Il semble que ce soit à la suite d'un désaccord sur le rôle dévolu au président des futures Cortes que M. Fernandez de Miranda a décidé de se démettre.

M. Torcuato Fernandez de Miranda occupait la présidence des Cortes depuis le 2 décembre 1975. Il avait été nommé à ce poste par le général Franco.

Agé de 62 ans, M. Torcuato Fernandez de Miranda, professeur de droit, avait été désigné ministre du mouvement (parti unique franquiste) avant d'occuper la vice-présidence du gouvernement après l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco le 20 décembre 1973.

L'homme de boue



A l'institut du Commonwealth à Londres se déroulera du 1^{er} au 16 juin une exposition consacrée aux papous de la Nouvelle-Guinée. John Laki de Papua, Nouvelle-Guinée, a donné un air exotique à la présentation de cette exposition pour la plus grande joie des bobbies.

Pays-Bas Mystère solennel...

ASSEN (ATS/AFP). - Après huit jours d'intransigeance, les terroristes sud-moluquois qui occupent le train de Groningue ont demandé hier matin aux autorités néerlandaises l'intervention d'un médiateur. La semaine dernière ils avaient rejeté les bons offices de M. Théodore Kuhuwaal.

Le porte-parole du ministère néerlandais de la justice a annoncé la nouvelle décision des terroristes avec une solennité particulière. Il a affirmé que « les exigences initiales des terroristes ne sont plus évoquées ni en détail ni en général », ajoutant : « Nous avons autre chose en vue ». Enfin, le Lt colonel Mathieu Kereku, chef de l'Etat du Benin (ex-Dahomey) aurait accepté de recevoir le commando.

La Rissone est morte

ROME (ATS/AFP). - La comédienne italienne Giuditta Rissone est décédée hier à Rome à l'âge de 81 ans.

Interprète de Fellini, de Pirandello, Shaw, Ugo Betti, la Rissone débuta très jeune au théâtre. Elle devait épouser en 1937 Vittorio de Sica, qui avait fait dix ans plus tôt ses débuts de comédien dans la troupe Almirante-Rissone-Tofano, où Giuditta tenait déjà les premiers rôles.

● TEL AVIV (ATS/AFP). - M. Yigael Yadin, leader du parti israélien Dash a répondu positivement dans la soirée d'hier à la proposition du leader du Likoud, M. Menahem Begin, de poursuivre les négociations pour une coalition avec son parti.

● COLLEGE STATION (Texas) (ATS/AFP). - Une équipe de professeurs d'une université du Texas a entrepris d'étudier quelque 400 000 documents nazis pour y rechercher si l'Allemagne d'alors avait trouvé des moyens de production d'énergie que les Etats-Unis pourraient utiliser.

Mozambique: les Rhodésiens tiennent une ville

SALISBURY (ATS/Reuter). - Les forces rhodésiennes aéroportées, qui ont pénétré dimanche au Mozambique se sont assurées le contrôle de la ville de Mapai, à 75 km à l'intérieur du territoire, a annoncé hier le général Peter Walls, commandant en chef de l'armée rhodésienne.

Les troupes aéroportées resteront au Mozambique tant que les « terroristes n'auront pas été éliminés de la région », a-t-il dit.

Elles seront retirées du Mozambique dès qu'elles auront réalisé leur objectif qui est l'élimination des terroristes de la Zamla (armée de libération zimbabwé) de la zone en question, la destruction ou la capture des armes, des munitions et des équipements stockés ou emmagasinés dans des caches », a-t-il dit.

Les forces rhodésiennes n'ont guère rencontré de résistance au cours de leur

progression sur Mapai où il n'y avait plus aucun civil lorsqu'elle « tomba aux mains des Rhodésiens lundi matin », a déclaré le général.

Soutenues par l'armée de l'air, les troupes rhodésiennes ont pris et détruit quatre bases des nationalistes rhodésiens et tué au moins trente-deux d'entre eux, a-t-il précisé.

Le général a indiqué que l'attaque - baptisée opération refoulement - avait été lancée au Mozambique à la suite d'informations des services de renseignements faisant état de fortes concentrations de forces nationalistes dans la zone attaquée. Il a estimé que l'intervention des troupes aéroportées avait sans doute entraîné la dispersion de ces forces.

Dialogue Nord - Sud Entente... énergétique

PARIS (ATS/AFP). - Les vingt-sept pays industrialisés et du tiers monde représentés à la phase finale du dialogue Nord-Sud sont tombés d'accord hier à Paris sur l'opportunité de poursuivre d'une manière ou d'une autre les consultations dans le secteur de l'énergie, mais ils ignorent à l'heure actuelle les modalités, les thèmes et le lieu d'une telle consultation.

M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé du développement qui a donné hier soir ces précisions, a également indiqué que les vingt-sept pays participant à la conférence de Paris se sont mis d'accord sur la création d'un institut international de l'énergie dont la tâche essentielle sera de promouvoir le transfert de technologie pour les pays en voie de développement importateurs de pétrole. M. Cheysson s'est toutefois déclaré convaincu que pays industrialisés,

pays producteurs de pétrole et pays en voie de développement devaient poursuivre leurs consultations dans un forum spécial qui pourrait traiter de l'ensemble des questions de l'énergie (prix, sécurité d'approvisionnement notamment) et pas seulement de certains aspects techniques.

TRAVAIL «SAUVAGE» CHEZ LIP

BESANÇON (ATS/AFP). - Les ouvriers de la société horlogère « Lip » de Besançon, dans l'est de la France, ont remis, hier, en route les chaînes de production.

La reprise de la production « sauvage » a été décidée car, malgré de nombreuses tentatives, aucun plan de règlement n'a permis un retour normal des activités de la société

horlogère. D'autre part, la période de chômage, durant laquelle les ouvriers percevaient 90 % de leurs salaires, touchait à son terme.

L'objectif de cette reprise du travail est de fabriquer environ deux mille montres qui seront vendues à la mi-juin directement par les travailleurs, au cours de « journées portes ouvertes ».

Gouvernement belge Formation très difficile

BRUXELLES (ATS/AFP). - M. Leo Tindemans rencontre des difficultés dans la formation de son nouveau gouvernement. Les présidents des partis politiques appelés à participer à la future coalition n'ont en effet pas pu parvenir à un accord dans la nuit de lundi à mardi.

Ces quatre partis, les sociaux chrétiens, les socialistes, le front des francophones et la volksunie avaient cependant approuvé au cours du week-end l'accord sur un programme gouvernemental qui avait été conclu la semaine dernière.

La constitution d'un gouvernement en Belgique est affaire de délicats dosages, et M. Tindemans doit tenir compte de nombreux facteurs. Il importe en effet de rechercher un partage égal des ministères entre Flamands et Wallons, ainsi qu'une répartition quasi proportionnelle de ces ministères entre les différents partis. Il faut aussi respecter un partage des compétences entre les différentes régions, voire les provinces, ainsi qu'entre les députés et les sénateurs.

Podgorny responsable de milliers de morts?

COPENHAGUE (ATS/AFP). - Selon un ancien communiste soviétique naturalisé danois et vivant aujourd'hui dans ce pays, M. Nikolai Podgorny serait responsable de la mort de 50 000 Soviétiques de la région de Poltava en Ukraine.

Le quotidien social-démocrate danois *Aktuelt* a publié hier une interview de M. Peter Dubienko, 61 ans, originaire d'Ukraine, qui affirme avoir noté à l'époque les noms de tous les Ukrainiens dont M. Podgorny avait personnellement signé la condamnation à mort. M. Dubienko dit avoir rencontré pour la première fois celui qui devait devenir le chef de l'Etat soviétique en 1951 à Poltava en Ukraine, alors que M. Podgorny avait alors également pour tâche de faire respecter la légalité et les décisions du régime soviétique.

L'Ukrainien précise que son frère, alors âgé de 17 ans, figurait au nombre des victimes. Il raconte également qu'il

avait lui-même été secrétaire de la jeunesse communiste de la région de Poltava avant d'être envoyé en camp de travail en Sibérie pour avoir donné quelques sacs de farine de trop à des affamés. Il était revenu à Poltava en 1936 après avoir été libéré en raison de sa bonne conduite. Puis se trouvant en 1942 sur le front de Moscou, il avait été fait prisonnier par les Allemands qui l'expédièrent en prison à Copenhague. Libéré en 1945, il n'était pas rentré en URSS.

L'ancien communiste ukrainien, qui se déclare aujourd'hui « démocrate danois » tout en précisant qu'il était communiste il y a trente-cinq ans « parce qu'il était impossible d'être autre chose », a déclaré au journal danois qu'il « s'était senti le devoir » de raconter ce qu'il sait de cet homme, « maintenant qu'il est à l'écart du pouvoir ».

ÉLECTIONS AU MAROC LE 3 JUIN

TROIS PARTIS MAIS UNE SEULE FORCE?

RABAT (ATS/AFP). - Les indépendants, dont la vaste majorité sont des loyalistes et partisans de la monarchie constitutionnelle chérifienne, ont toutes les chances d'être les grands vainqueurs des élections législatives du 3 juin au Maroc, les premières depuis sept ans.

Face aux sept partis politiques qui présentent leurs candidats à la Chambre des représentants, ils en présentent à eux seuls près de la moitié (456 sur 1022).

Sous la conduite du premier ministre Ahmed Osman, beau-frère du roi Hassan, les indépendants demandent aux électeurs de se prononcer en faveur de la stabilité et de la continuité. 176 des 264 députés de la Chambre des représentants, soit les deux tiers, sont élus au suffrage universel.

En novembre 1976 et en janvier de cette année, les indépendants ont déjà remporté à peu près 65 % des sièges dans les élections des conseils régionaux et des organes professionnels dont les membres éliront ultérieurement le tiers restant de la Chambre des représentants (88 membres).

A peu près les mêmes conditions se retrouvent pour le scrutin du 3 juin, encore que le parti Istiqlal (le mouvement populaire démocratique fondé en 1944 par Allal el Fassi) et l'Union socialiste des forces populaires (l'USFP) obtiendront peut-être de meilleurs résultats. Les deux partis mènent une vigoureuse campagne électorale. En outre, la dispersion de l'électorat indépendant pourrait jouer en leur faveur.

Mais il ne s'est pas constitué d'alliance

électorale entre les mouvements de l'opposition, ce qui exclut pratiquement la possibilité pour aucun des partis de remporter la majorité absolue.

La plate-forme politique des indépendants repose sur les principes sacrés de l'islam et du trône, fondements essentiels de la monarchie constitutionnelle chérifienne (démocratie parlementaire et système politique pluraliste). Ils se déclarent en faveur du libéralisme économique reposant sur l'entreprise privée et aidé par l'intervention de l'Etat.

Ils affirment constituer une nouvelle force politique dont l'apparition reflète un certain désenchantement qui s'est manifesté à l'égard des partis plus anciens.

Opinion qui contestent vigoureusement des partis comme l'Istiqlal et l'USFP dont les programmes politiques sont axés sur des réformes radicales. Ils affirment que les indépendants sont une création de l'administration visant à perpétuer un système d'exploitation des masses pour les avantages de quelques-uns.

Tout en soulignant, lui aussi, les valeurs musulmanes et arabes, l'Istiqlal prêche en faveur de l'égalitarisme social et économique. Il réclame davantage de pouvoir de décision pour le Parlement et les autorités locales, ainsi qu'une vigoureuse campagne contre la corruption et les abus d'autorité.

L'USFP est nettement plus révolutionnaire. Elle exige une politique socialiste radicale pour que disparaissent le chômage, l'analphabétisme, le crime et les bidonvilles - affirmant que deux millions de Marocains y vivent - et réclame également l'industrialisation et la réforme agraire. Elle déclare que quinze années de régime personnel (le pouvoir par décrets du roi Hassan) ont conduit à la « paupérisation des masses ». L'USFP préconise la nationalisation d'une dépendance à l'égard de l'aide extérieure.